Diagnostic des territoires fauniques structurés en Gaspésie : vers une gestion collective renouvelée

Pierre-Luc Gagnon
David Bourdages
Roxane Bouchard

Mars 2014

CIRADD
Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable

La recherche au cœur de l'innovation et du développement territorial durable

Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)
776, boul. Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
Tél. : 418 364-3341, poste 8777
Tél. : 1 866 424-3341 (sans frais)
Téléc. : 418 364-7938
www.ciradd.ca

CIRADD
Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable

Réalisation et rédaction du document

Pierre-Luc Gagnon, chargé de projet au CIRADD

David Bourdages, directeur général du CIRADD

Roxane Bouchard, professionnelle de recherche au CIRADD

Traitement et analyse des données

Roxane Bouchard, professionnelle de recherche au CIRADD

Pierre-Luc Gagnon, chargé de projet au CIRADD

Contributions spécifiques

Marianne Desrosiers, chargée de projet au CIRADD (Élaboration des cartes des territoires fauniques)

Révision du contenu

David Bourdages, directeur général du CIRADD

Révision linguistique et orthographique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

Conception graphique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

Lucie Leblanc, enseignante en techniques de bureautique au Cégep de la Gaspésie et des Îles, Campus de Carleton-sur-Mer

Photographie de la page couverture

Pierre-Luc Gagnon, chargé de projet au CIRADD

Référence suggérée

Gagnon, Pierre-Luc, David Bourdages et Roxane Bouchard. 2014. Diagnostic des territoires fauniques structurés en Gaspésie : vers une gestion collective renouvelée. Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), Carleton-sur-Mer, 78 p. + annexes.

Note : Selon la formule consacrée, l'emploi du masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Projet RPSN-2013001

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les personnes suivantes de leur apport respectif à la réalisation de ce rapport.

Les membres du comité Territoires fauniques structurés de la Table sectorielle Faune/CRNT-GÎM, lors de la rencontre du 18 mars 2014 :

- Ronald Cormier, Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc. et Fédération des gestionnaires des rivières à saumon du Québec ;
- Gilles Deslauriers, Association provinciale des trappeurs indépendants, Conseil de la Gaspésie ;
- Caroline Duchesne, Conseil régional de l'environnement Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;
- Annie Lepage, Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;
- Alain Poitras, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Résumé

Ce rapport présente un diagnostic de la situation financière et des activités des territoires fauniques structurés de la Gaspésie. L'analyse s'appuie sur des données financières transmises par les gestionnaires de territoires fauniques au ministère des Ressources naturelles du Québec, alors que ce ministère était responsable de la gestion de la faune. Les données disponibles concernent majoritairement les zones d'exploitation contrôlée (zecs) ainsi que quelques réserves fauniques. Selon leur situation financière, les territoires sont classifiés comme étant à statut satisfaisant, préoccupant ou précaire.

Les territoires à statut satisfaisant sont la Zec de la rivière Bonaventure, la Zec de la Grande-Rivière, la réserve faunique de la rivière Cascapédia, la Zec de la rivière York, la réserve faunique de la rivière Saint-Jean ainsi que la Zec Cap-Chat. L'élément commun à tous ces territoires est la présence d'un fonds de roulement en croissance ou dont la valeur est supérieure à la norme.

Les territoires à statut préoccupant sont la Zec de la rivière Nouvelle, la Zec de la rivière Petite-Cascapédia, la Zec des Anses et la Zec de la rivière Madeleine. Trois de ces quatre territoires montrent un ratio de revenus de subvention à la hausse, alors que seulement un territoire affiche un ratio de revenus autonomes en croissance.

Les territoires à statut précaire sont la Zec Baillargeon, la Zec Pabok et la Zec de la rivière Dartmouth. Pour ces territoires, le fonds de roulement est négatif, les montants de revenu de subvention prennent une place croissante par rapport aux revenus autonomes et ils affichent tous des déficits annuels croissants.

Le dernier chapitre contextualise ces résultats en effectuant une recension des rapports spécialisés portant sur les facteurs influençant la viabilité des territoires fauniques, notamment l'étendue des territoires, les restrictions liées aux différents types de territoires fauniques structurés, la protection de la ressource et la variété dans l'offre de produits. Le rapport conclut en recommandant l'élaboration d'un schéma d'intervention afin :

1. d'identifier les principaux facteurs affectant la viabilité des territoires à statuts préoccupant et précaire ;
2. de structurer les actions à poser.

Table des matières

Page

Introduction 1

Mise en contexte 2

1. La gestion de la faune 2
   1.1. Développement durable et régionalisation de la faune 4
2. Modes d'affectation et de gestion du territoire 6
   2.1. Les territoires non structurés 6
      2.1.1. La propriété privée 6
   2.2. Les territoires structurés 7
      2.2.1. Les zones d'exploitation contrôlée 7
      2.2.2. Les réserves fauniques 8
      2.2.3. Les pourvoiries 9
      2.2.4. Les refuges fauniques 11
      2.2.5. Les autres territoires 11
         A. Les parcs provinciaux 11
         B. Le parc fédéral 11
         C. Ententes entre le MDDEFP et les propriétaires privés 12
3. Activités liées à la faune exploitée en Gaspésie 12
   3.1. Les espèces dulcicoles 12
   3.2. Les espèces diadromes 13
   3.3. Les espèces marines 17
   3.4. La grande faune 18
   3.5. Les animaux à fourrure 20
   3.6. La petite faune 21

Méthodologie 23

1. Objectifs et cadre d'analyse 23
   1.1. Objectifs 23
   1.2. Cadre d'analyse 23
      1.2.1. Interprétation des ratios 24
      1.2.2. Présentation des tendances 25

2. Paramètres de la recherche et limites méthodologiques 26
2.1. Provenance et collecte des données 26
2.2. Période couverte 26
2.3. Territoires analysés 26
2.4. Limites méthodologiques 27
Résultats 29
1. Portrait des territoires sous affectation en Gaspésie 29
1.1. Zec de la rivière Nouvelle 29
1.1.1. Données financières 30
1.1.2. Activités 30
1.1.3. Statut de la Zec de la rivière Nouvelle 30
1.2. Zec Baillargeon 31
1.2.1. Données financières 31
1.2.2. Activités 32
1.2.3. Statut de la Zec Baillargeon 32
1.3. Zec de la rivière Bonaventure 33
1.3.1. Données financières 33
1.3.2. Activités 34
1.3.3. Statut de la Zec de la rivière Bonaventure 34
1.4. Zec de la rivière Petite-Cascapédia 35
1.4.1. Données financières 36
1.4.2. Activités 36
1.4.3. Statut de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia 36
1.5. Zec des Anses 37
1.5.1. Données financières 37
1.5.2. Activités 38
1.5.3. Statut de la Zec des Anses 38
1.6. Zec Pabok 39
1.6.1. Données financières 39
1.6.2. Activités 40
1.6.3. Statut de la Zec Pabok 40
1.7. Zec de la Grande-Rivière 41
1.7.1. Données financières 41
1.7.2. Activités 41
1.7.3. Statut de la Zec de la Grande-Rivière 41
1.8. Réserve faunique de la rivière Cascapédia 42
1.8.1. Données financières 43
1.8.2. Activités 43
1.8.3. Statut de la réserve faunique de la rivière Cascapédia 43

1.9. Zec de la rivière York 44
1.9.1. Données financières 44
1.9.2. Activités 45
1.9.3. Statut de la Zec de la rivière York 45
1.10. Zec de la rivière Dartmouth 46
1.10.1. Données financières 46
1.10.2. Activités 46
1.10.3. Statut de la Zec de la rivière Dartmouth 46
1.11. Réserve faunique de la rivière Saint-Jean 47
1.11.1. Données financières 47
1.11.2. Activités 48
1.11.3. Statut de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean 48
1.12. Zec de la rivière Madeleine 49
1.12.1. Données financières 49
1.12.2. Activités 49
1.12.3. Statut de la Zec de la rivière Madeleine 49
1.13. Zec Cap-Chat et Zec de la rivière Cap-Chat 50
1.13.1. Données financières 51
1.13.2. Activités 51
1.13.3. Statut des Zecs Cap-Chat et de la rivière Cap-Chat 51
1.14. Réserve faunique des Chic-Chocs 52
1.14.1. Données financières 53
1.14.2. Activités 53
1.14.3. Statut de la réserve faunique des Chic-Chocs 53
1.15. Réserve faunique de la rivière Sainte-Anne 53
1.15.1. Données financières 54
1.15.2. Activités 54
1.15.3. Statut de la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne 54
1.16. Parc national de la Gaspésie 54
1.16.1. Données financières 55
1.16.2. Activités 55
1.16.3. Statut du parc national de la Gaspésie 55
1.17. Parc national du Canada Forillon 55
1.17.1. Données financières 55
1.17.2. Activités 55
1.17.3. Statut du parc national du Canada Forillon 56
1.18. Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé 56
1.18.1. Données financières 56
1.18.2. Activités 56
1.18.3. Statut du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé 56

1.19. Réserve faunique de Port-Daniel 56
1.19.1. Données financières 57
1.19.2. Activités 57
1.19.3. Statut de la réserve faunique de Port-Daniel 57
1.20. Pourvoirie *Falls Gully* 58
1.20.1. Données financières 58
1.20.2. Activités 58
1.20.3. Statut de la pourvoirie *Falls Gully* 58
Discussion 59
1. Situation financière des territoires fauniques structurés 59
1.1. TFS à statut satisfaisant 59
1.2. TFS à statut préoccupant 60
1.3. TFS à statut précaire 61
2. Activités 62
3. Constats et recommandations 63
3.1. Étendue du territoire 64
3.2. Restrictions liées aux territoires fauniques structurés 65
3.3. Protection de la ressource 67
3.4. Offre de produits 68
3.5. Schéma d'intervention 70
Conclusion 74
Bibliographie 76
Annexe 1 81
Tableaux et données 81
1. Zec de la rivière Nouvelle 82
2. Zec Baillargeon 85
3. Zec de la rivière Bonaventure 88
4. Zec de la rivière Petite-Cascapédia 91
5. Zec des Anses 94
6. Zec Pabok 97
7. Zec de la Grande-Rivière 98
8. Réserve faunique de la rivière Cascapédia 101
9. Zec de la rivière York 104
10. Zec de la rivière Dartmouth 106
11. Réserve faunique de la rivière Saint-Jean 108

12. Zec de la rivière Madeleine 110
13. Zec Cap-Chat et Zec de la rivière Cap-Chat 114
14. Réserve faunique des Chic-Chocs 118
15. Réserve faunique de la rivière Sainte-Anne 120
16. Réserve faunique de Port-Daniel 121
17. Pourvoirie *Falls Gully* 123
Annexe 2 125
Cartes 125
1. Zec de la rivière Nouvelle 126
2. Zec Baillargeon 127
3. Zec de la rivière Bonaventure 128
4. Zec de la rivière Petite-Cascapédia 129
5. Zec des Anses 130
6. Zec Pabok 131
7. Zec de la Grande-Rivière 132
8. Réserve faunique de la rivière Cascapédia 133
9. Zec de la rivière York 134
10. Zec de la rivière Dartmouth 135
11. Réserve faunique de la rivière Saint-Jean 136
12. Zec de la rivière Madeleine 137
13. Zec de la rivière Cap-Chat 138
14. Zec Cap-Chat 139
15. Réserve faunique des Chic-Chocs 140
16. Pourvoirie des Lacs Robidoux (*Falls Gully*) 141
17. Parc national de la Gaspésie 142
18. Parc national de L'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé 143
19. Parc national du Canada Forillon 144
Annexe 3 145
Données jours/activité 145
1. Figure des jours/activité par territoire 146
2. Tableau des jours/activité par territoire 147

Liste des tableaux

Page

Tableau 1. Glossaire des termes liés à la gestion de la faune. xv

Tableau 2. Glossaire des termes financiers. xvi

Tableau 3. Axes fauniques et objectifs régionaux. 5

Tableau 4. Les zones d'exploitation contrôlée de la région GÎM (région 11). 8

Tableau 5. Les réserves fauniques de la région GÎM (région 11). 9

Tableau 6. Les pourvoiries de la région GÎM (région 11). 10

Tableau 7. Les rivières à saumon de la région GÎM (région 11). 15

Tableau 8. Objectifs de densités des populations de cerfs de Virginie dans la zone 01 en 2017. 19

Tableau 9. Population de l'ours noir pour la zone de chasse de la Gaspésie (zone 1). 20

Tableau 10. Critères d'analyse des données financières. 24

Tableau 11. Territoires structurés analysés. 27

Tableau 12. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Nouvelle. 31

Tableau 13. Sommaire de la situation de la Zec Baillargeon. 33

Tableau 14. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Bonaventure. 35

Tableau 15. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia. 37

Tableau 16. Sommaire de la situation de la Zec des Anses. 39

Tableau 17. Sommaire de la situation de la Zec Pabok. 40

Tableau 18. Sommaire de la situation de la Zec de la Grande-Rivière. 42

Tableau 19. Sommaire de la situation de la réserve faunique de la rivière Cascapédia. 44

Tableau 20. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière York. 45

Tableau 21. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Dartmouth.....47

Tableau 22. Sommaire de la situation de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean. 48

Tableau 23. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Madeleine.....50

Tableau 24. Sommaire de la situation de la Zec Cap-Chat et de la Zec de la rivière Cap-Chat.....52

Tableau 25. État des indicateurs pour les territoires à statut satisfaisant. 60

Tableau 26. État des indicateurs pour les territoires à statut préoccupant.....61

Tableau 27. État des indicateurs pour les territoires à statut précaire. 62

Tableau 28. Questions alimentant la matrice FFPM.....72

Tableau 29. Données financières de la Zec de la rivière Nouvelle, 2006 à 2011. 82

Tableau 30. Données financières de la Zec de la rivière Nouvelle, 1998 à 2000. 83

Tableau 31. Activités offertes à la Zec de la rivière Nouvelle.....84

Tableau 32. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Nouvelle. 84

Tableau 33. Données financières de la Zec Baillargeon, 2006 à 2011.....85

Tableau 34. Activités offertes à la Zec Baillargeon. 86

Tableau 35. Succès de chasse et de pêche pour la Zec Baillargeon.....87

Tableau 36. Données financières de la Zec de la rivière Bonaventure, 2006 à 2011.....88

Tableau 37. Données financières de la Zec de la rivière Bonaventure, 1998 à 2000.....89

Tableau 38. Activités offertes à la Zec de la rivière Bonaventure. 90

Tableau 39. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Bonaventure.....90

Tableau 40. Données financières de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia, 2006 à 2011. 91

Tableau 41. Données financières de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia, 1998 à 2000. 92

Tableau 42. Activités offertes à la Zec de la rivière Petite-Cascapédia. 93

Tableau 43. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Petite-Cascapédia.....93

Tableau 44. Données financières de la Zec des Anses, 2006 à 2011.....94

Tableau 45. Activités offertes à la Zec des Anses.....95

Tableau 46. Succès de chasse et de pêche pour la Zec des Anses.....96

Tableau 47. Données financières de la Zec Pabok, 2006 à 2011.....97

Tableau 48. Données financières de la Zec de la Grande-Rivière, 2006 à 2011.....98

Tableau 49. Données financières de la Zec de la Grande-Rivière, 1998 à 2000.....99

Tableau 50. Activités offertes à la Zec de la Grande-Rivière.....100

Tableau 51. Succès de pêche pour la Zec de la Grande-Rivière.....100

Tableau 52. Données financières de la réserve faunique de la rivière Cascapédia, 2006 à 2011.....101

Tableau 53. Données financières de la réserve faunique de la rivière Cascapédia, 1998 à 2000.....102

Tableau 54. Activités offertes à la réserve faunique de la rivière Cascapédia.....103

Tableau 55. Succès de pêche pour la réserve faunique de la rivière Cascapédia.....103

Tableau 56. Données financières de la Zec de la rivière York.....104

Tableau 57. Activités offertes à la Zec de la rivière York.....105

Tableau 58. Succès de pêche de la Zec de la rivière York.....105

Tableau 59. Données financières de la Zec de la rivière Dartmouth.....106

Tableau 60. Activités offertes par la Zec de la rivière Dartmouth.....107

Tableau 61. Succès de pêche de la rivière Dartmouth.....107

Tableau 62. Situation financière de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.....108

Tableau 63. Activités offertes par la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.....109

Tableau 64. Succès de pêche pour la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.....109

Tableau 65. Situation financière de la Zec de la rivière Madeleine, 2006 à 2011.....110

Tableau 66. Situation financière de la Zec de la rivière Madeleine, 1998 à 2000.....112

Tableau 67. Activités offertes par la Zec de la rivière Madeleine. 113

Tableau 68. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Madeleine. 113

Tableau 69. Situation financière des Zecs Cap-Chat et de la rivière Cap-Chat, 2006 à 2011. 114

Tableau 70. Activités offertes par la Zec de la rivière Cap-Chat. 115

Tableau 71. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Cap-Chat. 115

Tableau 72. Activités offertes par la Zec Cap-Chat. 116

Tableau 73. Succès de chasse et de pêche de la Zec Cap-Chat. 117

Tableau 74. Activités offertes par la réserve faunique des Chic-Chocs. 118

Tableau 75. Succès de chasse et de pêche pour la réserve faunique des Chic-Chocs. 119

Tableau 76. Activités offertes par la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne. 120

Tableau 77. Succès de chasse et de pêche pour la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne. 120

Tableau 78. Activités offertes par la réserve faunique de Port-Daniel. 121

Tableau 79. Succès de chasse et de pêche pour la réserve faunique de Port-Daniel. 122

Tableau 80. Activités offertes par la pourvoirie *Falls Gully*. 123

Tableau 81. Succès de chasse et de pêche pour la pourvoirie *Falls Gully*. 124

Tableau 82. Jours/activité par territoire. 147

Liste des figures

Page

Figure 1. Les espèces dulcicoles. 13

Figure 2. Les espèces diadromes. 14

Figure 3. Les espèces marines. 17

Figure 4. La grande faune. 18

Figure 5. Les animaux à fourrure. 21

Figure 6. La petite faune. 22

Figure 7. Les territoires selon leur statut financier. 25

Figure 8. Schéma d'intervention simplifié. 71

Figure 9. Définition des facteurs de la méthode FFPM. 71

Figure 10. Liste des recommandations. 74

Figure 11. Carte de la Zec de la rivière Nouvelle. 126

Figure 12. Carte de la Zec Baillargeon. 127

Figure 13. Carte de la Zec de la rivière Bonaventure. 128

Figure 14. Carte de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia. 129

Figure 15. Carte de la Zec des Anses. 130

Figure 16. Carte de la Zec Pabok 131

Figure 17. Carte de la Zec de la Grande-Rivière. 132

Figure 18. Carte de la réserve faunique de la rivière Cascapédia 133

Figure 19. Carte de la Zec de la rivière York. 134

Figure 20. Carte de la Zec de la rivière Dartmouth. 135

Figure 21. Carte de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean. 136

Figure 22. Carte de la Zec de la rivière Madeleine. 137

Figure 23. Carte de la Zec de la rivière Cap-Chat. 138

Figure 24. Carte de la Zec Cap-Chat. 139

Figure 25. Carte de la réserve faunique des Chic-Chocs. 140

Figure 26. Carte de la pourvoirie des Lacs Robidoux. 141

Figure 27. Carte du parc national de la Gaspésie. 142

Figure 28. Carte du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. 143

Figure 29. Carte du parc national du Canada Forillon. 144

Figure 30. Jours/activité par territoire. 146

Définitions

Le rapport fait appel à un ensemble de termes utilisés dans la documentation sur la gestion de la faune ainsi que sur la comptabilité. Les définitions de ces termes sont fournies ci-dessous afin de préciser le sens qui leur est octroyé.

Tableau 1. Glossaire des termes liés à la gestion de la faune.

Glossaire des termes de gestion de la faune
Récolte : Le nombre de poissons capturés et gardés.
Succès de pêche : Le total des captures sportives divisé par le nombre de jours-pêche.
Succès de pêche ajusté : Le total des captures sportives et des remises à l'eau divisé par le nombre de jours-pêche.
Jour-pêche : Toute journée ou partie de journée consacrée par une personne à la pêche sur une rivière ou sur un lac.
Jour-chasse : Toute journée ou partie de journée consacrée par une personne à la chasse.

Sources : Annexe A du protocole d'entente de gestion du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ; GSP Conseil (2011).

Tableau 2. Glossaire des termes financiers.

Glossaire des termes financiers
Données financières à une date donnée
Les actifs : L'ensemble des éléments détenus par un OBNL (ex. : la trésorerie, les immobilisations, les placements et les créances). Les actifs se subdivisent en :
- **Actifs à court terme** : Les actifs sous la forme de trésorerie ou à utiliser dans le cadre d'activités durant l'année à venir. - **Actifs à long terme** : Les actifs que l'organisme ne s'attend à convertir en trésorerie ni à utiliser dans le cadre d'activités au cours de l'année à venir (ex. : « immobilisation » ou « autres actifs »).
Les passifs : L'ensemble des sommes dues (ex. : les dettes fournisseurs, emprunts bancaires et hypothécaires) compte parmi les passifs. Ceux-ci se divisent en :
- **Passifs à court terme** : Les passifs qui devront être payés dans l'année à venir (ex. : les dettes-fournisseurs et les retenues à la source obligatoires sur le salaire des employés). - **Passifs à long terme** : Les passifs qui devront être payés à une date future au-delà d'un an (ex. : emprunts en cours et soldes d'emprunts hypothécaires).
L'actif net : La différence entre ce que l'organisme possède (actif) et ce qu'il doit (passif). L'actif net est le montant dont dispose l'organisme pour assurer son fonctionnement futur et atteindre ses objectifs.
Le fonds de roulement : La différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme (fonds de roulement = actif à court terme – passif à court terme). Lorsque le solde du fonds de roulement est positif, l'organisme peut payer ses factures au gré des échéances.
Le ratio du fonds de roulement : Une mesure de la capacité de l'organisme à payer ses factures à échéance (ratio du fonds de roulement = actif à court terme/passif à court terme). Un ratio supérieur à 1 indique que l'organisme est en mesure de régler tous ses passifs à court terme à l'aide de ses actifs à court terme.
Données financières cumulées pour une période
Les produits : L'augmentation des ressources économiques liées aux activités de fonctionnement de l'organisme (ex. : subventions gouvernementales ou de fondation, apports [dons] et services offerts contre rémunération).
Les apports : Un type particulier de produits propre aux OBNL. Il s'agit d'un transfert sans contrepartie, c'est-à-dire que l'apporteur ne reçoit rien en échange de son apport. On distingue trois types d'apports : affecté, dotation et non affecté.
- **Un apport affecté :** Un apport grevé d'une affectation stipulée par le donateur.
- **Une dotation :** Un apport grevé d'une affectation où l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources qui lui sont attribuées.
- **Un apport non affecté :** Un apport qui n'est pas grevé d'une affectation. L'organisme est libre d'utiliser les fonds comme il le désire.
Les charges : Les montants dépensés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'organisme (ex. : salaires, fournitures et amortissement des immobilisations).
Le résultat net : La différence entre le total des produits et le total des charges (résultat net = total des produits – total des charges). Un résultat net positif correspond à un excédent des produits par rapport aux charges, alors qu'un résultat net négatif correspond à une insuffisance des produits par rapport aux charges.

Source : CPA, 2013.

Introduction

Les ressources naturelles ont traditionnellement été un atout économique pour le développement de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (GÎM). Tout comme l'exploitation des forêts et des ressources minières, l'exploitation de la faune est à la base d'une activité économique stratégique. Pour demeurer compétitifs et viables, les acteurs de ce secteur doivent cependant continuellement s'adapter aux nouvelles réalités qui les affectent, qu'il s'agisse de la précarisation de la ressource, de la délégation de la gestion des biens publics vers la gestion privée, de la volonté de régionaliser davantage la prise de décision dans la gestion du territoire ou encore de la popularité croissante des activités touristiques liées à la faune. Ces éléments ont ceci en commun qu'ils introduisent une plus grande diversité d'acteurs et d'intérêts dans la gestion de la faune, menant inévitablement à une complexification des processus décisionnels. Parce qu'elle permet de conceptualiser la diversité des acteurs, une approche de gouvernance s'impose dans bien des cas comme le meilleur moyen pour un amalgame d'intérêts de se chevaucher sans s'entrecouper.

Ce rapport s'intéresse à la gestion des ressources naturelles dans un contexte de pluralité et de gouvernance. Il vise plus précisément à offrir un diagnostic financier des territoires fauniques structurés (TFS) de la Gaspésie afin de dégager des constats et, lorsque possible, de suggérer des recommandations afin de soutenir les orientations du plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). Le rapport est divisé en quatre grandes sections. La première décrit l'évolution de la gestion des ressources naturelles vers un paradigme de gouvernance en continuelle transformation et effectue une mise en situation des différents modes de gestion et d'affectation du territoire en Gaspésie. Cette section se penche également sur les principales ressources fauniques présentes dans la région. La deuxième section spécifie la méthodologie ainsi que les paramètres de recherche utilisés. La troisième section décrit les territoires fauniques analysés et présente une analyse des données financières et des activités fauniques pour chacun d'entre eux. Finalement, la quatrième section résume les résultats et fait un ensemble de recommandations.

Mise en contexte

À première vue, la gestion des ressources naturelles peut sembler être le seul fait des exploitants situés en régions éloignées. En réalité, il s'agit d'un enjeu multidimensionnel affectant la qualité de vie de tous. L'exploitation des ressources naturelles s'exprime principalement de deux façons (Field, 2008 : p. 13).

En premier lieu, la méthode traditionnelle utilise le milieu naturel pour extraire un produit (ex. : foresterie) ou un service (ex. : diversité biologique, cycle du carbone et cycle hydrique). La comptabilité des ressources naturelles (Harris et Fraser, 2002), laquelle cherche à évaluer les richesses d'un pays et à les inclure au système des comptes économiques nationaux, s'est historiquement intéressée à l'approche extractive.

En deuxième lieu, les ressources naturelles tendent de plus en plus à être appréciées pour leurs services n'incluant pas de prélèvements, par exemple la qualité des paysages et le tourisme d'aventure. Ces éléments sont rattachés à certains courants de l'éthique de la conservation des ressources.

1. La gestion de la faune

La gestion de la faune est également caractérisée par cette distinction entre activités extractives et non extractives. Dans un cas comme dans l'autre, la gestion de la faune suscite l'implication d'acteurs œuvrant dans différentes sphères de la société, par exemple les organisations gouvernementales, les organisations sans but lucratif, les entreprises privées ou les regroupements d'utilisateurs du territoire.

Au Québec, une part importante de la gestion de la faune prend place sur des terres publiques. Malgré ceci, la gestion des ressources du territoire public québécois a pendant longtemps été déléguée à un cercle restreint d'utilisateurs et de gestionnaires. Cette exclusivité s'est toutefois avérée socialement insoutenable. En effet, établir un lien clair entre la gestion d'un territoire et ses usagers constitue l'un des moyens privilégiés pour dynamiser la gestion d'un territoire. Le déclubage effectué dans les années 1970 et la création subséquente des zones d'exploitation contrôlées (zecs) constituent un exemple des volontés sociale et gouvernementale visant à démocratiser l'accès et la gestion du territoire (FQGZ, 2003).

Les années 1980 et 1990 ont également mené à des changements dans la gestion de la faune. Ces changements étaient motivés essentiellement par une volonté de réduire l'implication de l'État dans la société civile et par les

répercussions d'une austérité budgétaire croissante. En conséquence, le gouvernement du Québec envisageait à l'époque de privatiser des composantes du réseau des parcs et des réserves de la province, dans l'objectif général de favoriser la participation du secteur privé dans les domaines récréatifs, dont la faune. À ce sujet, dans son rapport de 1987, le groupe de travail sur le développement des initiatives privées (MLCP, 1987 : p. 2) mentionnait que :

> [...] développer les initiatives privées ne revient pas, pour l'essentiel, à privatiser ou à simplement se départir d'installations et d'équipements. Il s'agit bien davantage de susciter une dynamique nouvelle en invitant des partenaires à accroître leur participation à la gestion et au développement des biens collectifs en matière de faune, de parcs, de loisirs et de sports.

Bien qu'en apparence différente, la création du réseau des zecs et la volonté de privatiser certaines composantes du réseau des parcs et réserves s'inscrivent dans une volonté générale de privatiser la gestion d'un bien public. À cet égard, selon Derome (1995), le contrat de gestion privée d'un service public doit accroître l'efficacité de l'organisation administrative de l'État et encourager la participation du milieu. Les zecs ainsi qu'une quantité importante de pourvoiries effectuent donc une gestion privée d'un service public puisqu'elles doivent à la fois assurer la conservation de la faune sur leur territoire et la mettre en valeur pour stimuler une activité économique. Le statut d'organisation à but non lucratif (OBNL) ou d'organisation à but lucratif (OBL) de l'organisation gestionnaire n'altère pas les deux mandats susmentionnés.

La contractualisation visant la gestion privée d'un service public implique nécessairement une diversification des décideurs, notamment une collaboration accrue entre les organisations gouvernementales et les acteurs de la société civile. Dans un tel contexte, le concept de gouvernance vient remplacer la gouverne traditionnelle des différents paliers de gouvernement. En effet, selon Paquet (2005 : p. 10, cité dans Carrière et Lequin, 2009), la gouvernance permet d'assurer une coordination lorsque les ressources, le pouvoir et les informations sont distribués de manière diffuse et qu'aucun acteur ne peut assumer l'entièreté du travail. Pour cette raison, il n'est pas rare de constater dans le discours des liens entre les théories de la gouvernance et celles des parties prenantes (Létourneau, 2009). En dépit de ces éléments, il convient de garder à l'esprit que si la gouvernance favorise une plus grande diversité dans la gestion des ressources naturelles, elle ne remet pas en question le fait que le gouvernement provincial demeure le principal gestionnaire des ressources naturelles au Québec. Tant les zecs que les pourvoiries gèrent les ressources de leur territoire respectif en collaboration avec le ministère. Il s'agit donc davantage d'une déconcentration que d'une décentralisation.

1.1. Développement durable et régionalisation de la faune

Au cours des années 2000, la question de la qualité de l'environnement s'est imposée comme un enjeu public important et les autorités ont senti le besoin d'intégrer ces considérations à la prise de décisions. Plus de dix ans après le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec a adopté un ensemble de politiques et de lois sur le développement durable. Comme l'ensemble des domaines d'intervention de l'État est désormais soumis à ces lois et politiques, la gestion des ressources naturelles et de la faune doit s'effectuer selon les principes du développement durable. Il convient également de souligner que cette quête de durabilité s'est effectuée de manière simultanée à la mise en œuvre d'un processus de régionalisation dans la gestion des ressources naturelles. À cet égard, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a mis de l'avant l'approche intégrée et régionalisée dans la gestion des ressources naturelles et du territoire. En plus d'une meilleure prise en compte des critères biophysiques liés à la gestion des ressources naturelles, l'adoption de l'approche intégrée a pour objectif de créer un réseau de communication entre le ministère, ses clientèles et ses partenaires locaux et régionaux. Dans cette perspective (Québec, 2007 : p. 46) :

> Quinze des dix-sept régions administratives du Québec sont [...] dotées d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), laquelle, appuyée par le MRNF, joue un rôle de catalyseur dans le développement régional. Ces commissions [ont], entre autres, le mandat d'élaborer le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), lequel [définit] les orientations, les objectifs et les priorités relatives au développement et à la mise en œuvre des ressources naturelles et du territoire.

Cette régionalisation de la gestion des ressources se concrétise par différents mécanismes, notamment les plans quinquennaux de développement régional préparés par les conférences régionales des élus (CRÉ) ou encore les plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire produits par les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Dans ce contexte, le plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire représente l'outil principal permettant à la région de participer à la gestion et aux développements stratégiques des ressources naturelles sur son territoire. D'intérêt pour cette étude, le PRDIRT de la région Gaspésie–Île-de-la-Madeleine (GÎM) présente notamment un ensemble d'axes de développement pour le secteur faunique (Tableau 3).

Tableau 3. Axes fauniques et objectifs régionaux.

AXES FAUNIQUES	Objectifs régionaux			
Axe 1 - Mettre en valeur et consolider les TFS de la Gaspésie.	Améliorer les perspectives de rentabilité et les retombées économiques des TFS.	Améliorer la qualité des services offerts à l'intérieur des TFS existants.	Augmenter et diversifier l'offre faunique à l'intérieur des TFS existants.	
Axe 2 - Consolider et diversifier les activités fauniques avec ou sans prélèvement pratiquées en Gaspésie.	Augmenter ou au minimum maintenir les retombées économiques associées aux principales activités de prélèvement faunique pratiquées en Gaspésie : chasse, pêche sportive et piégeage.	Améliorer le contexte de pratique de toutes formes de chasse, et en particulier de la chasse à l'orignal, en Gaspésie : accueil, quiétude et sécurité.	Mettre en valeur les espèces fauniques dont le prélèvement est peu structuré et qui offrent un potentiel de développement en Gaspésie : petit gibier, truite, ours noir, etc.	Développer le secteur des activités fauniques sans prélèvement sur le territoire de la Gaspésie.
Axe 3 - Assurer la viabilité des populations animales et des habitats associés aux activités fauniques avec ou sans prélèvement pratiquées en Gaspésie.	Maintenir et éventuellement augmenter la population de cerfs de Virginie en Gaspésie.	Maintenir et éventuellement augmenter les espèces indigènes de salmonidés dans les cours d'eau de la Gaspésie.	Maintenir et éventuellement augmenter la population du caribou de la Gaspésie.	
Axe 4 – Favoriser la mise en marché et la promotion de l'offre faunique en Gaspésie.	Structurer la mise en marché et la promotion des activités et services associés à la faune, disponibles en Gaspésie.	Favoriser la relève et les familles dans l'exercice d'activités associées à la faune, offertes en Gaspésie.		

Source : Commission régionale des ressources naturelles et du territoire, 2010.

Dans l'ensemble, les axes fauniques visent le maintien ou l'augmentation des activités liées à la faune en Gaspésie. La concrétisation de ces objectifs est toutefois teintée par le cadre à l'intérieur duquel les organisations gestionnaires sont appelées à travailler, par exemple les lois pertinentes et l'articulation des priorités régionales. La prochaine section s'intéresse précisément à ce sujet et présente les différents types de territoires fauniques à l'intérieur desquels les gestionnaires de la faune de la région GÎM sont appelés à œuvrer.

2. Modes d'affectation et de gestion du territoire

Il est possible d'identifier deux grands groupes de territoires structurant la gestion de la faune dans la région GÎM, soit les territoires non structurés et les territoires structurés. Dans chacun de ces groupes, différents types de territoires structurent le mode de gestion des ressources. Les gestionnaires de chacun de ces types de territoires font également face à des dynamiques différentes, lesquelles sont dictées par la réglementation gouvernementale et les objectifs inhérents des différents types de territoires.

2.1. Les territoires non structurés

Les territoires non structurés sont des territoires publics sans affectation particulière. Le territoire public libre de la région GÎM couvre 13 703 km², ou 67 % de l'ensemble du territoire. Dans ce territoire, l'accessibilité est dénuée de toute contrainte particulière, mais les utilisateurs de la faune doivent néanmoins respecter la réglementation générale encadrant la chasse, la pêche et le piégeage (SFPQ, 2002 : p. 8).

2.1.1. La propriété privée

Dans la région GÎM, la propriété privée représente 19,4 % du territoire, soit 3 972 km² (SFPQ, 2002 : p. 8). La Société de la faune et des parcs du Québec (SFPQ) mentionne que la propriété privée ne limite pas l'accès à la faune, et ce pour deux raisons :

1. Le pourcentage du territoire affecté aux terres privées est relativement bas ;
2. Mis à part pour des produits très ciblés, les propriétaires privés peuvent difficilement vendre aux utilisateurs régionaux des services d'accès à la faune et à son exploitation.

Finalement, l'exploitation de la faune sur des terres privées peut prendre la forme de clubs privés. À la différence des pourvoiries, les clubs privés peuvent

limiter l'accès à la ressource aux seuls membres du club. Les dernières années ont cependant vu se développer des projets de mise en valeur de la chasse au cerf de Virginie sur des terres privées selon une formule autre que les clubs privés traditionnels. De tels projets sont supportés par des associations ou des coopératives forestières ou encore des propriétaires forestiers. Ces nouveaux modèles concordent avec certaines orientations du PRDIRT cherchant à favoriser la chasse au cerf dans la région. Ils ont également l'avantage de rendre accessibles au public des territoires privés qui seraient autrement non accessibles, favorisant de ce fait l'accès à la ressource.

2.2. Les territoires structurés

Les territoires fauniques structurés[1] visent à promouvoir l'utilisation des ressources fauniques et la pratique d'activités récréatives sur le territoire. Le fonctionnement de ces territoires est encadré par la législation et la réglementation gouvernementales.

2.2.1. Les zones d'exploitation contrôlée

Les zecs ont été instituées à des fins d'aménagement, d'exploitation ou de conservation de la faune, ainsi qu'à des fins de pratique d'activités récréatives. La plupart d'entre elles ont été créées à la fin des années 1970 alors que le gouvernement du Québec procédait au déclubage des territoires fauniques. Parallèlement, comme le montre le tableau 4, plusieurs zecs de la Gaspésie font partie du réseau des zecs saumon et ont été mises sur pied au cours des années 1980 et 1990. Le territoire d'une zec peut être constitué tant de terres publiques que de terres privées. Suite à un protocole d'entente, la gestion d'une zec est confiée aux utilisateurs membres d'associations de gestionnaires (organisme sans but lucratif). La gestion d'une zec peut être structurée de deux façons, soit la gestion par les usagers et la gestion mixte. La gestion par les usagers implique que seuls des usagers de la zec peuvent siéger au conseil d'administration. Le mode mixte permet quant à lui aux usagers et à d'autres types d'organismes du milieu d'être administrateurs du territoire. Dans les deux cas, l'organisme gère les activités fauniques sous sa responsabilité, tel que spécifié dans le protocole d'entente entre celui-ci et le gouvernement du Québec. Par conséquent, l'organisme n'est pas propriétaire du territoire et ne peut par lui-même en modifier l'affectation.

[1] Les définitions et précisions présentées dans cette section s'appuient sur les chapitres 3 et 4 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, Carrière et Lequin (2009), AMEO-FQSA (2011) et Roche-FGRSQ (2005).

Tableau 4. Les zones d'exploitation contrôlée de la région GÎM (région 11).

Nom	Superficie (km²)	Longueur (km)	Année de désignation
Anses, des	164,50		1979
Baillargeon	67,90		1981
Cap-Chat (M)	121,00		1992
Grande-Rivière (S)		23,00	1980
Rivière Bonaventure (S)		199,00	1980
Rivière Cap-Chat (S, M)		56,60	1992
Rivière Dartmouth (S)		63,10	1983
Rivière Madeleine (S, M)		115,80	1992
Rivière Nouvelle (S)		86,20	1997
Rivière Petite-Cascapédia (S)		127,50	1992
Rivière York (S)		94,10	1980
Pabok (S, M)		165,00	1997
Sous-total	**353,40**	**930,30**	

Source : MDDEFP, 2005 a.
Note : (M) Zec à gestion mixte ; (S) Zec de pêche au saumon.

Les activités d'une zec doivent respecter un certain nombre de principes. Elles doivent en premier lieu assurer la conservation de la faune ainsi que l'accès démocratique aux ressources. De plus, les zecs doivent favoriser la participation des usagers et être à même de s'autofinancer. À travers la province, on compte 63 zecs de chasse et de pêche ainsi que 22 territoires du réseau Zec-Saumon, la plupart situés sous le 50e parallèle.

2.2.2. Les réserves fauniques

Comme pour les zecs, les réserves fauniques sont établies sur des terres du domaine de l'État et s'appuient sur des mandats de conservation et de mise en valeur des ressources fauniques du territoire. Les activités d'exploitation de la ressource à l'intérieur des réserves s'inscrivent dans une démarche démocratique visant à assurer un accès équitable pour l'ensemble des Québécois. Il y a dans la province 21 réserves fauniques, dont 5 réserves fauniques de pêche au saumon. Comme le montre le tableau 5, la région GÎM abrite six réserves fauniques.

Tableau 5. Les réserves fauniques de la région GÎM (région 11).

Nom	Superficie (km^2)	Longueur (km)	Année de désignation	Région
Chic-Chocs*	1 134,0		1949	11
Port-Daniel*	62,2	30,5	1953	01 et 11
Rivière Cascapédia		118,0	1982	01 et 11
Rivière Matapédia-et-Patapédia		155,0	1974	01 et 11
Rivière Saint-Jean		84,5	1957	11
Rivière Sainte-Anne		28,6	1946	11

Source : MDDEFP, 2005 b.
Note : * Réserve faunique gérée par la Sépaq.

Le territoire d'une réserve faunique est constitué de terres publiques ou privées. Dans la grande majorité des cas, les activités et immobilisations de la réserve sont gérées par une société d'État du gouvernement du Québec, soit la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Certaines réserves fauniques sont également gérées de manière déléguée par des organismes du milieu.

2.2.3. Les pourvoiries

L'article 78.1 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* décrit une pourvoirie comme étant « une entreprise qui offre, contre rémunération, de l'hébergement et des services ou de l'équipement pour la pratique, à des fins récréatives, des activités de chasse, de pêche ou de piégeage ». Le tableau 6 fournit la liste des pourvoiries présentes sur le territoire de la région GÎM. Comme l'indique la quatrième colonne du tableau, il y a au Québec deux types de pourvoirie, c'est-à-dire avec ou sans droits exclusifs.

Tableau 6. Les pourvoiries de la région GÎM (région 11).

NOM	Localisation	Type de pourvoirie
Salmon Lodge	Cascapédia, St-Jules	Droits non exclusifs Terre privée
Forestière des trois couronnes inc.	Grande-Rivière	Droits non exclusifs Terre privée
Pourvoirie du Petit Moulin 2004 S.E.N.C.	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Droits non exclusifs Terre privée
Camp Brûlé	New Richmond	Droits non exclusifs Terre privée
Le Club de Saumon Saint-Jean de Gaspé	Rivière Saint-Jean	Droits non exclusifs Terre privée
Pourvoirie *Falls Gully*	Canton Robidoux, Rivière Bonaventure	Droits exclusifs Terres publiques
Camp de la Haute-Madeleine	Lac au Diable, Rivière Madeleine	Droits non exclusifs Terre privée Lac exclusif
Camp Bonaventure ltée	Chemin St-Georges, Bonaventure	Droits non exclusifs Terre privée
Destination Chic-Chocs	Sainte-Anne-des-Monts	Droits non exclusifs
Beauséjour inc.	Lac Asselin, Petite Vallée	Droits non exclusifs Terre privée
Les pourvoiries de la Malbaie inc.	Percé (Barachois)	Droits non exclusifs Terre privée

Sources : Pourvoiries du Québec, 2013 ; GSP Conseil (2011).

Note : Certaines pourvoiries peuvent avoir été omises. Les listes consultées peuvent ne plus être à jour.

Les pourvoiries avec droits exclusifs, ou pourvoiries concessionnaires, mènent leurs activités sur un territoire public qui leur est exclusivement réservé. Les pourvoiries sans droits exclusifs, ou pourvoiries permissionnaires, quant à elles, mènent leurs activités sur un territoire du domaine de l'État ou encore sur un terrain

privé. Il y a au Québec environ 700 pourvoiries, dont environ 30 % avec un permis à droits exclusifs. La région GÎM ne compte qu'une pourvoirie avec droits exclusifs.

2.2.4. Les refuges fauniques

La *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* spécifie également un ensemble de dispositions concernant les refuges fauniques. En effet, selon l'article 122 de la Loi, le ministre responsable « peut établir sur des terres du domaine de l'État, sur des terrains privés ou sur les deux à la fois un refuge faunique dont les conditions d'utilisation des ressources et accessoirement les conditions de pratique d'activités récréatives sont fixées en vue de conserver l'habitat de la faune ou d'une espèce faunique ». D'autres types de refuges sont également présents sur le territoire, par exemple les refuges d'oiseaux migrateurs et les réserves écologiques. La région GÎM abrite deux refuges fauniques, soit le refuge de la Pointe-de-l'Est aux Îles-de-la-Madeleine et le refuge du Barachois-de-Carleton (MRNF, 2005). Les refuges fauniques ne sont pas abordés plus en profondeur dans cette étude puisqu'ils sont voués uniquement à la protection.

2.2.5. Les autres territoires

A. Les parcs provinciaux

Selon la *Loi sur les parcs,* les parcs ont pour objectif prioritaire « d'assurer la conservation et la protection permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel […] ». Les parcs nationaux du Québec sont gérés par la Sépaq. Un faible niveau d'exploitation faunique est permis dans certains parcs, et ce, principalement pour la pêche. Cette exploitation est cependant réglementée et encadrée par la mission du parc, les caractéristiques territoriales et l'état de la ressource. Le territoire de la région GÎM compte trois parcs nationaux, c'est-à-dire les parcs Miguasha, de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé et de la Gaspésie.

B. Le parc fédéral

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* mentionne que « [la] préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs ». Le parc national du Canada Forillon se trouve à la pointe de la péninsule gaspésienne et est géré par Parcs Canada. La réglementation du parc interdit la chasse et la pêche en eau douce.

C. Ententes entre le MDDEFP et les propriétaires privés

Les articles 36 et 37 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* permettent à des propriétaires ou groupes de propriétaires privés de convenir des ententes avec le gouvernement pour améliorer la gestion et l'accessibilité de la faune. En échange, le MDDEFP s'engage à fournir un soutien technique pour la gestion de la ressource et assurer une surveillance sur le niveau d'exploitation de la ressource. Ces ententes peuvent couvrir la pêche, la chasse et le piégeage. Les revenus autonomes proviennent des droits d'accès et des cartes de membre. La région GÎM n'abrite aucun territoire formé en vertu des articles 36 et 37.

3. Activités liées à la faune exploitée en Gaspésie

Le niveau de variété de l'offre de produits constitue l'un des principaux éléments pouvant influencer la viabilité des territoires fauniques. Un territoire peut se spécialiser dans l'offre d'un produit unique, par exemple la pêche au saumon, et être rentable. Un plus haut niveau de diversité peut cependant s'avérer salutaire, particulièrement lors des variations cycliques des espèces fauniques ou encore lorsque la popularité d'une activité suit une tendance à la baisse. Dans les deux cas, le niveau d'achalandage et la tarification des activités auront des effets directs sur la viabilité des territoires.

Cette section passe en revue les principales espèces faisant ou pouvant faire l'objet d'une mise en valeur en Gaspésie. Les grands groupes sont les espèces dulcicoles, les espèces diadromes, les espèces marines, la grande faune, les animaux à fourrure et la petite faune. Les principales espèces faisant l'objet d'un intérêt pour les territoires fauniques sont marquées d'un astérisque. Les informations contenues dans cette section s'appuient en majeure partie sur un document de la SFPQ (2002 : p. 34-85). Les autres références utilisées sont spécifiées de manière ponctuelle.

3.1. Les espèces dulcicoles

Les caractéristiques biophysiques d'un territoire contribuent à dicter quelles espèces seront à même de prospérer. En effet, sans un habitat propice à ses besoins, aucune espèce ne peut maintenir une population soutenable. À cet égard, la ressource halieutique présente sur le territoire de la Gaspésie (Figure 1) est influencée par un nombre relativement peu élevé de lacs, soit environ 1 400. Il est pertinent de préciser que près de 75 % de la surface en lac se trouvent en territoire libre et en territoire privé. Ceci fait en sorte qu'environ 25 % se trouvent à l'intérieur

des limites de territoires structurés, notamment la réserve faunique des Chic-Chocs et le parc national de la Gaspésie.

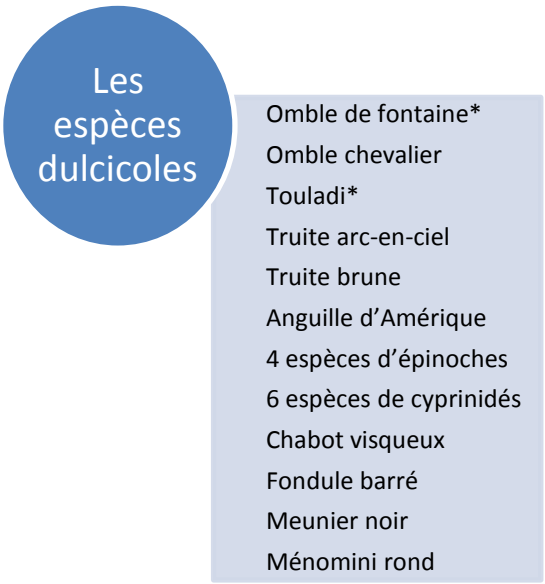

Figure 1. Les espèces dulcicoles.

Le petit nombre de lacs présents sur le territoire peut donc avoir comme effet d'augmenter la pression de pêche sur ces étendues d'eau, ce qui peut nuire au succès de pêche. Si l'ensemencement peut s'imposer comme une solution, il demeure néanmoins qu'un petit ratio de lacs augmente la pression de pêche, ce qui se traduit dans bien des cas par des prises moins nombreuses et de taille plus petite. Dans un tel contexte, la pêche d'espèces dulcicoles vivant en rivière peut s'avérer une avenue à explorer. Pour la région de la Gaspésie, les principales espèces d'intérêt sont le touladi et l'omble de fontaine.

3.2. Les espèces diadromes

Le saumon atlantique représente la principale espèce diadrome d'intérêt pour la Gaspésie (Figure 2). En effet, cette espèce est souvent considérée comme le summum de la pêche sportive. Selon le *Règlement de pêche du Québec* (RPQ), la région GÎM compte 18 rivières à saumon[2]. Un coup d'œil à la répartition géographique de ces rivières montre que l'exploitation du saumon prend à la fois place sur des territoires structurés et non structurés. Plus précisément, 11 rivières

[2] L'annexe 6 du *Règlement de pêche du Québec* présente une liste des rivières à saumon. Voir le tableau 7 pour une liste des rivières fermées à la pêche.

ont un statut de zec, quatre ont un statut de réserve faunique, alors que deux sont situées sur des territoires non structurés. Si, comme mentionné précédemment, la pêche au saumon est une activité touristique importante pour la région, la régénération parfois ardue de cette espèce limite le potentiel de croissance de la pêche au saumon.

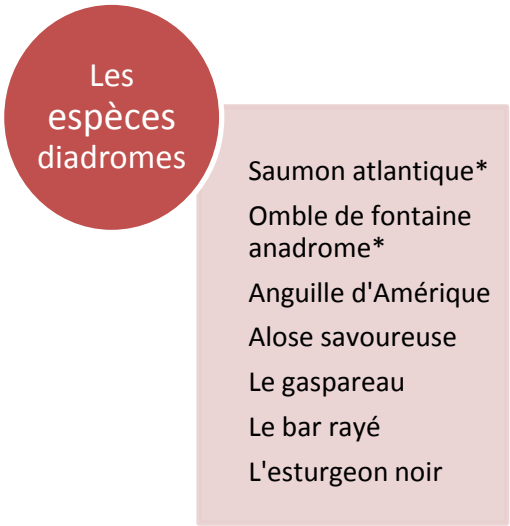

Figure 2. Les espèces diadromes.

Les rivières à saumon de la Gaspésie (Tableau 7) jouissent de bonnes réputations nationale et internationale. Cette réputation constitue un atout puisqu'elle attire bon nombre de visiteurs. À cet égard, la rivière Matane dans le Bas-Saint-Laurent ainsi que les rivières Matapédia et Bonaventure font partie des trois seules rivières à saumon du Québec à afficher une fréquentation excédant 5 000 jours-pêche par année (AMEO-FQSA, 2011 : p. 20). De plus, par rapport à l'ensemble des rivières à saumon de la province, les rivières à saumon de la Gaspésie totalisent près de 50 % des jours de pêche (GSP Conseil, 2011 : p. 7).

Tableau 7. Les rivières à saumon de la région GÎM (région 11).

RIVIÈRE	Secteur privé	Secteur public			
		Présence d'une pourvoirie	Zec	Réserve faunique	Territoire libre
Bonaventure	X	PSDE	X		
Cap-Chat	X	PSDE	X		
Cascapédia	X	PSDE		Gestion déléguée	
Causapscal		PSDE		Gestion déléguée	
Dartmouth		PSDE	X		
de l'Anse à la Barbe*					X
de Mont-Louis*					X
du Grand Pabos		PSDE	X		
du Grand Pabos Ouest		PSDE	X		
Grande-Rivière	X	PSDE	X		
Madeleine	X	PSDE	X		
Malbaie	X	PSDE			X
Matane	X	PSDE	X		
Matapédia	X	PSDE		Gestion déléguée	
Nouvelle		PSDE	X		
Patapédia				Gestion déléguée	
du Petit Pabos		PSDE	X		
Petite-Cascapédia	X	PSDE	X		
Port-Daniel Nord				Sépaq	
Port-Daniel du Milieu*					X
Port-Daniel, Petite rivière*					X
Sainte-Anne	X	PSDE		Gestion déléguée	
Saint-Jean (Gaspé)	X	PSDE		Gestion déléguée	
York	X	PSDE	X		

Source : AMEO-FQSA, 2011, annexe A.

Notes : * Rivière fermée à la pêche.
PADE (Pourvoirie avec droits exclusifs).
PSDE (Pourvoirie sans droits exclusifs).

Parallèlement au saumon atlantique, les rivières de la Gaspésie abritent plusieurs espèces diadromes, dont l'omble de fontaine anadrome, ou truite de mer. Il est possible de retrouver des truites de mer dans plusieurs rivières à saumon situées en territoire structuré. Dans les cas où les populations sont assez importantes, la pêche à la truite de mer peut s'avérer être un produit complémentaire à la pêche au saumon.

L'éperlan arc-en-ciel, quant à lui, vit en haute mer près des régions côtières. L'espèce retourne en estuaire au début de l'hiver et se prépare pour la fraie du printemps. La rivière Ristigouche, dans la baie des Chaleurs, est particulièrement favorable à l'éperlan. L'espèce fait l'objet d'une pêche commerciale et sportive. La pêche sportive s'effectue principalement sur les quais. En hiver, la pêche sur glace dans la région de Miguasha est également populaire.

Le cycle de l'anguille d'Amérique s'effectue selon une migration catadrome, c'est-à-dire qu'elle vit dans les eaux douces du Saint-Laurent et se dirige en mer pour frayer. La SFPQ suggérait au début des années 2000 que la population d'anguilles d'Amérique était vraisemblablement en déclin. L'anguille serait cependant plus abondante dans la rivière Ristigouche. Si la pêcherie commerciale de l'anguille est permise en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, l'espèce ne fait pas l'objet d'un intérêt par les pêcheurs de la péninsule.

L'alose savoureuse et le gaspareau font partie de la famille des harengs. Les reproducteurs remontent en rivière au printemps pour frayer et retournent en mer vers la fin de l'été. Ces espèces sont présentes dans le bassin hydrographique de la rivière Ristigouche. Au début des années 2000, l'alose savoureuse et le gaspareau ne faisaient pas l'objet d'une pêche sportive ou commerciale très organisée.

Le bar rayé se reproduit en rivière, mais réalise la plus grande partie de sa croissance dans les estuaires ou près des côtes. Cette espèce a fait l'objet d'une pêche sportive intense jusqu'au milieu du 20e siècle, à la suite de quoi elle aurait pratiquement disparu du fleuve Saint-Laurent. Le bar a donc hérité du statut d'espèce menacée. À la suite de mesures de réinsertion, le bar fait l'objet d'une pêche récréative limitée dans le sud du golfe du Saint-Laurent. La population présente dans la baie des Chaleurs serait liée à celle du Nouveau-Brunswick et serait en meilleur état que la population de l'estuaire du Saint-Laurent. Pendant quelques semaines de l'été 2013, la pêche avec remise à l'eau a été permise dans la zone 21, soit la zone se situant entre le pont de Campbellton et Cap-Gaspé (MDDEFP, 2013 a).

En dernier lieu, l'esturgeon noir est une espèce anadrome vivant en région marine côtière et frayant en eau douce au printemps et au début de l'été. Après la fraie, l'espèce retourne dans le golfe du Saint-Laurent. L'esturgeon noir fait l'objet d'une pêche commerciale dans le golfe, ce qui fait du Québec le seul endroit en Amérique où la pêche commerciale de l'esturgeon noir est toujours permise. Bien

que présent sur la rive nord de la Gaspésie, les principaux secteurs de pêche sont Montmagny et Kamouraska. Aucune pêche sportive ne serait présentement pratiquée au Québec (MPO, 2013).

3.3. Les espèces marines

Les régions côtières de la GÎM recèlent plusieurs espèces marines (Figure 3). Parmi ces espèces, on retrouve le maquereau, la plie lisse et la morue. Selon leur cycle respectif, ces espèces seront présentes près des côtes au printemps ou en été. Si la plie et le maquereau peuvent faire l'objet d'une pêche sportive à partir des quais, la pêche à la morue requiert une embarcation puisqu'elle réside essentiellement en profondeur où les eaux sont plus froides. La morue ne s'est toutefois pas remise de la surpêche qui a prévalu jusque dans les années 1990. Selon une mise à jour de Pêches et Océans Canada, le stock de morue se situe toujours dans la zone critique, très en-deçà du point de référence limite (PRL). Par conséquent, pour 2013, l'avis scientifique suggérait de limiter au minimum les prises et de fermer les pêches commerciale dirigée et récréative (Pêches et Océans Canada, 2012).

Figure 3. Les espèces marines.

En plus des espèces susmentionnées, les eaux de la région GÎM abritent une variété de poissons tels que l'ogac, le capelan et le fondule barré. En termes d'exploitation, l'ogac ne fait pas l'objet d'une grande convoitise, le capelan est pêché intensivement pendant la période de la fraie au printemps et le fondule barré est pêché de manière commerciale aux Îles-de-la-Madeleine pour être utilisé comme appât.

3.4. La grande faune

La grande faune de la région GÎM se trouve en Gaspésie et est absente du territoire des Îles-de-la-Madeleine (Figure 4). Le troupeau de caribous montagnards présent en Gaspésie se trouve dans le parc de la Gaspésie et sa population s'élevait à environ 180 individus en 2011 (Nature Québec, 2011). Cette estimation a été revue à la baisse en 2012, alors que le troupeau se situait entre 85 et 120 individus (Sépaq, 2012). Le caribou étant considéré comme une espèce menacée, la chasse à cette espèce est interdite. Son potentiel socioéconomique se limite donc à celui du tourisme et de l'observation, mais demeure un atout important pour la popularité du parc de la Gaspésie. La popularité de l'observation du caribou dans le parc de la Gaspésie nuit cependant à l'effort de conservation. En effet, l'impact des visiteurs se fait sentir négativement sur l'évolution des caribous des bois et des caribous montagnards (ERCF, 2013 ; Dumont, 1993). À terme, le statut menacé du caribou pourrait avoir une répercussion à la hausse sur les quotas de chasse pour des prédateurs du caribou, par exemple l'ours noir.

Figure 4. La grande faune.

L'orignal est présent sur l'ensemble du territoire gaspésien et constitue le gibier préféré des chasseurs de la région. La présence de plusieurs parcs et réserves fauniques dans la péninsule offre un certain niveau de protection à l'orignal, ce qui contribue à la conservation de l'espèce. La chasse à l'orignal est un phénomène socioéconomique important en Gaspésie et engrange une activité économique certaine. Cette activité entraîne également un haut niveau de compétition entre les chasseurs afin d'accéder aux zones les plus productives et mène souvent à des conflits sociaux. La chasse à l'orignal s'effectue à l'arc et à l'arme à feu, pendant deux périodes distinctes.

Depuis 1998, la population d'orignal présente sur le territoire de la zone 1 a crû de manière considérable (Lamontagne et Lefort, 2004 : p. 22). La répartition de la population d'orignaux est cependant différente d'un territoire structuré à l'autre. Par exemple, les réserves fauniques de Matane et de Dunière, situées tout juste à l'extérieur de la zone 1, ont fait face à une surabondance d'orignaux au milieu des années 2000 (Lamoureux, Bélanger et Larocque, 2012). Dans la réserve des Chic-Chocs, la population d'orignaux se situait à 1 236 individus en 2010, pour une densité moyenne de 11,0 orignaux par 10 km² (Dorais et Lavergne, 2010). En s'appuyant sur Landry et Lavergne (2007), Dorais et Lavergne mentionnent que la densité retrouvée sur le territoire non structuré en 2007 se situait à 7,9 orignaux par 10 km². En tout, en 2013, 5 063 orignaux ont été récoltés en Gaspésie (MDDEFP, 2013 b).

Le cerf de Virginie vit dans des habitats forestiers semi-ouverts. Contrairement à l'orignal, la physionomie du cerf de Virginie n'est pas très bien adaptée aux conditions hivernales de la Gaspésie. Couplés à la prédation du coyote, les hivers rigoureux peuvent avoir un impact important sur la population des cerfs de Virginie. En partie à cause de ces facteurs, la chasse au cerf a été limitée en Gaspésie dans les années 1990, pour ensuite reprendre au début des années 2000.

Depuis, le cerf de Virginie se porte bien et les projections à court terme sont positives (Tableau 8).

Tableau 8. Objectifs de densités des populations de cerfs de Virginie dans la zone 01 en 2017.

	Situation en 2008			Projections pour 2017		
ZONE 1	Densités (cerfs/km²)	Populations	Densités optimales (cerfs/km²)	Densités (cerfs/km²)	Populations totales	Récolte de mâles à l'arme à feu
	0,37	7 000	0,5 à 1,0	0,60	11 400	2 700

Source : Huot et Lebel, 2012 : p. 60.

Plus précisément, les données du MRNF montrent un taux de croissance annuel moyen de la population de 16,4 % pour les années 1997 à 2003. Pour cette même période, « la densité serait passée de 0,08 cerf/km² d'habitat principal à 0,20 cerf/km² d'habitat principal. De 2003 à 2009, on observe un taux de croissance annuel moyen de la population de 10,3 % » (Huot et Lebel, 2012 : p. 82).

La chasse au cerf ne représente pas une activité de premier ordre pour les territoires structurés de la zone 1. Les réserves fauniques de Matane, de Dunière et des Chic-Chocs n'offrent pas d'activité de chasse au cerf, tandis que la réserve faunique de Port-Daniel offre une récolte de quelques bêtes. Pour les zecs, entre

2006 et 2008, la récolte annuelle a été de 25 cerfs alors que la pourvoirie à droits exclusifs de la zone 1 a récolté quelques individus (Huot et Lebel, 2012 : p. 84). En tout, en 2013, 1 993 cerfs ont été récoltés en Gaspésie (MDDEFP, 2013 c).

Finalement, l'ours noir s'impose comme le plus grand mammifère carnivore terrestre présent sur le territoire de la Gaspésie. L'habitat de prédilection de l'ours noir est constitué de massifs forestiers, ce qui rend la péninsule gaspésienne propice à cette espèce. La chasse à l'ours est permise sur le territoire, mais est moins populaire parmi les chasseurs de la région que la chasse à l'orignal et que la chasse au cerf de Virginie. Plus précisément, en 2013, 223 ours noirs ont été récoltés en Gaspésie (MDDEFP, 2013 d).

Tableau 9. Population de l'ours noir pour la zone de chasse de la Gaspésie (zone 1).

ZONE 1	2005		Par rapport à 2003
	Population estimée	Densité ours/10 km²	Potentiel de récolte supplémentaire
	4 793	2,15	> 100

Source : Lamontagne, Jolicoeur et Lefort, 2006, p. 33-35.

Pour la région GÎM, trois types de territoires structurés sont présents dans l'habitat de l'ours noir. En premier lieu, les réserves fauniques de Matane, de Dunière, des Chic-Chocs et de Port Daniel occupent 13,4 % de l'habitat de l'ours noir, pour une superficie de 2 998 km². Les Zecs Casault, Cap-Chat, des Anses et York-Baillargeon occupent, quant à elles, 1 180 km², ce qui représente 5,3 % de l'habitat de l'ours noir. La chasse à l'ours se pratique dans la pourvoirie à droits exclusifs de la région, mais de façon ponctuelle. Sous autorisation de commerce délivrée à des pourvoiries sans droits exclusifs, la chasse à l'ours peut également se dérouler sur des terres publiques. Il convient finalement de souligner que la récolte de l'ours noir a principalement lieu sur les territoires non structurés (environ 80 %) puisque l'habitat de cette espèce se trouve principalement sur ces territoires (Lamontagne, Jolicoeur et Lefort, 2006).

3.5. Les animaux à fourrure

Le territoire de la région GÎM abrite une grande diversité d'animaux à fourrure (Figure 5). L'encadrement de l'exploitation de ces espèces s'effectue par la division du territoire en unités de gestion d'animaux à fourrure (UGAF). La région GÎM est divisée en cinq unités, soit quatre pour la péninsule gaspésienne et une pour les Îles-de-la-Madeleine.

Figure 5. Les animaux à fourrure.

À l'intérieur des UGAF, chaque espèce fait l'objet d'un encadrement différent, avec une durée de piégeage différente. La demande pour le piégeage varie selon les espèces. Pour certaines espèces comme la martre d'Amérique, le pékan et le lynx du Canada, la possibilité de piégeage est limitée par l'état précaire de ces populations. Dans certains autres cas, comme la moufette et l'écureuil roux, l'offre de piégeage pourrait être augmentée, mais la demande n'est pas présente. Pour l'année 2012-2013, les espèces ayant été le plus piégées en Gaspésie sont la martre (1 281 individus), la belette (850), le rat musqué (781) et le castor (604) (MDDEFP, 2013 e).

3.6. La petite faune

Le groupe « petit gibier » contient 23 espèces d'oiseaux et de mammifères indigènes, ainsi que huit espèces d'oiseaux exotiques, auxquels s'ajoutent les oiseaux migrateurs (Figure 6). Si la Gaspésie s'appuie sur une grande diversité de petits gibiers, les chasseurs de la Gaspésie favorisent la gélinotte huppée, le tétras du Canada et le lièvre d'Amérique.

Figure 6. La petite faune.

Les micromammifères sont des mammifères terrestres dont le poids ne dépasse pas quelques dizaines de grammes, par exemple les petits rongeurs et les insectivores. Ces mammifères agissent dans bien des cas comme des bio-indicateurs suite à des modifications apportées à un milieu naturel. Pour cette raison, ces espèces sont principalement récoltées pour des activités scientifiques ou éducatives et ne font pas l'objet d'un intérêt généralisé.

L'avifaune réfère aux oiseaux en général. En plus du potentiel lié à la chasse de sauvagines, les oiseaux font l'objet d'un intérêt important de la part des ornithologues. Dans les zones propices, l'ornithologie peut générer une certaine activité socioéconomique, notamment par l'aménagement de zones d'observation.

Le groupe des amphibiens et reptiles inclut les urodèles, les anoures, les tortues et les serpents. Le prélèvement de ces espèces ne représente pas un grand potentiel de mise en valeur, à l'exception d'objectifs éducatifs liés à la compréhension du milieu naturel et de l'écologie en général.

Méthodologie

Cette section présente la méthodologie encadrant l'analyse. La première sous-section précise les objectifs et le cadre d'analyse, alors que la deuxième sous-section s'intéresse à la provenance des données, à la période temporelle analysée, aux territoires étudiés ainsi qu'aux limites méthodologiques.

1. Objectifs et cadre d'analyse

1.1. Objectifs

L'objectif premier de cette étude est de dresser un état de situation sommaire de la viabilité et de la rentabilité des territoires fauniques structurés en Gaspésie. L'étude se penche sur les zones d'exploitation contrôlée, les réserves fauniques et les pourvoiries de la région. Bien que les divers types de refuges fauniques fassent partie des territoires structurés et contribuent à la conservation des espèces fauniques exploitées, ces territoires ne sont pas abordés dans ce rapport.

Le deuxième objectif est d'identifier des solutions potentielles permettant aux territoires fauniques de bonifier leurs perspectives de réussite. Ces recommandations sont basées sur l'analyse des résultats ainsi que sur une revue de la littérature.

1.2. Cadre d'analyse

L'analyse de la viabilité et de la rentabilité des territoires fauniques s'effectue à l'intérieur d'un cadre soulignant l'apport économique généré par l'exploitation des ressources fauniques. Par conséquent, la valeur des ressources et le mode d'exploitation de ces dernières sont analysés dans une perspective de rentabilité pour l'organisme gestionnaire. Les principales données utilisées dans ce rapport sont les états financiers des territoires fauniques. Le cadre analytique s'inspire d'une étude préexistante sur le développement stratégique des rivières à saumon du Québec (MBC, 2002), laquelle apprécie un ensemble de données et de ratios visant à identifier la viabilité et la rentabilité des territoires fauniques. Le tableau 10 liste les

ratios et les types de données utilisés pour analyser les états financiers des territoires[3].

Tableau 10. Critères d'analyse des données financières.

DONNÉES ET RATIOS	
Total des revenus	Fonds de roulement (ACT/PCT) - Actif à court terme (ACT) - Passif à court terme (PCT)
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	Immobilisations (coûts non amortis)
Montant des revenus autonomes	Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus (avant amortissement)	Dette totale
Montant des revenus de subvention	Dette à long terme
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	Actif total
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	Actif net
Surplus/déficit annuel (avant amortissement)	Ratio d'endettement
Actif net (surplus/déficits cumulés) Fonds non affectés	Ratio d'endettement à long terme

1.2.1. Interprétation des ratios

Les résultats découlant de l'analyse des différents ratios mentionnés ci-dessus permettent de dresser un portrait global de l'état financier de chaque territoire analysé. Par souci de convivialité, ces portraits sont classés selon une hiérarchisation à trois niveaux : territoire à statut satisfaisant, territoire à statut préoccupant et territoire à statut précaire (Figure 7). Cette hiérarchisation a l'avantage de présenter un portrait visuel de l'état des différents territoires fauniques. Bien que l'ensemble des données et ratios susmentionnés soient pertinents, les principaux indicateurs utilisés pour situer les territoires à l'intérieur de l'un des trois statuts sont les bénéfices et les déficits annuels, les revenus autonomes, les surplus et les déficits annuels, et l'état du fonds roulement. Ces points de référence communs sont par la suite utilisés dans la section portant sur la discussion des résultats.

[3] Les définitions pour quelques-uns de ces termes se trouvent au tableau 2.

Les territoires à statut satisfaisant	Les territoires à statut préoccupant	Les territoires à statut précaire
•Ces territoires sont en bonne santé financière. Leurs bénéfices annuels sont stables, les revenus autonomes sont en croissance, ils accumulent des surplus et leur fonds de roulement sont adéquats.	•La santé financière de ces territoires les place parfois face à des déficits annuels et les revenus de subvention sont en croissance par rapport aux revenus autonomes. •Ces territoires affichent néanmoins des surplus cumulés croissants ou stables. Ils bénéficient également d'un fonds de roulement acceptable (valeur de 1).	•La santé financière de ces territoires est précaire. Plus précisément, ces territoires peuvent exhiber des déficits annuels récurrents, des surplus cumulés en baisse, des déficits accumulés en hausse ou encore un fonds de roulement inférieur à la norme (valeur de 1). Finalement, les fonds de subvention deviennent nécessaires au maintien des activités du territoire.

Figure 7. Les territoires selon leur statut financier.

En dernier lieu, des données sur les activités de pêche et de chasse sont utilisées pour mieux ancrer la discussion dans la réalité de chaque territoire.

1.2.2. Présentation des tendances

Le dernier chapitre présente un portrait général des territoires analysés. Pour y arriver, les principales tendances recensées dans les données financières de chaque territoire sont saisies dans un tableau regroupant chacun des trois statuts (satisfaisant, préoccupant ou précaire). Pour chaque critère d'analyse considéré, les principales tendances sont indiquées à l'aide d'un signe positif (+) ou d'un signe négatif (-). Selon le critère d'analyse, le signe positif réfère à une tendance croissante ou à l'accumulation de surplus. Le signe négatif, quant à lui, réfère à des tendances décroissantes ou déficitaires. Seuls les critères les plus révélateurs pour chaque territoire ont été saisis dans les tableaux. Ceci permet d'alléger la présentation et de mettre en exergue les tendances généralisables parmi les territoires ayant le même statut.

2. Paramètres de la recherche et limites méthodologiques

2.1. Provenance et collecte des données

Les données utilisées dans cette étude sont des données secondaires. En premier lieu, les données quantitatives proviennent du secteur Faune du ministère des Ressources naturelles, maintenant intégré au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Les informations concernant les activités menées à l'intérieur des territoires fauniques (ex. : succès de pêche) proviennent également de cette source. Les données provenant de MBC (2002) ont été intégrées à l'analyse des territoires offrant la pêche au saumon. Ces données couvrent la période 1998-2000 et offrent donc un point de comparaison additionnel. Il convient d'interpréter ces données avec prudence puisqu'elles proviennent d'un autre cadre méthodologique[4].

En deuxième lieu, les données non quantitatives proviennent de rapports et d'études publiques. Dans de tels cas, les sources sont précisées de manière ponctuelle.

Aucune entrevue n'a été menée spécifiquement pour ce rapport.

2.2. Période couverte

La période étudiée s'étend de 2006 à 2011. Des données provenant de MBC (2002) pour les années 1998-2000 ont été incluses pour certains territoires.

2.3. Territoires analysés

Cette étude s'intéresse aux territoires fauniques structurés de la région administrative de la Gaspésie[5] (Tableau 11).

[4] Voir l'Annexe 1 pour les tableaux des portraits financiers et des activités.
[5] Voir l'Annexe 2 pour les cartes des territoires.

Tableau 11. Territoires structurés analysés.

TERRITOIRES FAUNIQUE STRUCTURÉS	
Zec de la rivière Nouvelle	Zec Baillargeon
Zec de la rivière Bonaventure	Zec de la rivière Petite-Cascapédia
Zec des Anses	Zec Pabok
Zec de la Grande-Rivière	Réserve faunique de la rivière Cascapédia
Zec de la rivière York	Zec de la rivière Dartmouth
Réserve faunique de la rivière Saint-Jean	Zec de la rivière Madeleine
Zec Cap-Chat (incluant la Zec de la rivière Cap-Chat)	Réserve faunique des Chic-Chocs
Réserve faunique de la rivière Sainte-Anne	Parc national de la Gaspésie
Parc national du Canada Forillon	Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
Réserve faunique de Port-Daniel	Pourvoirie *Falls Gully*

2.4. Limites méthodologiques

Les limites méthodologiques de cette étude s'articulent en premier lieu autour de la disponibilité des données. En effet, il n'a pas été possible d'accumuler toutes les données nécessaires à l'établissement d'un portrait similaire pour l'ensemble des territoires, pour toutes les années étudiées. De plus, les données financières pour un ensemble de territoires n'étaient pas accessibles. Par conséquent, l'analyse ne s'appuie pas sur des données uniformes pour chaque territoire.

En deuxième lieu, l'étendue relativement courte de la période étudiée constitue en soi une autre limite puisqu'une période de six ans ne permet pas de dresser de grandes tendances. De plus, le pouvoir comparatif des données provenant de MBC (2002) dans le contexte du présent rapport doit être nuancé. Le fait que ces données proviennent d'un cadre méthodologique différent de celui des autres données réduit effectivement les conclusions qui peuvent être tirées de leur comparaison.

En troisième lieu, les constats tirés de l'analyse ont été effectués sans consultation avec les gestionnaires des territoires fauniques. Ceci représente une limite à l'exhaustivité des résultats puisque des entrevues auraient permis de préciser certaines interrogations sur les données.

En dernier lieu, les données financières et les données pour les activités ne correspondent pas toujours. Dans la plupart des cas, les données financières couvrent les années 2006-2011, alors que les données pour les activités couvrent la

période 2009-2011. Les tableaux récapitulatifs précisent les périodes étudiées lorsque ces paramètres ne sont pas respectés. Dans un tel contexte, il devient difficile d'établir des liens probants entre l'évolution des données financières et l'évolution des données sur les activités. Les constats tirés des données de MBC (2002) ne sont pas inclus dans les tableaux récapitulatifs.

Résultats

1. Portrait des territoires sous affectation en Gaspésie

Cette section présente les résultats pour chaque territoire faunique structuré. Chaque sous-section présente un bref portrait du territoire, sa situation géographique, un portrait de sa situation financière ainsi que les principales activités et les principaux produits offerts. Les informations descriptives sont tirées du site Internet de l'organisme gestionnaire, de Tremblay et Caron (2003) et du site Internet Saumon Québec, lorsqu'approprié. Ces sources s'ajoutent aux rapports soumis au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2006 à 2011) et à MBC (2002), lesquels fournissent les données financières ainsi que les données sur les activités. Pour faciliter la discussion, le terme de zec est utilisé parfois pour substituer les sociétés de gestion des territoires, notamment en ce qui concerne le nombre d'employés et les données financières.

1.1. Zec de la rivière Nouvelle

La source de la rivière Nouvelle se situe dans le massif des monts Chic-Chocs et celle-ci se déverse dans la baie des Chaleurs, en passant par la municipalité de Nouvelle, dans la MRC Avignon. Le bassin versant de la rivière draine une superficie de 1 195 km^2. L'écosystème de la rivière Nouvelle a été grandement affecté par les opérations de flottage de bois menées par l'industrie forestière locale jusqu'au milieu des années 1970.

Au début des années 1990, la Société de Restauration et de Gestion de la rivière Nouvelle inc. (SRGN) a entamé les travaux de restauration de la rivière afin de la rendre de nouveau habitable par le saumon. Depuis 1997, la rivière est légalement décrétée « rivière à saumon » au Règlement de pêche du Québec. Durant la même année, la rivière obtient le statut de zec et sa gestion est déléguée à la SRGN. En tout, ce cours d'eau offre 57 fosses distribuées dans six secteurs non contingentés et un secteur contingenté. La Zec s'étend sur une distance de 86 kilomètres.

Parallèlement à la pêche au saumon, la Zec offre la pêche à la truite de mer ainsi que l'hébergement en camping et en chalet. Pour l'année 2011, la Zec comptait 6,5 employés à temps plein pendant sa période d'opération.

1.1.1. Données financières

Les données financières montrent que la Zec a, entre 2006 et 2011, réussi à faire croître ses revenus. La hausse la plus marquée, soit celle entre les années 2010 (132 644 $) et 2011 (257 279 $), est toutefois due à une importante hausse (70 %) des revenus de subvention. Par conséquent, le ratio des revenus autonomes sur le total des revenus est passé de 34 % en 2010 à 15 % en 2011. De plus, malgré la hausse des revenus de subvention, la Zec affiche un surplus annuel de 2 958 $ pour l'année 2011, ce qui est inférieur au surplus de l'année précédente (5 365 $). Le surplus cumulé se chiffre à 58 003 $ pour l'année 2011, un montant en croissance constante pour la période considérée. À l'inverse, le fonds de roulement n'affiche pas une croissance stable, oscillant entre des valeurs de 0,7 (année 2006), 11,1 (année 2007) et 2,3 (année 2011). Bien que la dette totale et la dette à long terme suivent des tendances à la baisse, les ratios d'endettement demeurent élevés, se situant respectivement à 66,7 % (2011) et à 59 % (2011). Ces éléments suggèrent que la Zec peine à être rentable par les seuls revenus de ses activités.

La comparaison de ces données à celles colligées par MBC (2002) pour les années 1998-2000 montre une diminution des montants de revenus autonomes et une variation en dents de scie des revenus de subvention. Les données montrent également un endettement accru et des ratios d'endettement plus élevés.

1.1.2. Activités

La Zec a connu une augmentation du nombre de jours/activité de pêche entre 2010 (307) et 2011 (560). Pour ces deux années, il est possible de noter une augmentation du succès pour la truite de mer et une baisse du succès pour le saumon. Dans une telle situation, la Zec pourrait bénéficier d'actions visant à favoriser un meilleur ratio succès saumon, ce qui pourrait contribuer à la stabilité de la croissance des jours de pêche.

1.1.3. Statut de la Zec de la rivière Nouvelle

Les principales observations consignées dans le tableau 12 pointent vers un statut préoccupant pour la Zec de la rivière Nouvelle. Entre autres, la baisse des revenus autonomes, les faibles surplus annuels et les ratios d'endettement élevés suggèrent que la Zec bénéficierait d'une augmentation de ses revenus autonomes.

Tableau 12. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Nouvelle.

Zec de la rivière Nouvelle		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Augmentation des revenus Diminution de la dette à long terme Augmentation des actifs nets Augmentation des actifs à court terme Augmentation des fonds non affectés Surplus cumulés croissants	Augmentation du nombre de jours/activité de pêche Augmentation du succès autres salmonidés (truite de mer)
À améliorer	Surplus en baisse depuis 2009 Les revenus autonomes ne suivent pas une tendance à la hausse stable Augmentation du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Diminution du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	Diminution du ratio succès saumon

1.2. Zec Baillargeon

La Zec Baillargeon est située près de la municipalité de Gaspé. Elle a été créée en 1981 et couvre une superficie de près de 70 km². Les principales activités offertes sont la pêche à l'omble de fontaine ainsi que la chasse à l'orignal, à l'ours noir, à la gélinotte, au tétras et au lièvre. La Zec offre également l'hébergement en chalet et en camping.

En 2011, la Zec comptait 6 employés.

1.2.1. Données financières

Les données financières disponibles sont limitées à la période 2006-2009. L'évolution du total des revenus montre une augmentation des revenus pour la période analysée, passant de 91 117 $ en 2006 à 307 558 $ en 2009. Les données montrent également qu'alors que le montant des revenus autonomes augmente entre 2006 (35 049 $) et 2009 (43 858 $), le ratio des revenus autonomes par rapport au total des revenus, quant à lui, diminue de 38 % à 14 %. Par conséquent, le

ratio des revenus de subvention augmente de manière importante, soit de 55 % (2006) à 89 % (2009).

Les données financières montrent également une série de déficits croissants entre 2007 (-2 906 $) et 2009 (-17 101 $). De plus, pour la période étudiée, le rapport de l'actif et du passif à court terme affiche un fonds de roulement inférieur à 1. Finalement, la dette total de la Zec augmente entre 2006 (5 000 $) et 2008 (105 000 $), mais diminue pour l'année 2009 (57 999 $). Le ratio d'endettement passe respectivement de 25 % à 8 % entre 2006 et 2009.

1.2.2. Activités

La pêche est l'activité qui génère le plus de jours d'activités à la Zec Baillargeon, le nombre de jours d'activités se situant à 1 620 pour 2010 et 1 672 pour 2011. À titre de comparaison, la chasse à l'orignal, la deuxième activité la plus populaire de la Zec, affichait 180 jours d'activités pour 2010 et 45 jours d'activités pour 2011. Le succès de pêche est passé de 3,42 (2010) à 3,07 (2011) pour la période analysée, alors que le succès de chasse à l'orignal est demeuré significativement moindre, soit 0,02 pour 2010 et 0,09 pour 2011.

1.2.3. Statut de la Zec Baillargeon

Selon les critères utilisés, les données financières suggèrent un statut précaire pour la Zec Baillargeon (Tableau 13). Il convient toutefois de souligner que les données utilisées pour cette analyse sont fragmentaires et limitent la représentativité du statut octroyé. Plus précisément, les données financières et celles des activités ne peuvent être croisées puisqu'elles couvrent deux périodes différentes.

Tableau 13. Sommaire de la situation de la Zec Baillargeon.

Zec Baillargeon		
	Données financières (2006-2009)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Augmentation des revenus Diminution du ratio d'endettement	Augmentation du nombre jours/activité de pêche en général Augmentation du succès orignal
À améliorer	Diminution du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus Augmentation du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Déficit croissant Fonds de roulement inférieur à 1	Diminution de l'effort jour-chasse Diminution du succès autres salmonidés

1.3. Zec de la rivière Bonaventure

La rivière Bonaventure prend sa source dans le parc de la Gaspésie et coule vers la baie des Chaleurs sur plus de cent kilomètres. La Zec de la rivière Bonaventure a été créée en 1980 et s'étend sur 199 kilomètres. L'Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc (APSB). est l'organisme gestionnaire du territoire. Suite à une entente, la Zec exploite conjointement la rivière avec le club de pêche Le Canadien. On retrouve également, en aval de la rivière, un ensemble de sections à tenure privée. La Zec recueille environ 70 % des saumons pêchés, alors que le club et la partie non structurée recueillent la partie restante. Dans l'ensemble, 98 fosses sont réparties sur le territoire de la Zec. De ces fosses, six sont contingentées et trois sont non contingentées.

En 2011, l'APSB comptait 19 employés à temps plein pendant la période d'opération.

1.3.1. Données financières

Entre 2007 et 2011, la Zec de la rivière Bonaventure a affiché une augmentation constante de ses revenus totaux. Cette période correspond également à une augmentation stable de ses revenus autonomes, lesquels passent de 398 273 $ en 2007 à 541 080 $ en 2011. En termes de pourcentage, le ratio des revenus

autonomes est à son plus bas en 2009 (73 %) et à son plus élevé en 2011 (90 %). De manière générale, les revenus de subvention suivent une tendance à la baisse entre 2006 (16 703 $) et 2011 (11 314 $). L'année 2009 constitue une exception considérable à cette tendance, avec un revenu de 120 791 $ pour un ratio sur le total des revenus de 20 %. À titre de comparaison, l'année 2006 affiche le deuxième ratio le plus élevé avec 3 %.

De manière générale, la Zec réussit à équilibrer ses revenus et ses dépenses, et les surplus annuels varient entre 16 727 $ pour l'année 2006 et 77 482 $ pour l'année 2010. Toutefois, les données montrent des déficits pour les années 2007 (-6 522 $) et 2008 (-4 362 $). Malgré ceci, le fonds de roulement demeure supérieur à 1 pour chaque année de la période considérée. La dette totale connaît une hausse pour les années 2008 (190 020 $), 2009 (207 057 $) et 2010 (210 308 $), mais diminue considérablement pour l'année 2011 (129 648 $). Dans l'ensemble, la dette à long terme suit une tendance à la baisse, passant de 110 612 $ (2006) à 70 183 $ (2011). Le ratio d'endettement augmente entre 2006 (18 %) et 2011 (24 %), alors que le ratio d'endettement à long terme diminue (respectivement 14 % et 12 %).

La comparaison de ces données à celles colligées par MBC (2002) pour les années 1998-2000 montre une tendance à la hausse des revenus autonomes, une tendance à la baisse des revenus de subvention, une baisse du fonds de roulement ainsi qu'une hausse de la dette totale.

1.3.2. Activités

Le nombre de jours d'activités de pêche au saumon a légèrement augmenté entre 2010 (6 135 jours) et 2011 (6 151 jours). Le succès saumon suit également une tendance à la hausse et augmente de 0,07 en 2010 à 0,11 en 2011. Parallèlement, la Zec offre la pêche à la truite de mer. Les données disponibles ne permettent cependant pas d'analyser l'évolution de cette activité.

1.3.3. Statut de la Zec de la rivière Bonaventure

Pour la période considérée, les critères d'analyse situent le statut de la Zec de la rivière Bonaventure comme étant satisfaisant (Tableau 14). Les principaux éléments justifiant ce statut sont l'augmentation des revenus autonomes et du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus, la diminution du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus, l'augmentation du fonds de roulement et des surplus annuels pour les années 2009, 2010 et 2011. Il convient finalement de souligner que si la Zec a affiché des déficits annuels pour les années 2007 et 2008, elle disposait toutefois d'importants surplus cumulés lui permettant d'en mitiger les effets.

Tableau 14. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Bonaventure.

Zec de la rivière Bonaventure		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Augmentation des revenus autonomes Augmentation du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus Diminution du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Augmentation du fonds de roulement entre 2007 et 2011 Surplus annuels pour les années 2009, 2010 et 2011	Augmentation du nombre de jours d'activités de pêche Augmentation du succès saumon
À améliorer	Déficits annuels pour les années 2007 et 2008	

1.4. Zec de la rivière Petite-Cascapédia

La rivière Petite-Cascapédia prend sa source dans les monts Chic-Chocs et se déverse dans la baie des Chaleurs, près de New Richmond. Les branches est et ouest de la Petite-Cascapédia se joignent à environ 20 kilomètres de l'embouchure de la rivière.

À ses débuts, dans les années 1940, la Petite-Cascapédia faisait partie du réseau des réserves fauniques. Son statut a cependant changé pour celui de zec au début des années 1990. La Zec est depuis gérée par l'Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc (APSRC). Le territoire de la Zec s'étend sur environ 127 kilomètres.

La rivière Petite-Cascapédia compte près de 60 fosses, lesquelles sont réparties dans quatre secteurs, trois étant contingentées et un étant non contingenté. De ces fosses, 48 sont situées sur le territoire de la Zec.

L'APSRC offre la pêche au saumon et à la truite de mer, ainsi que l'hébergement en chalet et comptait, en 2011, 9 employés à temps plein.

1.4.1. Données financières

L'évolution du total des revenus pour la période analysée s'effectue en dents de scie, le montant le moins élevé se situant en 2008 avec 147 436 $, alors que l'année 2010 affiche le montant le plus élevé avec 195 996 $. Les revenus autonomes suivent une tendance à la hausse entre 2006 (143 179 $) et 2010 (187 683 $), puis redescendent pour l'année 2011 (169 605 $). Les montants de revenus de subvention évoluent également en dents de scie, passant par exemple de 41 212 $ en 2007 à 2 190 $ en 2008. Les pourcentages de ratio des revenus de subvention sur le total des revenus demeurent néanmoins bas. L'évolution du ratio des revenus de subvention suggère que la Zec peut, de manière générale, générer suffisamment de revenus pour financer ses activités. Cette impression est toutefois trompeuse puisque, sur la période analysée, la Zec affiche autant d'années avec un déficit annuel que d'années avec un surplus annuel. Malgré ceci, le fonds de roulement demeure au-dessus de 1 pour les six années, tout en suivant une tendance décroissante. Plus précisément, ce taux passe de 58,9 pour 2006 à 2,1 pour 2011, ce qui implique que la dette totale de la Zec augmente par rapport à son actif. Son ratio d'endettement était de 2 % en 2006 et de 47 % en 2011. Finalement, le ratio d'endettement à long terme passe de 19 % en 2009 à 22 % en 2011.

La comparaison de ces données à celles colligées par MBC (2002) pour les années 1998-2000 montre une hausse des revenus autonomes et une baisse des revenus de subvention.

1.4.2. Activités

La pêche est la principale activité offerte dans la Zec. Si le nombre de jours d'activités de pêche au saumon augmente entre 2010 (778) et 2011 (892), le nombre de jours d'activités pour la pêche à l'omble de fontaine diminue entre 2010 (353) et 2011 (65). Dans l'ensemble, le nombre total de jours d'activités pour la pêche diminue entre 2010 (1 131) et 2011 (957).

Le succès de pêche de l'omble de fontaine augmente entre 2010 (0,47) et 2011 (1,69), alors que le succès de pêche au saumon diminue pour la même période (0,21 à 0,05). Les données disponibles ne peuvent expliquer l'évolution respective du succès de chaque espèce.

1.4.3. Statut de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia

Si les critères utilisés confèrent un statut préoccupant à la Zec, son portrait financier demeure viable (Tableau 15). Plus précisément, les ratios élevés des revenus autonomes sur le total des revenus ainsi que les bas ratios des revenus de subvention sur le total des revenus montrent la capacité de la Zec de générer des

revenus. Néanmoins, pour la période analysée, la Zec accumule un endettement croissant et son fonds de roulement subit une décroissance constante. Les données montrent également des déficits annuels ainsi qu'une diminution de ses surplus cumulés.

Tableau 15. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia.

Zec de la rivière Petite-Cascapédia		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Le ratio des revenus autonomes sur le total des revenus demeure élevé Le ratio des revenus de subvention sur le total des revenus demeure bas	Augmentation du nombre de jours d'activités de pêche au saumon Augmentation du succès omble de fontaine
À améliorer	Les actifs nets sont en décroissance Le fonds de roulement est en décroissance Augmentation du ratio d'endettement à long terme	Diminution du nombre de jours d'activités de pêche omble de fontaine Diminution du ratio succès saumon

1.5. Zec des Anses

Créée en 1979, la Zec des Anses est située près de la Ville de Chandler et couvre une superficie de 164 km². Les principales activités de la Zec sont la pêche et la chasse. La principale espèce de poisson est l'omble de fontaine. Les activités de chasse, quant à elles, sont variées. Les utiliteurs du territoire peuvent chasser l'orignal, l'ours noir, le cerf de Virginie, la gélinotte, le tétras, le lièvre et la bécasse. La Zec offre également l'hébergement en camping.

En 2011, la Zec des Anses comptait 7 employés.

1.5.1. Données financières

Les montants totaux de revenus pour la Zec des Anses montrent une fluctuation importante pour la période considérée. Les revenus oscillent entre 179 645 $ (2006) et 454 844 $ (2011). Malgré cette fluctuation, les montants de revenus autonomes demeurent, quant à eux, relativement stables, variant entre 119 930 $ (2006) et 143 967 $ (2009). Cette stabilité ne se retrouve toutefois pas

dans le ratio des revenus autonomes sur le total des revenus puisque le ratio passe de 67 % pour l'année 2006 à 29 % pour l'année 2011. Les revenus de subvention suivent une tendance croissante entre 2006 (26 742 $) et 2011 (309 819 $). Le ratio des revenus de subvention sur le total des revenus passe alors de 15 % en 2006 à 68 % en 2011. Cette hausse des revenus de subvention ne permet cependant pas à la Zec d'assurer une stabilité financière puisqu'elle affiche des déficits annuels pour les années 2010 (-2 551 $) et 2011 (-5 449 $). Ce déséquilibre est bien représenté par le ratio du fonds de roulement, celui-ci diminuant graduellement entre 2006 (3,7) et 2011 (0,5). La dette totale augmente considérablement entre 2006 (35 347 $) et 2010 (98 844 $), mais redescend pour l'année 2011 (39 981 $). Le ratio d'endettement varie entre 2006 (14 %) et 2010 (27 %) et retourne près du niveau de 2006 pour l'année 2011 (13 %). La dette à long terme, quant à elle, passe de 32 606 $ en 2006 à 0 $ en 2011.

1.5.2. Activités

La Zec offre une variété d'activités. Plus précisément, le nombre de jours d'activités pour la chasse à l'orignal augmente entre 2010 (609 j) et 2011 (1 503 j). La chasse au cerf de Virginie suit la même tendance (respectivement 157 j et 178 j), alors que la chasse au petit gibier diminue (35 j et 8 j). Le nombre de jours d'activités de pêche à l'omble de fontaine, quant à lui, diminue entre 2010 (3 633 j) et 2011 (3 453 j).

Le taux de succès diffère considérablement pour les différentes activités. Le succès orignal demeure bas pour 2010 (0,02) et 2011 (0,01). Les taux de succès pour les activités de chasse au cerf de Virginie et à l'ours noir sont tous deux nuls (0,0), alors que les taux pour la chasse au petit gibier ne sont pas disponibles. Finalement, le taux de succès omble de fontaine augmente entre 2010 (4,08) et 2011 (4,15).

1.5.3. Statut de la Zec des Anses

La Zec des Anses se qualifie comme ayant un statut préoccupant (Tableau 16). Les principaux éléments justifiant ce statut sont la présence de déficits annuels, un fonds de roulement en baisse, la diminution des revenus autonomes et l'augmentation du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus. La Zec dispose néanmoins d'un bon surplus cumulé.

Tableau 16. Sommaire de la situation de la Zec des Anses.

Zec des Anses		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Diminution de la dette totale	Augmentation du nombre de jours d'activités de chasse à l'orignal Augmentation du nombre de jours d'activités de chasse au cerf de Virginie Taux de succès en hausse pour l'activité de pêche
À améliorer	Diminution des revenus autonomes Déficits annuels pour 2010 et 2011 Augmentation du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Fonds de roulement inférieur à 1	Les taux de succès des activités de chasse sont bas ou nuls Diminution du nombre de jours d'activités de chasse à l'ours Diminution du nombre de jours d'activités omble de fontaine

1.6. Zec Pabok

La Zec Pabok a été créée en 1997 et couvre une distance de 165 kilomètres. La Zec inclut les rivières du Grand Pabos Nord, du Petit Pabos et du Grand Pabos Ouest. Les rivières prennent leur source dans les monts Chic-Chocs et se déversent dans la baie du Grand Pabos, près de la Ville de Chandler. Le Regroupement pour la restauration des trois rivières Pabos inc (RRTRP). est chargé de gérer ces trois rivières. Les principales activités offertes par la Zec sont la pêche au saumon et la pêche à la truite de mer.

En 2011, la Zec Pabok comptait 7 employés.

1.6.1. Données financières

Le total des revenus pour la période étudiée suit une tendance relativement stable entre 2006 (154 341 $) et 2010 (148 371 $), puis il est possible d'observer une hausse pour l'année 2011 (211 526 $). L'évolution des montants de revenus autonomes pour les années 2006 (26 366 $) et 2011 (78 140 $) montre une augmentation de 20 % du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus. Une comparaison similaire pour le montant des revenus de subvention révèle une

différence de ratio de 19 % entre 2006 (104 737 $) et 2011 (104 235 $). Le portrait financier de la Zec présente des déficits pour les années 2006 et 2010, et des surplus annuels pour les autres années. Les montants pour les fonds non affectés, quant à eux, sont négatifs pour l'ensemble de la période, à l'exception de 2009. Les données pour les fonds non affectés sont négatives pour toutes les années, sauf 2009. Le fonds de roulement se situe de manière constante à une valeur inférieure à 1, mise à part l'année 2008. Finalement, les données montrent un endettement total croissant de la Zec entre 2007 et 2011. Plus précisément, la dette totale est à son plus bas en 2007, avec 23 771 $, et à son plus élevé en 2011 avec 92 659 $. Pour ces mêmes années, le ratio d'endettement passe de 37 % à 69 %.

1.6.2. Activités

Les données sur les activités n'étaient pas disponibles pour la Zec Pabok.

1.6.3. Statut de la Zec Pabok

La Zec Pabok a un statut précaire (Tableau 17). Les principaux éléments justifiant ce statut sont l'apport financier important des revenus de subvention, la présence de déficits et de surplus peu élevés, une suite de montants négatifs pour les fonds non affectés, un fonds de roulement constamment sous une valeur de 1 (à l'exception de l'année 2008), ainsi qu'une dette et un ratio d'endettement en croissance entre 2007 et 2011.

Tableau 17. Sommaire de la situation de la Zec Pabok.

Zec Pabok		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (Non disponible)**
Points forts	Augmentation du total des revenus	ND
À améliorer	Ratio élevé des revenus de subvention sur le total des revenus Déficits annuels Fonds de roulement inférieur à 1 Fonds non affectés négatifs Augmentation de la dette totale	ND

1.7. Zec de la Grande-Rivière

La rivière Grande-Rivière s'alimente aux monts Chic-Chocs et se déverse dans la baie des Chaleurs, près de la ville de Chandler. Créée en 1980, la Zec s'étend sur 23 kilomètres et est gérée par la Société de gestion de la rivière Grande-Rivière (SGRGR). La compagnie Forestière des trois couronnes inc. est propriétaire d'une section de la rivière. La pourvoirie Forestière des trois couronnes inc. gère cette section de la rivière et y possède des droits de pêche exclusifs.

En 2011, la Zec comptait 5 employés.

1.7.1. Données financières

Le total des revenus a augmenté entre 2006 et 2011, passant de 77 542 $ à 111 007 $. Le montant des revenus autonomes a également suivi une tendance à la hausse, le ratio des revenus autonomes sur le total des revenus passant de 81 % (62 634 $) en 2006 à 94 % (104 301 $) en 2011. Parallèlement, à partir de 2007, le montant des revenus de subvention sur le total des revenus passe de 35 950 $ (2007) à 6 535 $ (2011), soit une baisse du ratio de l'ordre de 31 %. La Zec affiche également des surplus annuels constants ainsi qu'un important surplus cumulé. Il est toutefois possible de noter, pour les années 2006 à 2009, des montants négatifs pour les fonds non affectés. Entre 2006 et 2009, la Zec a affiché un fonds de roulement inférieur à 1, alors que le taux était supérieur à 1 pour les années 2010 et 2011. L'endettement total est relativement stable sur la période analysée, mais suit une tendance à la hausse, passant de 27 % (2006) à 35 % (2011). Les montants de la dette à long terme, quant à eux, diminuent entre 2006 (130 877 $) et 2011 (103 612 $), alors que le ratio augmente légèrement, passant de 25 % à 28 %.

La comparaison de ces données à celles colligées par MBC (2002) pour les années 1998-2000 montre des revenus autonomes à la hausse, une baisse des revenus de subvention, des surplus annuels en hausse, une augmentation de la dette totale ainsi que des ratios d'endettement en hausse.

1.7.2. Activités

Les données pour les activités sont fragmentaires et se prêtent difficilement à l'analyse. Il est toutefois possible de remarquer que le nombre de jours d'activités de pêche a augmenté entre 2010 (501) et 2011 (703).

1.7.3. Statut de la Zec de la Grande-Rivière

La Zec de la Grande-Rivière a un statut satisfaisant (Tableau 18). Les données montrent une augmentation des revenus autonomes, une diminution des fonds de

subvention, ainsi qu'un fonds de roulement en croissance se situant à des valeurs supérieures à 1 pour les années 2010 et 2011. Si les données montrent une amélioration graduelle de la situation financière, certains éléments sont cependant à surveiller. Plus précisément, les fonds non affectés sont négatifs de 2006 à 2009 et les ratios d'endettement total et à long terme suivent des tendances à la hausse.

Tableau 18. Sommaire de la situation de la Zec de la Grande-Rivière.

Zec de la Grande-Rivière		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Augmentation des revenus autonomes et du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus Diminution du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Augmentation du fonds de roulement au-dessus du seuil de 1	Augmentation du nombre de jours d'activités de pêche en général
À améliorer	Fonds non affectés négatifs (2006 à 2009) Ratios d'endettement en hausse	

1.8. Réserve faunique de la rivière Cascapédia

Comme les rivières Bonaventure et Ristigouche, la rivière Cascapédia figure parmi les meilleures rivières de la région. S'abreuvant au massif des monts Chic-Chocs, la rivière Cascapédia se déverse près des municipalités de Maria et de New Richmond. Créée en 1982 et s'étendant sur une distance de 118 kilomètres, la réserve est gérée par la Société Cascapédia inc., laquelle est également responsable de l'aménagement de la rivière et de la protection de la ressource. Le conseil d'administration est organisé sous une structure de cogestion et est composé de douze membres, soit six provenant de la communauté autochtone de Gesgapegiag et six de la communauté de Cascapédia–Saint-Jules. De plus, six camps de pêche privés exploitent la rivière.

Les principales espèces pêchées sont le saumon atlantique et l'omble de fontaine.

Les données financières ne peuvent pas être mises en lien avec les données sur les activités puisque les périodes couvertes ne correspondent pas. Les données financières couvrent la période 2006-2009, alors que les données sur les activités couvrent la période 2010-2011

1.8.1. Données financières

Le total des revenus était en décroissance entre 2007 (927 932 $) et 2009 (785 881 $). Si le montant des revenus autonomes était moins élevé en 2009 (773 685 $) qu'en 2006 (814 022 $), il convient de mentionner que les deux montants représentent un ratio de revenus autonomes sur le total des revenus de l'ordre de 98 %. Le ratio des revenus de subvention sur le total des revenus est à son plus élevé en 2007 avec 7 % (66 707 $), alors que le ratio pour 2009 est négatif avec -0,3 %, soit une valeur de -2 684 $. De plus, les données montrent des surplus décroissants pour la période analysée, menant à un déficit annuel de -14 656 $ pour l'année 2009. En revanche, la réserve dispose d'un surplus cumulé en croissance, se situant à 516 869 $ pour 2009. Le fonds de roulement est supérieur à 1 pour toutes les années considérées. Finalement, la dette totale augmente entre 2007 (150 773 $) et 2009 (196 468 $) alors que la dette à long terme diminue pour ces mêmes années (respectivement 106 654 $ et 91 919 $). Les ratios d'endettement et d'endettement à long terme suivent une tendance à la baisse, passant de 35 % en 2006 à 28 % en 2009.

La comparaison de ces données à celles colligées par MBC (2002) pour les années 1998-2000 montre une baisse du total des revenus, une diminution des revenus de subvention ainsi qu'une augmentation du fonds de roulement.

1.8.2. Activités

Le nombre de jours d'activités de pêche au saumon a augmenté entre 2010 (4 036 j) et 2011 (4 834 j). Le succès de pêche augmente également pour ces années et passe de 0,35 à 0,62.

1.8.3. Statut de la réserve faunique de la rivière Cascapédia

La réserve faunque de la rivière Cascapédia a un statut satisfaisant (Tableau 19). Ses revenus autonomes sont importants, alors que ses revenus de subvention demeurent bas. De plus, bien que la réserve présente un déficit annuel pour l'année 2009, les finances de la réserve s'appuient sur un important surplus cumulé. Il convient néanmoins de souligner une tendance décroissante du total des revenus, une décroissance des revenus autonomes, un déficit annuel pour l'année 2009 et une augmentation de la dette totale. Une continuation de cette tendance

pourrait éventuellement mener à un statut préoccupant pour la réserve faunique de la rivière Cascapédia.

Tableau 19. Sommaire de la situation de la réserve faunique de la rivière Cascapédia.

Réserve faunique de la rivière Cascapédia		
	Données financières (2006-2009)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Ratio élevé des revenus autonomes sur le total des revenus Surplus cumulés élevés Fonds de roulement élevé	Augmentation du nombre de jours d'activités de pêche au saumon entre 2010 et 2011 Augmentation du succès de pêche entre 2010 et 2011
À améliorer	Déficit annuel pour la dernière année disponible (2009) Augmentation de la dette totale Total des revenus en décroissance entre 2007 et 2009	

1.9. Zec de la rivière York

Avec les rivières Dartmouth et Saint-Jean, la rivière York est l'une des trois importantes rivières de la région de Gaspé. La rivière York prend sa source dans le massif des monts Chic-Chocs et se déverse dans la baie de Gaspé. Mise à part la section à son embouchure, la majeure partie de la rivière est intégrée à la Zec et se situe en terres publiques. La Société de gestion des rivières de Gaspé inc. (SGRG), un organisme à but non lucratif, est responsable de la gestion de la pêche sportive sur le territoire de la Zec, et ce, depuis 1980. Le territoire de la Zec s'étend sur environ 94 kilomètres.

En 2011, la Zec comptait 20 employés.

1.9.1. Données financières

Le total des revenus a évolué en dents de scie au cours de la période étudiée. Bien que n'affichant pas une croissance graduelle, les revenus autonomes représentent la majorité des revenus de la Zec. Plus précisément, entre 2006 et 2011, le ratio des revenus autonomes sur le total des revenus se situe en moyenne à 90 %.

En conséquence, le ratio des revenus de subvention sur le total des revenus demeure modeste, étant à son plus bas en 2007 (0 %) et à son plus élevé en 2010 (14 %). La Zec affiche des surplus annuels pour chaque année considérée, bien que la croissance s'effectue également en dents de scie. À l'exception des années 2007 (819 489 $) et 2008 (773 549 $), les surplus cumulés croissent de manière stable. Parallèlement, le fonds de roulement est élevé et se situe toujours au-dessus d'une valeur de 9, démontrant un très bon ratio entre l'actif et le passif à court terme. Finalement, tout comme les montants de la dette totale (respectivement 91 668 $ et 126 703 $) et de la dette à long terme (36 599 $ et 50 025 $), les ratios d'endettement (10 % et 13 %) et d'endettement à long terme (4 % et 5 %) croissent entre 2006 et 2011.

1.9.2. Activités

Les données sur les activités sont fragmentaires, mais montrent néanmoins que le nombre de jours d'activités de pêche au saumon a diminué entre 2010 (4 497) et 2011 (4 625). L'évolution du succès de pêche croît légèrement, passant de 0,15 (2010) à 0,16 (2011).

1.9.3. Statut de la Zec de la rivière York

La Zec affiche un statut satisfaisant (Tableau 20). Les données financières montrent une organisation en contrôle de ses activités et de ses finances. Il est toutefois possible de remarquer une augmentation des montants et des ratios d'endettement pour la période analysée.

Tableau 20. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière York.

Zec de la rivière York		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Haut ratio de revenus autonomes sur le total des revenus Diminution du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Fonds de roulement élevé Surplus annuels constants	Augmentation des activités de pêche Légère augmentation du succès saumon
À améliorer	Augmentation de la dette totale	

1.10. Zec de la rivière Dartmouth

La rivière Dartmouth prend sa source dans les monts Chic-Chocs et se déverse dans la baie de Gaspé. Créée en 1983, la Zec de la rivière Dartmouth s'étend sur environ 63 kilomètres et est gérée par la Société de gestion des rivières de Gaspé inc., un organisme à but non lucratif. Les deux espèces d'intérêt pour la pêche sportive sont le saumon et l'omble de fontaine.

En 2011, la Zec de la rivière Dartmouth employait 19 personnes.

1.10.1. Données financières

Le total des revenus a été relativement stable sur la période analysée, à l'exception de l'année 2011 (191 000 $) où il est possible de noter une hausse marquée par rapport à 2010 (118 034 $). Cette hausse peut s'expliquer en partie par une hausse des revenus de subvention, passant de 19 925 $ (2010) à 80 112 $ (2011), soit une augmentation du ratio de 17 % à 42 %. Le portrait financier de la Zec montre également une suite ininterrompue de déficits annuels, de déficits cumulés et de fonds non affectés négatifs. Le fonds de roulement est très bas, affichant une moyenne de 0,04 pour la période allant de 2006 à 2011. La dette totale augmente entre 2006 (849 207 $) et 2011 (992 117 $), alors que la dette à long terme diminue (respectivement 231 376 $ et 188 295 $). Le ratio d'endettement pour l'année 2011 se situe à 329 % alors que le ratio d'endettement à long terme se situe à -38 %.

1.10.2. Activités

Les données disponibles sont fragmentaires. Elles montrent néanmoins, pour l'années 2010, 1 015 jours d'activités de pêche au saumon, pour un succès de pêche de 0,15.

1.10.3. Statut de la Zec de la rivière Dartmouth

La Zec de la rivière Dartmouth affiche un statut très précaire (Tableau 21). Son portrait financier montre une baisse des revenus autonomes, une hausse des revenus de subvention, une suite ininterrompue de déficits annuels et cumulés, un fonds de roulement très bas ainsi que des niveaux élevés d'endettement, et ce, tant pour les montants que pour les ratios.

Tableau 21. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Dartmouth.

Zec de la rivière Dartmouth		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010)**
Points forts	Diminution du montant et du ratio d'endettement à long terme	Données fragmentaires
À améliorer	Les revenus autonomes suivent une tendance à la baisse Diminution du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus Augmentation importante des montants et des ratios de revenus de subvention sur le total des revenus Déficits annuels récurrents Fonds de roulement très bas Augmentation de la dette totale et du ratio d'endettement	Données fragmentaires

1.11. Réserve faunique de la rivière Saint-Jean

Les eaux de la rivière Saint-Jean prennent leur source dans les monts Chic-Chocs et rejoignent la baie de Gaspé à la hauteur de Douglastown, dans la Ville de Gaspé. La rivière comporte trois secteurs contingentés ainsi qu'un secteur privé.

La rivière a été gérée par la Sépaq à partir de 1987. Toutefois, depuis 1993, la Société de gestion des rivières de Gaspé inc. est responsable de la gestion de la pêche sportive sur la rivière Saint-Jean. Le territoire de la réserve s'étend sur environ 84 kilomètres. Les deux principales espèces d'intérêt pour la pêche sportive sont le saumon et l'omble de fontaine.

1.11.1. Données financières

Le total des revenus de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean affiche une croissance stable sur la période considérée. Cette croissance s'explique cependant en majeure partie par l'augmentation des revenus de subvention. En effet, entre 2006 et 2011, le ratio des revenus de subvention sur le total des revenus passe de 0 % à 40 %, soit de 622 $ à 539 537 $. À l'inverse, pour la même période, le ratio des

revenus autonomes sur le total des revenus passe de 98 % à 59 %. Les montants des revenus autonomes augmentent néanmoins de 644 051 $ (2006) à 795 144 $ (2011). La réserve faunique présente des surplus annuels et cumulés importants et ses fonds non affectés sont en croissance. De même, le fonds de roulement est positif et indique un équilibre satisfaisant entre l'actif et le passif à court terme. Les niveaux et les ratios d'endettement sont cependant élevés. Il convient de souligner que les données sur l'endettement suivent une tendance à la baisse.

1.11.2. Activités

Le nombre de jours d'activités de pêche au saumon a connu une croissance entre 2009 (1 316 j) et 2011 (1 613 j) Le succès saumon a toutefois diminué, passant de 0,41 en 2009 à 0,32 en 2011.

1.11.3. Statut de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean

Le statut de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean est satisfaisant (Tableau 22). La réserve affiche des surplus annuels et cumulés, et son fonds de roulement est positif. Le niveau d'endettement de la réserve est cependant élevé et les revenus de subvention représentent une part croissante de ses revenus.

Tableau 22. Sommaire de la situation de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.

Réserve faunique de la rivière Saint-Jean		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2009-2011)**
Points forts	Augmentation des montants de revenus autonomes Surplus annuels constants Fonds de roulement supérieur à 1 Diminution de la dette totale, des ratios d'endettement et d'endettement à long terme	Augmentation des jours d'activités de pêche
À améliorer	Diminution du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus Augmentation du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	Succès saumon pour 2011 en baisse par rapport à 2009

1.12. Zec de la rivière Madeleine

La rivière Madeleine prend sa source dans le massif des Chic-Chocs et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. La compagnie *Domtar* détient des droits de pêche exclusifs sur la section en aval de la rivière, sur laquelle elle a établi un club de pêche. La section en amont de la chute Grand-Sault, rendue accessible aux saumons par la construction d'une passe migratoire par le gouvernement du Québec, détient depuis 1992 le statut de zec et est accessible à tous. Le territoire de la Zec s'étend sur environ 115 kilomètres et sa gestion est présentement déléguée à la Société de gestion de la rivière Madeleine. Mis à part le saumon, les principales espèces de poissons fréquentant la rivière sont l'omble de fontaine, le chabot visqueux et l'anguille d'Amérique.

En 2011, la Société de gestion de la rivière Madeleine employait 8 personnes.

1.12.1. Données financières

Les données financières de la Zec montrent une croissance du total des revenus. Cette croissance s'effectue autant par le biais de revenus de subvention que par des revenus autonomes. La répartition des revenus soutient un ratio d'environ 60/40 en faveur des revenus autonomes par rapport aux revenus de subvention, et ce, autant en 2007 (respectivement 63 267 $ et 43 653 $) qu'en 2011 (104 888 $ et 71 788 $). La Zec affiche des surplus annuels constants à l'exception des années 2007 (-40 296 $) et 2010 (-3 178 $). Néanmoins, les surplus cumulés sont importants, oscillant entre 1 598 321 $ (2007) et 1 630 122 $ (2011). À l'exception de l'année 2007 (0,8), le ratio du fonds de roulement se situe au-dessus de 1. Finalement les niveaux et les ratios d'endettement sont bas. La dette totale passe de 72 001 $ en 2007 à 39 269 $ en 2011, pour des ratios d'endettement respectifs de 4 % et de 2 %.

La comparaison de ces données à celles colligées par MBC (2002) pour les années 1998-2000 montre une diminution du fonds de roulement ainsi qu'une augmentation des actifs.

1.12.2. Activités

Le nombre de jours d'activités de pêche au saumon a diminué entre 2010 (893 j) et 2011 (864 j). Pour cette même période, le succès de la pêche au saumon a augmenté, passant de 0,14 à 0,19.

1.12.3. Statut de la Zec de la rivière Madeleine

Selon les critères utilisés, la Zec a un statut préoccupant (Tableau 23). Ce statut s'explique principalement par la présence de déficits annuels ainsi qu'un ratio de

revenus de subvention relativement élevé. Elle peut toutefois compter sur d'importants surplus cumulés.

Tableau 23. Sommaire de la situation de la Zec de la rivière Madeleine.

Zec de la rivière Madeleine		
	Données financières (2006-2011)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Augmentation totale des revenus Ratios et montants d'endettement peu élevés	Augmentation du succès saumon
À améliorer	Importance soutenue des subventions et du ratio des revenus de subvention sur le total des revenus Pour 2011, retour des revenus autonomes et du ratio des revenus autonomes sur le total des revenus au niveau de 2009 Déficits annuels pour 2007 et 2010	Diminution du nombre de jours d'activités de pêche au saumon entre 2010 et 2011

1.13. Zec Cap-Chat et Zec de la rivière Cap-Chat

Créée en 1992, la Zec chasse et pêche de Cap-Chat couvre un territoire de 121 km² et est située près du village de Cap-Chat. La Zec offre des activités de chasse à l'orignal, au cerf de Virginie, à l'ours noir et à la gélinotte huppée. La Zec offre également l'hébergement en camping.

La Zec de la rivière Cap-Chat a également été créée au début des années 1990. La rivière prend sa source dans le massif des monts Chic-Chocs et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, près de la municipalité de Cap-Chat. La rivière a une longueur d'environ 57 kilomètres sur lesquels sont réparties une cinquantaine de fosses. Ces fosses sont divisées en trois secteurs, soit deux secteurs contingentés et un secteur non contingenté. Si on retrouve quelques secteurs à tenure privée sur la section en aval de la rivière, la majeure partie possède le statut de zec et est accessible à tous.

Les composantes chasse et pêche ainsi que pêche au saumon sont toutes deux gérées par la Société de gestion de la rivière Cap-Chat inc.

En 2011, la Société de gestion de la rivière Cap-Chat employait 5 personnes.

1.13.1. Données financières

Les données disponibles[6] montrent une croissance du total des revenus entre 2007 (166 740 $) et 2010 (270 843 $)[7]. Les revenus autonomes ont également connu une hausse entre 2007 et 2010, passant respectivement de 113 929 $ à 193 237 $. Le ratio des revenus autonomes sur le total des revenus, quant à lui, a augmenté entre 2006 (46 %) et 2009 (84 %), pour ensuite descendre à 71 % en 2010. Les revenus de subvention ont chuté entre 2006 (127 740 $) et 2007 (32 975 $), puis ont évolué en dents de scie. Le ratio des revenus de subvention sur le total des revenus était à son plus haut en 2006 (47 %) et à son plus bas en 2009 (11 %). Entre 2006 et 2010, la Zec a affiché des surplus annuels et des surplus cumulés de manière constante. Le fonds de roulement a varié considérablement au cours de cette période, passant de 2,6 en 2006, à 39,2 en 2007 et à 1 en 2009. La dette totale a augmenté entre 2006 (110 110 $) et 2010 (116 577 $). La dette à long terme a également augmenté, passant de 23 309 $ en 2006 à 113 577 $ en 2010. Le ratio d'endettement est passé de 40 % en 2006 à 33 % en 2010, alors que le ratio d'endettement à long terme, pour les mêmes années, est passé de 12 % à 33 %.

1.13.2. Activités

Entre 2010 et 2011, le nombre de jours d'activités pour la pêche au saumon (respectivement 777 j et 918 j) a augmenté, tandis que le nombre de jours pour la pêche en général (respectivement 82 et 48) a diminué. Pour ces mêmes années, le succès omble de fontaine est passé de 1,33 à 2,79, tandis que le succès saumon est passé de 0,10 à 0,15.

1.13.3. Statut des Zecs Cap-Chat et de la rivière Cap-Chat

Les Zecs Cap-Chat (chasse et pêche) et de la rivière Cap-Chat (saumon) affichent un statut satisfaisant[8] (Tableau 24). Les données montrent que la Société de gestion de la rivière Cap-Chat dégage des surplus annuels et cumulés. Ses revenus autonomes sont en croissance et supérieurs à ses revenus de subvention. Son fonds

---

[6] Les données financières pour la Zec Cap-Chat et la Zec de la rivière Cap-Chat sont traitées conjointement.

[7] L'état financier pour 2007 inclut 13 mois.

[8] Selon les données financières disponibles, la composante chasse et pêche affiche un portrait financier en meilleur état que la composante pêche au saumon. Le statut satisfaisant est effectivement en grande partie redevable à la composante chasse et pêche puisqu'elle compense pour les tendances déficitaires de la composante pêche au saumon. La méthode de compilation présente un portrait combiné des deux composantes et ne permet pas de dégager ce déséquilibre.

de roulement est, à l'exception de l'année 2009, supérieur à une valeur de 1 et son ratio d'endettement suit une tendance à la baisse. Finalement, il convient de souligner que le ratio d'endettement suit une tendance à la hausse.

Tableau 24. Sommaire de la situation de la Zec Cap-Chat et de la Zec de la rivière Cap-Chat

Zecs Cap-Chat et de la rivière Cap-Chat		
	Données financières (2006-2010)	**Activités (2010-2011)**
Points forts	Augmentation des revenus autonomes Augmentation du fonds de roulement entre 2008 et 2010 Surplus annuels continus pour la période analysée Diminution du ratio d'endettement à long terme entre 2009 et 2010	Augmentation du total jours-pêche Augmentation du succès omble de fontaine Augmentation du succès saumon
À améliorer	Augmentation de la dette à long terme	Diminution du nombre de jours d'activités de pêche omble de fontaine

1.14. Réserve faunique des Chic-Chocs

La réserve faunique des Chic-Chocs a été créée en 1949 dans le but de créer une zone tampon pour le parc de la Gaspésie. À ce titre, le territoire de la réserve encercle les limites du parc et a une superficie de 1 134 km². La vocation du territoire en est une de conservation, mais également de mise en valeur des ressources.

En plus des activités récréotouristiques comme la randonnée pédestre et le ski, la réserve offre un ensemble d'activités fauniques. Parmi celles-ci se trouvent notamment la chasse à l'ours et à l'orignal. Le petit gibier comme la gélinotte huppée et la bécasse d'Amérique ne fait pas l'objet d'une exploitation intensive par les utilisateurs de la réserve. La pêche y est une activité populaire. Les principales espèces d'intérêt pour les visiteurs sont la truite grise et l'omble de fontaine. Quarante-deux lacs sont dispersés sur le territoire de la réserve. Les principales rivières parcourant le territoire sont les rivières Madeleine, Mont-Louis, Sainte-Anne,

Mont-St-Pierre, Marsoui, Petite-Cascapédia et Bonaventure. De plus, le parcours linéaire des ruisseaux atteint 1 338 km linéaires (Fleury et Guitard. 2004).

La réserve offre l'hébergement en chalet à différents endroits sur le territoire. La réserve des Chic-Chocs est gérée par la Sépaq.

1.14.1. Données financières

Données non disponibles

1.14.2. Activités

Les activités fauniques les plus populaires dans la réserve sont la chasse à l'orignal et la pêche à la truite. Le nombre de jours/activité pour la chasse à l'orignal a baissé entre 2009 (2 425 j) et 2010 (2 349 j), mais augmenté pour 2011 (2 786 j). Pour cette même période, le nombre de jours de chasse à l'ours a diminué (respectivement de 77, 8 et 5 de 2009 à 2011) alors qu'il a augmenté pour la chasse au petit gibier (0,8 et 16). Les données indiquent qu'aucune activité de chasse au cerf de Virginie n'a eu lieu pour ces années. Le nombre de jours/activité de pêche à la truite est demeuré sensiblement le même pour cette période, passant de 2 439 en 2009 à 2 441 en 2010 et à 2 449 en 2011. Dans l'ensemble, le total des jours/activité est passé de 4 941 jours en 2009 à 4 806 jours en 2010 et à 5 256 jours en 2011.

La récolte pour la pêche à la truite est passée de 10 588 poissons en 2009 à 8 798 poissons en 2010 et à 9 303 poissons en 2011. Le succès de pêche a suivi une tendance similaire, passant de 4,34 (2009) à 3,60 (2010) et à 3,80 (2011). Le taux de récolte du gibier a suivi une tendance à la baisse, passant de 254 en 2009 à 249 en 2010 et à 204 en 2011. Le succès chasse, quant à lui, est passé de 0,10 (2009) à 0,11 (2010) et à 0,70 (2011).

1.14.3. Statut de la réserve faunique des Chic-Chocs

Données insuffisantes.

1.15. Réserve faunique de la rivière Sainte-Anne

La réserve faunique de la rivière Sainte-Anne est située sur la rive nord de la péninsule gaspésienne et s'étend sur près de 28,6 km. La rivière prend sa source dans les monts Chic-Chocs, traverse le parc de la Gaspésie et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Sainte-Anne-des-Monts.

La principale activité dans la réserve est la pêche au saumon dans la rivière Sainte-Anne. Soixante-quatre fosses sont réparties à l'intérieur des trois secteurs contingentés de ce cours d'eau. Outre le saumon, l'omble de fontaine, la truite arc-en-ciel et l'anguille d'Amérique sont présentes dans la rivière. La réserve offre également des activités de chasse à l'ours et à la sauvagine.

Destination Chic-Chocs inc. est l'organisme gestionnaire de la réserve faunique et gère la pêche au saumon sur la rivière Sainte-Anne. L'implication de cet organisme dans la gestion faunique remonte à la fin des années 1960. Vers la fin des années 1999, l'organisme à l'époque nommé « Association chasse et pêche gaspésienne », fusionne avec un autre OBNL intitulé « Parc Ami Chic-Chocs » et est renommé « Destination Chic-Chocs inc. ». L'organisme est également impliqué dans la livraison de services dans le parc de la Gaspésie, détient un permis de pourvoirie à droits non exclusifs et offre une variété de services d'hébergement en chalet, auberge et camping.

1.15.1. Données financières

Données non disponibles.

1.15.2. Activités

Le nombre de jours d'activités de pêche dans la réserve passe de 1 142 jours en 2009 à 1 238 jours en 2010 et à 1 255 jours en 2011. Le nombre de saumons récoltés suit une tendance à la hausse entre 2009 (62), 2010 (108) et 2011 (130). Le succès saumon suit la même tendance et passe de 0,05 en 2009, à 0,09 en 2010 et à 0,10 en 2011. Le nombre de truites récoltées suit une tendance décroissante, passant de 104 en 2009 à 36 en 2010 et à 23 en 2011. Le taux de succès est représentatif de cette diminution, passant respectivement de 0,09 à 0,03 à 0,018.

1.15.3. Statut de la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne

Données insuffisantes.

1.16. Parc national de la Gaspésie

Le parc national de la Gaspésie a été créé en 1937 et occupe une superficie de 802 km^2. Les principaux objectifs ayant motivé la création du parc étaient la protection des monts Albert et de la Table (mont McGerrigle), la sauvegarde du saumon de la rivière Sainte-Anne et du caribou montagnard, ainsi que le développement touristique de la Gaspésie. À travers les années, des activités comme

l'exploitation forestière et minière à l'intérieur des limites du parc ont toutefois rendu difficile la réalisation des objectifs de conservation, en particulier dans le cas du caribou (St-Laurent, Ouellet, Mosnier, Boisjoly et Courtois, 2009).

Les principales activités ayant cours dans le parc sont des activités non extractives comme l'observation du caribou, ainsi que des activités récréotouristiques comme la randonnée et le ski. La pêche est néanmoins permise et les principales espèces exploitées sont l'omble de fontaine, l'omble chevalier, le touladi et le saumon.

Le parc est géré par la Sépaq. L'organisation et la livraison de certains services liés à la randonnée ont été déléguées à l'organisme Destination Chic-Chocs inc.

1.16.1. Données financières

Données non disponibles.

1.16.2. Activités

Données non disponibles.

1.16.3. Statut du parc national de la Gaspésie

Données insuffisantes.

1.17. Parc national du Canada Forillon

Créé en 1970, le parc national du Canada Forillon est situé à l'extrémité est de la péninsule gaspésienne. Le parc couvre une superficie de près de 250 km^2.

Les activités extractives ne sont pas permises à l'intérieur des limites du parc. Ainsi, les visiteurs s'y rendent principalement pour des activités récréotouristiques comme la randonnée, le ski ou encore l'observation de la faune.

Ce parc est géré par Parcs Canada.

1.17.1. Données financières

Données non disponibles.

1.17.2. Activités

Données non disponibles.

1.17.3. Statut du Parc national du Canada Forillon

Données insuffisantes.

1.18. Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé est situé dans le village touristique de Percé et couvre une superficie de 5,8 km². Comme son nom le suggère, les principales attractions du parc sont l'île Bonaventure et le rocher Percé. Les activités récréotouristiques liées à l'observation et à l'interprétation des atouts du parc représentent les principales sources d'intérêt pour les visiteurs.

La colonie de fous de Bassan de l'île Bonaventure représente la principale activité faunique dans le parc.

La Sépaq est l'organisme gestionnaire de ce territoire.

1.18.1. Données financières

Données non disponibles.

1.18.2. Activités

Données non disponibles.

1.18.3. Statut du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Données insuffisantes.

1.19. Réserve faunique de Port-Daniel

Le territoire aujourd'hui connu sous le nom de réserve faunique de Port-Daniel date de 1948 et avait comme objectif initial de protéger les saumons de la rivière Port-Daniel. La désignation de ce territoire a continuellement changé à travers les années. Par exemple, en 1948, le territoire avait la désignation de parc. En 1953, il devient une réserve faunique puis, en 1974, se voyait octroyer le statut de réserve de chasse et de pêche. Finalement, en 1984, le territoire retrouve son statut de réserve faunique et couvre maintenant une superficie de 62 km².

Les principales activités extractives ayant lieu sur le territoire de la réserve sont la chasse au cerf de Virginie, au petit gibier, à l'ours et à l'orignal, ainsi que la

pêche au saumon et à l'omble de fontaine. La rivière compte sept fosses à saumon et la pêche s'y effectue tardivement, soit aux mois d'août et de septembre.

La réserve offre l'hébergement en chalet ou en camping et est gérée par la Sépaq.

1.19.1. Données financières

Données non disponibles.

1.19.2. Activités

Les principales activités ayant cours sur le territoire de la réserve sont la pêche à la truite ainsi que la chasse à l'orignal. Le nombre de jours d'activités de chasse à l'orignal est passé de 97 (2009) à 92 (2010) et à 159 (2011) pendant la période considérée. Pour la chasse au cerf de Virginie, le nombre de jours d'activités est passé de 12 (2009) à 0 (2010) et à 15 (2011). Il n'y a pas eu de chasse à l'ours pour la période analysée. Pour le petit gibier, le nombre de jours varie considérablement entre 2009, 2010 et 2011, soit respectivement 10, 160 et 42. Pour la pêche au saumon, le nombre de jours passe de 67 (2009) à 0 (2010) et à 195 (2011). Pour la pêche à la truite, le nombre de jours passe de 0 (2009) à 1 155 (2010) et à 1 159 (2011). Finalement, les données montrent une augmentation considérable du nombre total de jours d'activités entre 2009 (186), 2010 (1 407) et 2011 (1 570). Cette augmentation est en grande partie due au nombre de jours de pêche à la truite entre 2009 (0) et 2010 (1 155).

Les données disponibles montrent une absence d'activité de jours-pêche pour l'omble de fontaine pour l'année 2009. Pour les années 2010 et 2011, le nombre de truites récoltées (respectivement 10 023 et 7 804) ainsi que le succès de pêche (8,68 et 6,73) suivent une tendance décroissante. La récolte de saumons pour l'année 2009 (14) est supérieure à celle de 2010 (0) et inférieure à celle de 2011 (22). Le succès saumon quant à lui diminue entre 2009 et 2011, soit respectivement 0,21 et 0,11. Aucun saumon n'a été récolté en 2010. Pour les années 2009, 2010 et 2011, respectivement 9, 8 et 7 orignaux ont été récoltés. Ceci correspond à des taux de succès de 0,09 pour 2009 et 2010, et de 0,04 pour 2011. En ce qui concerne le cerf de Virginie, un seul cerf a été récolté en 2009, pour un taux de succès de 0,08. Les données montrent qu'aucun cerf n'a été récolté en 2010 ni en 2011. Finalement, les taux pour le petit gibier montrent une croissance des récoltes pour 2009, 2010 et 2011, soit respectivement 10,30 et 90 individus. Le taux de succès ne suit toutefois pas cette tendance, passant de 1,67 en 2009 à 0,19 en 2010 et à 2,14 en 2011.

1.19.3. Statut de la réserve faunique de Port-Daniel

Données insuffisantes.

1.20. Pourvoirie *Falls Gully*

La pourvoirie *Falls Gully*, autrefois la pourvoirie des Lacs Robidoux, est située au nord de la municipalité de Bonaventure, dans la Baie-des-Chaleurs et couvre une superficie de 5,5 km². *Falls Gully* est l'unique pourvoirie de la Gaspésie à posséder des droits exclusifs. La pourvoirie offre un ensemble d'activités de chasse, notamment la chasse au cerf de Virginie, à l'orignal, à la bécasse et aux oiseaux migrateurs. Il est également possible d'y pêcher la truite et le saumon.

La pourvoirie offre l'hébergement en auberge et en chalet.

1.20.1. Données financières

Données non disponibles.

1.20.2. Activités

La pêche à la truite est l'activité la plus populaire à la pourvoirie, suivie par la chasse au petit gibier et la chasse à l'orignal. Les données montrent qu'il y a eu 84 jours d'activités de chasse à l'orignal en 2010 et en 2011. Pour les mêmes années, il y a eu respectivement 152 et 112 jours de chasse aux petits gibiers. Finalement, il y a eu 1 610 jours d'activités de pêche à la truite en 2010 et 1 725 jours en 2011.

Les visiteurs de la pourvoirie ont capturé 3 630 truites en 2010 et 4 093 en 2011. Ceci mène à des taux de succès respectifs de 2,25 et de 2,37. Un seul orignal a été récolté pour les années 2010 et 2011, pour des taux de succès respectifs de 0,01. Finalement, la récolte de petits gibiers est passée de 441 individus à 320 entre 2010 et 2011. Ceci mène à des taux respectifs de 2,90 et de 2,86.

1.20.3. Statut de la pourvoirie *Falls Gully*

Données insuffisantes.

Discussion

Cette section a pour objectif de faire un retour sur les résultats obtenus. La première partie présente la situation financière des territoires fauniques étudiés Pour y arriver, les principales tendances recensées dans les données financières de chaque territoire sont saisies dans l'un des trois tableaux, chacun regroupant l'un des trois statuts utilisés dans ce rapport, soit satisfaisant, préoccupant ou précaire. La deuxième partie présente le portrait des données sur les activités. Finalement, la troisième partie suggère un ensemble de recommandations afin de favoriser la viabilité des territoires fauniques. Ces recommandations sont appuyées par des constats recensés dans la littérature.

1. Situation financière des territoires fauniques structurés

La compilation des données financières a permis de dresser le portrait d'un ensemble de territoires fauniques structurés en Gaspésie et de les classer selon le statut de leur situation financière. Cette classification montre que six territoires ont un statut satisfaisant, quatre ont un statut préoccupant et trois ont un statut précaire. Il convient de rappeler que l'analyse des résultats est limitée par la nature même des données secondaires utilisées. Les territoires dont les données sont fragmentaires ou incomplètes n'ont pas été colligés dans ces tableaux[9].

1.1. TFS à statut satisfaisant

Le tableau 25 présente les principales tendances identifiées pour chacun des territoires ayant un statut satisfaisant. L'élément commun à tous ces territoires est la présence d'un fonds de roulement en croissance ou dont la valeur est supérieure à la norme. Ceci implique que les territoires ont su conserver un ratio positif d'actif à court terme par rapport à leur passif à court terme.

[9] Ces territoires sont la réserve faunique des Chic-Chocs, la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne, la réserve faunique de Port-Daniel, le parc national de la Gaspésie, le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, le parc national du Canada Forillon et la pourvoirie *Falls Gully*.

Tableau 25. État des indicateurs pour les territoires à statut satisfaisant.

	Total des revenus	Total des dépenses d'opération	Montant de revenus autonomes	Ratio des revenus autonomes	Montant de subvention	Ratio des revenus de subvention	Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	Surplus/déficits annuels	Surplus/déficits cumulés	Fonds non affectés	Fonds de roulement	Immobilisations	Dette totale	Ratio d'endettement	Dette à long terme	Ratio d'endettement à long terme
Bonaventure			+	+		-					+					
Grande-Rivière			+			-				-	+			+		
Cascapédia	-			+				-	+		+					
York				+		-		+			+		+			
Saint-Jean			+	-		+		+			+		-	-		-
Cap-Chat			+					+			+				+	-

Note : Le signe « + » réfère à une tendance croissante ou à l'accumulation de surplus. Le signe « - » réfère à une tendance décroissante ou déficitaire.

La présence de surplus annuels caractérise trois des six territoires, alors qu'un d'entre eux affiche une tendance vers les déficits. Finalement, les données sur l'endettement ne montrent pas de tendance généralisable.

1.2. TFS à statut préoccupant

Contrairement au tableau précédent, le tableau 26 sur les territoires à statut préoccupant montre l'absence d'une caractéristique commune entre les territoires. Il est toutefois possible de mentionner qu'aucun territoire ne présente un fonds de roulement caractérisé par une tendance positive. En effet, le fonds de roulement de ces territoires est soit négatif, soit ne présente aucune tendance claire. De plus, trois de ces quatre territoires montrent une tendance à la hausse pour le ratio de revenus de subvention, alors que seulement un territoire affiche un ratio de revenus autonomes en croissance.

Tableau 26. État des indicateurs pour les territoires à statut préoccupant.

	Total des revenus	Total des dépenses d'opération	Montant de revenus autonomes	Ratio des revenus autonomes	Montant de subvention	Ratio des revenus de subvention	Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	Surplus/déficits annuels	Surplus/déficits cumulés	Fonds non affectés	Fonds de roulement	Immobilisations	Dette totale	Ratio d'endettement	Dette à long terme	Ratio d'endettement à long terme
Nouvelle	+			-		+			+	+					-	
Petite-Cascapédia				+		-					-					+
Des Anses			-			+		-			-		-			
Madeleine	+		-	-	+	+							-	-		

Note : Le signe « + » réfère à une tendance croissante ou à l'accumulation de surplus. Le signe « - » réfère à une tendance décroissante ou déficitaire.

Finalement, il est possible de mentionner que ces territoires peinent à générer suffisamment de revenus autonomes pour être rentables. Dans une telle situation, la présence de revenus de subvention, tant en termes de montant que de ratio, est nécessaire au fonctionnement des territoires à statut préoccupant.

1.3. TFS à statut précaire

Le tableau 27 montre que les territoires à statut précaire affichent une croissance uniforme pour le ratio des revenus de subvention. Ceci indique que les montants de revenu de subvention prennent une place croissante dans les revenus de ces territoires par rapport aux revenus autonomes. Il est également possible de remarquer que ces territoires affichent tous des déficits annuels croissants.

Tableau 27. État des indicateurs pour les territoires à statut précaire.

	Total des revenus	Total des dépenses d'opération	Montant de revenus autonomes	Ratio des revenus autonomes	Montant de subvention	Ratio des revenus de subvention	Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	Surplus/déficits annuels	Surplus/déficits cumulés	Fonds non affectés	Fonds de roulement	Immobilisations	Dette totale	Ratio d'endettement	Dette à long terme	Ratio d'endettement à long terme
Baillargeon	+		-			+		-	-		-			-		
Pabok	+					+		-		-	-		+			
Dartmouth			-	-	+	+		-			-		-	-	-	-

Note : Le signe « + » réfère à une tendance croissante ou à l'accumulation de surplus. Le signe « - » réfère à une tendance décroissante ou déficitaire.

En dernier lieu, les trois territoires ont un fonds de roulement négatif. Ceci implique qu'ils n'ont pas été à même de conserver un ratio positif d'actif à court terme par rapport à leur passif à court terme.

2. Activités

Les données sur les activités montrent l'évolution des activités de pêche et de chasse dans les territoires fauniques. Les données disponibles se sont toutefois avérées fragmentaires, et ce, particulièrement en ce qui concerne les années disponibles. Dans une telle situation, il est difficile d'identifier des tendances généralisables et de tracer des parallèles entre les données financières et les données sur les activités.

Néanmoins, l'annexe 3 présente à ce sujet l'amalgamation des données annuelles sur les jours/activité des territoires (Figure 30 et tableau 82). La figure 30 montre que les jours/activité se divisent en deux groupes. Le premier groupe contient les territoires ayant un nombre élevé de jours/activité (réserve faunique de la rivière Cascapédia, Zec de la rivière York et Zec de la rivière Bonaventure), soit entre 3 000 et 7 000 jours. Le deuxième groupe, quant à lui, contient la majorité des territoires. Les données pour ces territoires se situent entre 2 000 et 0 jours

d'activité. Dans ce groupe, seules les réserves fauniques de la rivière Sainte-Anne et la réserve faunique de la rivière Saint-Jean se situent de manière continue au-dessus de la barre des 1 000 jours/activité. Les données pour les sept autres territoires se situent quant à elles en majeure partie sous la barre des 1 000 jours/activité.

En comparant les données financières avec les données par jours/activité, il est possible de constater que, parmi les territoires à statut satisfaisant, la réserve faunique de la rivière Cascapédia, la Zec de la rivière York et la Zec de la rivière Bonaventure affichent les plus hauts nombres de jours-activité, soit entre 3 000 et 7 000 jours. La réserve faunique de la rivière Saint-Jean se situe entre 1 000 et 2 000 jours, alors que les Zecs de la Grande-Rivière et Cap-Chat se situent sous la barre des 1 000 jours. Il semble donc difficile de lier de manière définitive la situation financière d'un territoire à un nombre spécifique de jours/activité. Néanmoins, les données montrent que, dans l'ensemble, les territoires dont le nombre de jours/activité se situe sous la barre des 1 000 jours se classent dans les statuts préoccupant et précaire.

3. Constats et recommandations

Les données financières contenues dans ce rapport ont souligné l'importance pour les gestionnaires de maintenir un fonds de roulement positif et de générer des revenus autonomes. De plus, des surplus cumulés permettent d'absorber des déficits annuels en donnant le temps aux gestionnaires d'apporter les correctifs nécessaires pour retrouver la rentabilité. Les territoires à statut précaire affichent tous une grande dépendance aux revenus de subvention. Comment ces constats peuvent-ils être liés aux données sur les activités ?

Dans un premier temps, il convient de souligner l'importance de la pêche sportive au saumon de l'Atlantique et de la chasse à l'orignal dans le portrait des activités extractives en Gaspésie. Ce constat recoupe des données récentes sur les retombées économiques de la pêche au saumon en Gaspésie. Plus précisément, la pêche au saumon génère près de 34 millions de dollars et crée 465 emplois, lesquels représentent environ 50 % des emplois découlant des activités fauniques en Gaspésie. Cette activité surpasse même en importance la pêche aux autres espèces et les activités de chasse. Finalement, la chasse à l'orignal s'impose comme l'activité de chasse la plus populaire en Gaspésie (Écoressources, 2014).

Dans un deuxième temps, le caribou est l'espèce phare de la région pour ce qui est des activités non extractives. L'observation du caribou s'imbrique dans l'offre des activités récréotouristiques en plein air, mais la survie de l'espèce dépend de la gestion des autres activités d'exploitation du territoire, notamment la foresterie. Une discussion sur la rentabilité des territoires fauniques en Gaspésie doit donc prendre en compte l'importance de ces espèces. Cette recommandation demeure toutefois

générale et ne sera que de peu d'utilité aux gestionnaires de territoires à statut préoccupant ou précaire.

À défaut d'avoir accès à des données plus précises liant activités et revenus, il est possible de se tourner vers la littérature pour renforcer les constats dégagés dans ce rapport. Ceci permet d'identifier les dynamiques problématiques toujours valables et pour lesquelles des solutions et des recommandations auraient déjà été suggérées. En effet, la viabilité des territoires fauniques n'est pas un enjeu nouveau puisqu'elle est liée à un ensemble de dynamiques problématiques comme la gestion des biens communs, la gestion commune et la surexploitation des ressources. Au cours des dernières décennies, plusieurs rapports (MLCP, 1987 ; MBC, 2002 ; Roche-FGRSQ, 2005 ; Hamel, 2006 ; AMEO-FQSA, 2011 ; GSP Conseil, 2011) se sont penchés sur les différents facteurs pouvant contribuer à structurer la viabilité des territoires fauniques au Québec. Ces principaux facteurs tournent notamment autour de la viabilité de l'étendue du territoire, des restrictions particulières liées au statut, des tâches de protection de la ressource imputées aux gestionnaires d'organisme et de la variété de l'offre des produits.

3.1. Étendue du territoire

La relation entre la taille et la rentabilité des territoires a été mentionnée dès les années 1980 par le groupe de travail sur le développement des initiatives privées (MLCP, 1987). À l'époque, afin de promouvoir la rentabilité des pourvoiries, le groupe considérait nécessaire d'équilibrer le domaine territorial de ces dernières afin qu'elles occupent une superficie similaire aux domaines des zecs et des réserves fauniques. Pour y arriver, le groupe suggérait que chaque pourvoirie représente une superficie minimale de 200 km^2. Lorsque possible, l'agrandissement des pourvoiries existantes ou la création de nouvelles pourvoiries devait s'effectuer en soustrayant des terres publiques aux réserves fauniques pour les transférer aux pourvoiries.

Dans le contexte présent, la question d'un seuil minimal de superficie pour assurer la viabilité et la rentabilité des territoires se pose plus précisément pour les zecs et les réserves fauniques de pêche au saumon. En effet, ces territoires sont, pour la plupart, de forme linéaire, épousant les contours de la rivière exploitée. Des délimitations trop restreintes peuvent nuire au bon fonctionnement du territoire, notamment en limitant les activités possibles et en précarisant la rentabilité des rivières peu productives.

L'une des solutions à ce problème repose dans la gestion multiterritoire, telle qu'effectuée notamment par la Société de gestion des rivières de Gaspé inc. dans le cas des rivières York, Dartmouth et Saint-Jean. Pour être bénéfique, cette pratique exige toutefois une permutation des revenus entre les différentes rivières afin de

compenser les pertes potentielles d'une rivière par les bénéfices d'une autre sous l'autorité du même gestionnaire. À cet égard, l'article 14.2 du Protocole d'entente des zecs (MRNF, 2013) mentionne que :

> Dans le cas où l'Organisme s'est vu confier la gestion de plus d'une zone d'exploitation contrôlée, des états financiers distincts comprenant l'état des résultats et le bilan doivent être déposés pour chacune des zones d'exploitation contrôlée.

Selon cette formulation, le niveau de permutation des revenus pourrait faire l'objet de contention entre les vérificateurs, chargés de faire respecter la loi, et les gestionnaires des territoires, cherchant eux à en appliquer l'esprit en maximisant la rentabilité de l'organisme au bénéfice de la société. La clarification du niveau de permutation des revenus permis pour les zecs chasse et pêche et les zecs saumon pourraient s'avérer un moyen de favoriser la gestion multiterritoire et de maximiser les ressources disponibles. L'exemple de la Sépaq pourrait être instructif à cet égard. En tant qu'organisation centralisée, la Sépaq jouit d'un avantage comparatif puisqu'elle peut contrebalancer les revenus d'un territoire déficitaire par les bénéfices d'un autre territoire en meilleure position financière. Cet avantage est rehaussé par l'étendue du territoire couvert par la Sépaq, ce qui lui permet de gérer à la fois des territoires situés près des grands centres urbains et des territoires éloignés.

3.2. Restrictions liées aux territoires fauniques structurés

La majeure partie des gestionnaires fauniques conduisent leurs activités sur territoire public. Ceci implique qu'ils doivent collaborer de près avec le ministère responsable de la faune, présentement le MDDEFP, pour assurer la cohésion des actions. Chaque type de territoire est géré avec plus au moins d'encadrement de la part du gouvernement du Québec. À titre d'exemple, l'encadrement gouvernemental dans les activités d'une pourvoirie est moindre que l'encadrement des activités d'une zec. À cet égard, l'article 110 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* liste quelques-uns des nombreux pouvoirs du gouvernement provincial par rapport aux gestionnaires de zecs.

L'encadrement des gestionnaires de zec est un sujet récurrent dans les rapports spécialisés sur la viabilité des territoires fauniques. Par exemple, MCLP (1987) suggère de revoir le cadre général du protocole d'entente afin d'accorder une plus grande autonomie de gestion aux associations. GSP Conseil (2011), quant à lui, suggère un ensemble de changements visant à donner plus de latitude aux gestionnaires de rivières à saumon, notamment en modifiant l'approche gouvernementale afin de passer d'une approche basée sur le contrôle et le désengagement à une approche basée sur l'aide au développement régional et sur la

confiance à l'égard des gens du milieu. Hamel (2006) abonde également dans ce sens et propose de limiter à deux le nombre de types de territoires fauniques, soit un statut à caractère commercial et un statut à caractère social. En premier lieu, selon cette conceptualisation, les titulaires de droits exclusifs à caractère commercial continueraient à fonctionner selon le *statu quo*. En deuxième lieu, les territoires à statut social seraient constitués de territoires à droits exclusifs distribués sans appel d'offres aux gens du milieu. Comme les zecs, le contrat d'un territoire à statut social serait basé sur des principes d'accessibilité et de démocratie tout en favorisant la participation du milieu en ce qui concerne les règles en usage et la reddition de compte. Selon Hamel, les territoires dotés d'un faible potentiel pourraient plus facilement atteindre la profitabilité puisqu'ils seraient autorisés à développer des services à valeur ajoutée.

Cette volonté d'assouplir les restrictions imposées aux zecs a été intégrée en partie au Protocole d'entente des zecs (MRNF, 2013). Plus précisément, l'article 16.2 du protocole d'entente permet, sous conditions, aux gestionnaires de zecs de « […] confier la fourniture de services, l'organisation d'activités ou l'exploitation d'un commerce en sous-traitance ou concession […] ». Cet article fait écho à l'un des principaux arguments soutenus dans MLCP (1987) concernant l'importance de favoriser la gestion privée dans le secteur faunique et d'augmenter la participation des entreprises privées dans la prestation de services liés à la faune. Malgré l'autorisation d'avoir recours à la sous-traitance, l'article 9 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* rappelle que le ministre responsable peut autoriser ou interdire l'organisation d'activités ou la fourniture de services sur une base lucrative ou l'exploitation d'un commerce dans une zec. Le gouvernement s'octroie donc un droit de regard en ce qui concerne les activités pouvant prendre place sur le territoire des zecs. Cette pratique concorde avec le paradigme habituel encadrant les activités privées ayant lieu sur le territoire public.

Une rencontre entre les auteurs de ce rapport et les membres du comité Territoires fauniques structurés de la Table sectorielle Faune/CRNT-GÎM a fait ressortir l'enjeu de la capacité de support du milieu. Cet enjeu se développe en deux composantes. La première composante concerne la capacité du milieu naturel à soutenir un nombre accru de jours d'activités, ainsi qu'une variété croissante d'activités récréotouristiques et de formes d'exploitation de la faune. On peut par exemple penser à la rivière Bonaventure où les organisations et organismes gérant la pêche sportive doivent cohabiter avec des entreprises exploitant le potentiel récréotouristique de la rivière (ex. : descente de canots et de kayaks, plongée, etc.), les entreprises exploitant la forêt et les utilisateurs occasionnels de la rivière (baignade et autres activités nautiques).

La deuxième composante concerne la difficulté pour le gestionnaire d'un organisme comme une zec de gérer le territoire de manière optimale et de satisfaire

les différents usages de la rivière. En effet, comme il a été mentionné précédemment, les gestionnaires de zecs peuvent seulement gérer les activités dont ils sont responsables et n'ont pas d'autorité spécifique pour assurer la gestion durable du territoire. De plus, le partage des compétences gouvernementales dans les milieux en eaux navigables ajoute une complexité additionnelle à la résolution de ce type de conflit. L'enjeu de la capacité de support n'est toutefois pas spécifique aux rivières puisque celui-ci se présente partout où les usagers sont en conflit sur l'utilisation des ressources. Une meilleure compréhension des capacités de support du milieu pourrait donc s'avérer bénéfique, tout comme une clarification du mandat des institutions responsables. Le rôle des territoires fauniques structurés à cet égard gagnerait également à être précisé.

3.3. Protection de la ressource

Bien qu'elles soient une préoccupation incontournable dans la gestion de la faune, la conservation et la protection de la faune exigent une quantité considérable de ressources. Pour y arriver, le gouvernement verse dans certains cas des subventions aux organismes gestionnaires afin de les supporter financièrement dans la réalisation de cette tâche. La tendance à l'austérité budgétaire des gouvernements implique toutefois que les organismes doivent de plus en plus s'acquitter de cette tâche par le biais de leurs propres revenus autonomes.

Le rapport sur les initiatives privées suggérait à l'époque que le ministère responsable annule la subvention de 300 000 $ qu'il versait à sept zecs saumon pour l'année 1986-1987 dans le but de les assister dans leurs activités de protection des rivières. Plus précisément le rapport mentionnait (MLCP, 1987 : p. 78) :

> Nous considérons que les ZEC-saumon devraient planifier leurs opérations futures de façon à prévoir la prise en charge, à l'instar des autres ZEC, de l'ensemble de leurs dépenses de fonctionnement, incluant les coûts imputables à la protection de leurs rivières. En conséquence, [le ministère du loisir, de la Chasse et de la Pêche pourrait envisager le retrait progressif de son intervention][10].

À l'inverse, les rapports consultés datant des années 2000 suggèrent un investissement gouvernemental accru pour soutenir les zecs dans leur mandat de protection et de conservation. Plus précisément, MBC (2002) conseille de compenser financièrement les gestionnaires pour leur responsabilité de protection de la ressource sur leur territoire. Dans le même sens, GSP Conseil (2011), en plus de favoriser une approche de protection globale des habitats névralgiques du saumon dans les bassins versants, suggère de renverser le désengagement progressif de l'État, notamment en bonifiant le Fonds d'aide pour la protection des rivières à

[10] La dernière phrase de la citation est en caractères gras dans le texte original.

saumon. En 2011, ce fonds d'aide se chiffrait à 100 000 $ et était partagé entre 19 organismes gestionnaires. En 2013, ce montant se chiffrait à environ 50 000 $ et était toujours réparti entre les 19 organismes de gestion des rivières à saumon des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. De cette somme, un montant de 19 000 $ a été réparti entre cinq zecs de la Gaspésie, soit les Zecs Pabok (4 000 $), de la rivière Petite-Cascapédia (4 000 $), de la rivière Madeleine (4 000 $), de la rivière Nouvelle (3 000 $), de la Grande-Rivière (2 000 $) et de la rivière Cap-Chat (2 000 $) (MDDEFP, 2013f).

Le défi de la réalisation des mandats de conservation s'applique de manière très concrète pour les gestionnaires de zecs à statut préoccupant ou précaire. Ils doivent relever le défi de remplir leur mandat de conservation et respecter les limites de tarifs leur étant imposées par la législation, tout en composant avec un portrait financier déficitaire et des revenus en baisse. Ces territoires font également face à une dynamique paradoxale puisque plusieurs organismes déficitaires gèrent des territoires à faible potentiel, précisément là où des mesures de conservation et de protection sont les plus importantes. Sans les ressources pour mener à bien des activités de conservation, le potentiel est appelé à diminuer encore davantage, nuisant de ce fait même à la rentabilité de l'organisme. En effet, il est pertinent de mentionner que selon Roche-FGRSQ (2005) et FQSA (2005), la richesse de la rivière en saumon et le niveau des montaisons représentent deux des principaux facteurs influençant la décision des pêcheurs d'aller à la pêche. Un constat similaire s'applique en ce qui concerne la chasse. Selon SOM (2012), mis à part le coût élevé de la chasse, l'insuffisance du gibier est le principal facteur dissuasif pour les chasseurs. La protection et la conservation sont donc importantes, et ce, tant d'un point de vue écosystémique que d'un point de vue financier.

3.4. Offre de produits

La possibilité pour les zecs de diversifier leur offre de produits est limitée par leur cadre constituant. À cet égard, dès les années 1980, MLCP (1987) mentionnait que les zecs devraient pouvoir diversifier leur offre afin d'augmenter leur rentabilité, notamment en ce qui concerne l'offre des services d'hébergement en chalet ou en auberge. Ceci devait toutefois être fait sous la condition que cette offre ne soit pas liée de façon directe et automatique aux activités de pêche, de chasse ou de piégeage.

MBC (2002) abonde également dans cette direction, suggérant même la déréglementation de la mise en marché des produits de la pêche sportive du saumon. Comme mentionné plus haut, Hamel (2006) appuie ce type de réforme en mentionnant que l'impossibilité réglementaire d'imposer des services à valeur ajoutée nuit au développement des zecs saumon, et plus particulièrement des

rivières ayant un faible potentiel. Dans la même veine, GSP Conseil mentionne qu'une flexibilité accrue est nécessaire pour plusieurs gestionnaires de rivières à saumon. En plus de contribuer à l'accroissement des revenus, cette flexibilité permettrait aux gestionnaires de « tenir compte de la valeur intrinsèque de leur offre de produits et de services » (GSP Conseil, 2011 : p. 49). GSP Conseil élargit toutefois l'enjeu en le situant dans la problématique plus générale du développement régional. Dans cette optique, en leur octroyant plus de flexibilité, les zecs et les réserves fauniques pourraient représenter des outils de développement. À ce titre, les gestionnaires de ces territoires assumeraient non seulement le rôle de gestionnaire des ressources du territoire, mais également de toutes les activités récréotouristiques leur étant liées.

L'élargissement du mandat des gestionnaires d'organisme implique toutefois qu'une importance accrue doit être accordée à l'innovation dans la gestion des territoires fauniques. À ce sujet, Hamel (2006) suggère d'initier les gestionnaires de rivières à saumon au processus de réflexion stratégique. GSP Conseil (2011) souligne la pertinence de déployer des outils permettant aux gestionnaires des territoires fauniques de développer des produits originaux, tout assurant le respect de leur mandat initial. Le rapport mentionne, par exemple, la création d'un guichet unique de réservation permettant aux clients d'obtenir une réponse unifiée à leurs besoins, ainsi que l'adoption d'une gestion tarifaire permettant de maximiser les revenus dans les périodes de fortes demandes et de maximiser l'accessibilité dans les périodes moins fréquentées. Ces éléments s'insèrent dans une dynamique où les utilisateurs des territoires fauniques tendent à se percevoir davantage comme des clients que comme des citoyens impliqués dans la gestion de leur territoire. L'éloignement entre les utilisateurs vivant dans les grands centres et le territoire contribue également à cette tendance.

Les gestionnaires doivent s'adapter à un tel contexte. Des formations spécialisées et ciblées visant à soutenir un tel processus de réflexion pourraient contribuer à régler certains problèmes récurrents, comme le manque de vision et l'offre d'un produit unique dans un marché concurrentiel et limité. Cette recherche d'originalité pourrait s'avérer de plus en plus pertinente si on prend en compte le vieillissement de la clientèle traditionnelle des territoires fauniques. En effet, le profil des chasseurs et pêcheurs laisse croire que les territoires fauniques devront voir à rajeunir leur clientèle. Par exemple, une étude mentionne que (SOM, 2012 : p. 3) :

> Depuis quelques années, la chasse perd en popularité au Québec. L'âge moyen des chasseurs est en hausse et il y a un manque de relève; on appréhende une diminution du nombre de chasseurs à moyen et à long terme. Cette situation a un impact négatif sur l'achalandage des destinations touristiques de chasse, la capacité à contrôler les populations et les revenus issus de la vente des permis.

Un constat similaire s'applique à la pêche au saumon. Par exemple, entre 1993 et 2003, la population des pêcheurs résidents de plus de 55 ans est passée de 20,3 % à 44,1 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette désaffection de la pêche,

notamment la complexité du système de réservation, les coûts élevés, la réglementation lourde et complexe, les taux succès variables et la montée en popularité des activités récréotouristiques (AMEO-FQSA, 2011). Néanmoins, les données du MDDEFP sur l'évolution des ventes de permis de chasse, de pêche et de piégeage montrent que la pêche demeure une activité populaire. Développer de nouveaux produits plus en accord avec les goûts des nouvelles générations constitue un moyen de choix pour développer de nouvelles clientèles. À titre d'exemple, les organismes de la Baie-des-Chaleurs pourraient mettre en valeur la possibilité pour leurs clients de pêcher le bar rayé.

3.5. Schéma d'intervention

Cette recension de la littérature suggère qu'un ensemble de solutions suggérées au fil des années ont été mises en place pour répondre aux problèmes caractérisant la gestion de la faune en Gaspésie. Malgré ceci, parmi les territoires analysés, plus de la moitié des territoires ont un statut soit préoccupant ou précaire. Considérant l'importance du secteur faune pour l'économie de la région (Écoressources, 2014), de nouvelles actions s'imposent. Les données montrent à cet égard que, pour la période étudiée, les territoires tendent à faire face à des situations financières stables. En d'autres mots, bien que non statique, l'évolution de la situation financière des territoires ne tend pas à évoluer d'un statut à l'autre. Par exemple, un territoire dont le statut est satisfaisant tend à conserver ces caractéristiques au cours des années, tout comme un territoire à statut précaire tend à exhiber les mêmes caractéristiques.

La question se pose alors, que faire avec les territoires à statut précaire ou préoccupant (TSPP) ? Un ensemble de scénarios s'offrent, notamment la dissolution et le remplacement de l'organisme gestionnaire, la gestion multiterritoire, la fusion de territoires, la modification de l'offre d'activités (augmentation ou diminution) ou encore le retour à une désignation de territoire libre. Dans tous les cas, ce type d'action demande un haut niveau de concertation. L'élaboration d'un schéma d'intervention permettrait de procéder de manière structurée à la réévaluation de la pertinence des territoires structurés dans la région (Figure 8).

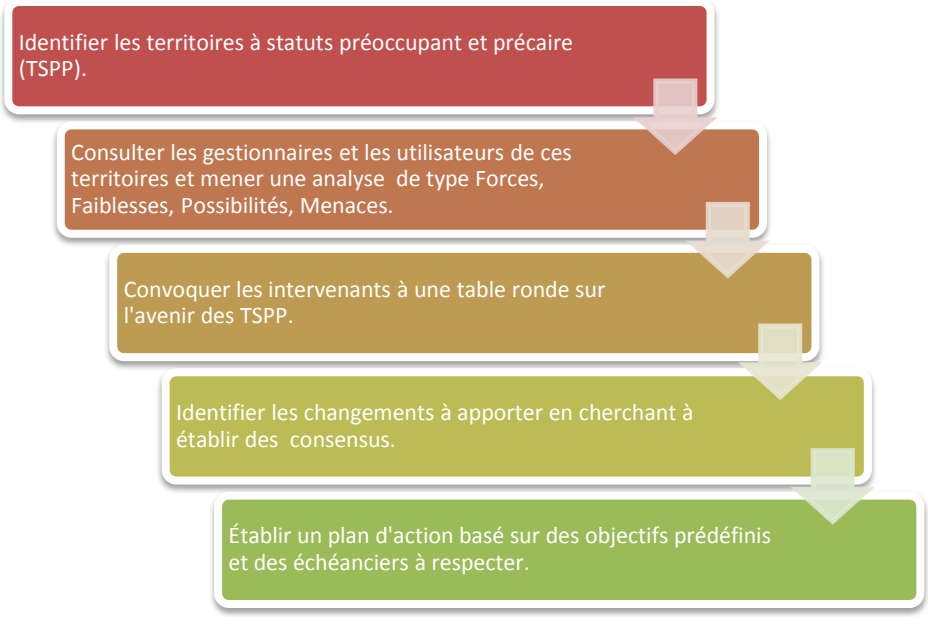

Figure 8. Schéma d'intervention simplifié.

La première étape du schéma d'intervention consiste à identifier les TSPP. Ce rapport présente cette donnée, mais considérant les limites méthodologiques énoncées, il serait pertinent d'en confirmer l'exactitude. Ceci pourrait s'effectuer lors de la deuxième étape, soit lors de la consultation des gestionnaires et des utilisateurs, et de l'analyse de type Forces, Faiblesses, Possibilités, Menaces (FFPM)[11].

Une analyse FFPM repose sur quatre types de facteurs et a pour objectif de planifier la stratégie de développement d'une organisation (Union européenne, 2009). La figure 9 présente une définition de chacun des types de facteurs.

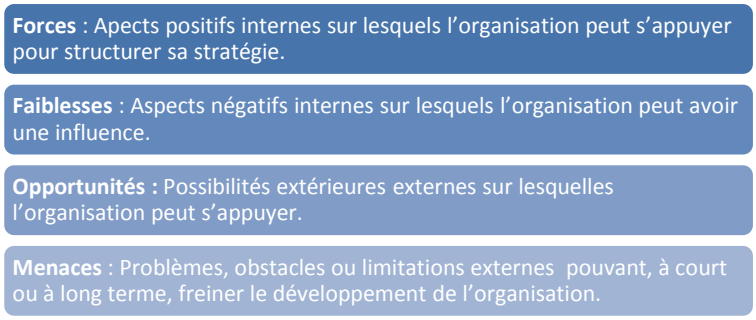

Figure 9. Définition des facteurs de la méthode FFPM.

[11] Traduit de l'anglais *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats* (SWOT).

Ces facteurs sont situés sur une matrice à deux axes, soit l'axe interne et l'axe externe. L'axe interne contient les forces et faiblesses de l'organisation, alors que l'axe externe contient les opportunités et les menaces auxquelles est confrontée l'organisation. Ces deux axes permettent de différencier les éléments se situant directement sous l'influence des gestionnaires (facteurs internes) des réalités externes évoluant indépendamment des préférences de l'organisation (facteurs externes). Le tableau 28 schématise ces deux axes et présente un ensemble de questions permettant à un organisme gestionnaire de réfléchir sur les facteurs influençant sa réussite.

Tableau 28. Questions alimentant la matrice FFPM.

			Axe interne		
			Forces	**Faiblesses**	Les forces permettent-elles de maîtriser les faiblesses ? Préciser.
			Comment maximiser les forces ?	Comment minimiser les faiblesses ?	
Axe externe	**Opportunités**	Comment maximiser les opportunités ?	Comment les forces permettent-elles de tirer parti des opportunités ?	Comment répondre aux faiblesses en tirant profit des opportunités ?	
	Menaces	Comment minimiser les menaces ?	Comment utiliser les forces pour réduire les menaces ?	Comment minimiser les faiblesses et les menaces ?	
	Comment les opportunités peuvent-elles contribuer à minimiser les menaces ?				

Les résultats de l'analyse FFPM permettraient de poser les balises d'une discussion élargie sur l'avenir des territoires fauniques à statuts préoccupant et précaire. Pour que cette consultation ait le poids nécessaire, elle devrait s'appuyer sur la présence de représentants centraux et régionaux du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de représentants des instances décisionnelles régionales, d'acteurs socioéconomiques concernés, de représentants des territoires structurés et d'utilisateurs intéressés par l'avenir de la gestion de la faune en Gaspésie.

L'objectif de cette procédure consiste en l'identification de scénarios alternatifs afin d'améliorer le portrait des territoires fauniques dans la région. Par conséquent, pour qu'elle soit d'une quelconque utilité, cette démarche doit mener vers des gestes concrets. L'élaboration d'un plan d'action couplé à des échéanciers octroierait à la démarche un encadrement supplémentaire.

Conclusion

Ce rapport avait comme objectif d'offrir un diagnostic de la gestion financière des territoires fauniques structurés de la Gaspésie. En s'appuyant sur des données financières transmises par les territoires fauniques au gouvernement du Québec, la situation financière de chacun des territoires est classifiée comme étant à statut satisfaisant, préoccupant ou précaire. Les résultats montrent que, parmi les territoires analysés, six ont un statut satisfaisant, quatre ont un statut préoccupant et trois ont un statut précaire. À la lumière de ces résultats, la discussion a présenté un ensemble de constats et de recommandations sur la viabilité des territoires fauniques (Figure 10).

Principaux atouts fauniques de la Gaspésie

- Reconnaître par des actions concrètes l'importance de la pêche au saumon et de la chasse à l'orignal dans le portrait des activités extractives en Gaspésie.
- Reconnaître par des actions concrètes l'importance du caribou montagnard dans le portrait des activités non-extractives en Gaspésie.

Étendue du territoire

- Évaluer la pertinence de la gestion multi-territoire et de la permutation des revenus pour les territoires en situation préoccupante ou précaire.

Restrictions liées aux territoires fauniques structurés

- Revoir le cadre général du protocole d'entente afin d'accorder une plus grande autonomie de gestion aux associations (MCLP, 1987).
- Favoriser une approche gouvernementale basée sur la confiance à l'égard des gens du milieu (GSP Conseil, 2011).
- Limiter à deux le nombre de types de territoires fauniques, soit un statut à caractère commercial et un statut à caractère social (Hamel, 2006).
- Analyser la capacité de suport des milieux et mettre en place les institutions nécesssaires.

Protection de la ressource

- Analyser le niveau optimal de subventions gouvernementales pour supporter les organisations dans leur mission de conservation (MLCP, 1987; MBC, 2002; GSP Conseil, 2011).

Offre de produits

- Pour accroître leur rentabilité, les zecs devraient pouvoir diversifier leur offre, notamment en ce qui concerne l'offre des services d'hébergement en chalet ou en auberge (MLCP, 1987).
- Déréglementer la mise en marché des produits de la pêche sportive du saumon (MBC, 2002).
- Reconsidérer l'impossibilité réglementaire pour les zecs d'imposer des services à valeur ajoutée (Hamel, 2006).
- Octroyer plus de flexibilité aux gestionnaires de rivières à saumon afin de leur permettre de participer pleinement au développement régional (GSP Conseil, 2011).
- Initier les gestionnaires de rivières à saumon au processus de réflexion stratégique (Hamel, 2006).
- Déployer des outils permettant aux gestionnaires des territoires fauniques de développer des produits originaux, tout en assurant le respect de leur mandat initial (GSP Conseil, 2011).

Figure 10. Liste des recommandations.

Les grandes catégories ont porté sur l'étendue des territoires, les restrictions liées aux différents territoires fauniques structurés, la protection de la ressource, la variété dans l'offre de produits, ainsi que sur l'élaboration d'un schéma d'intervention.

Pour conclure, il est pertinent de rappeler que l'analyse a été effectuée à partir de données secondaires, sans avoir recours à des entrevues avec les gestionnaires des territoires fauniques. Ceci implique que certaines connaissances sur les particularités propres à chaque territoire n'ont pas été intégrées à l'analyse. Par conséquent, les territoires se trouvant en situation préoccupante ou précaire bénéficieraient d'une analyse plus approfondie impliquant l'ensemble des acteurs interpelés par la gestion de leur territoire, soit les gestionnaires, les utilisateurs et les représentants politiques régionaux. Cet exercice permettrait de dresser un portrait plus précis de la situation et d'élaborer un plan stratégique représentatif des dynamiques spécifiques à chacun de ces territoires. Une analyse de type Forces, Faiblesses, Possibilités, Menaces est une avenue à considérer.

Bibliographie

(CPA) Comptables professionnels agréés du Canada. 2013. Guide sur les états financiers des organismes sans but lucratif. [En ligne] www.icca.ca/champs-dexpertise/gouvernance-strategie-et-gestion-des-risques/collection-organismes-sans-but-lucratif/npo-briefings/item65429.pdf (Page consultée le 11 février 2014)

(ERCF) Équipe de rétablissement du caribou forestier. 2013. Plan de rétablissement du caribou forestier (*Rangifer tarandus* caribou) au Québec - 2013-2023. Produit pour le compte du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, Faune Québec, 110 p.

(FQGZ) Fédération québécoise des gestionnaires de zecs. 2003. Les zecs, 25 ans d'histoire à retracer. [En ligne] www.reseauzec.com/publications (Page consultée le 13 février 2014)

(MBC) Michel Bélanger Conseils inc. 2002. Rapport final. Étude portant sur le : Développement stratégique des rivières à Saumon du Québec. Créer et innover ou disparaître, un enjeu vital!

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2013a. Communiqué de presse. Pêche au bar rayé avec remise à l'eau obligatoire au sud de la Gaspésie. [En ligne] www.mddefp.gouv.qc.ca/infuseur/imprimer_communique.asp?no=2462 (Page consultée le 21 janvier 2014)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2013b. Statistiques de chasse au Québec. Orignal–Récolte 2013. [En ligne] www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/chasse/orignal-2013.htm (Page consultée le 21 janvier 2014)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2013c. Statistiques de chasse au Québec. Cerf de Virginie–Récolte 2013. [En ligne]. www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/chasse/cerf-2013.htm (Page consultée le 21 janvier 2014)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2013d. Statistiques de chasse au Québec. Ours noir–Récolte 2013. [En ligne] www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/chasse/ours-2013.htm (Page consultée le 21 janvier 2014)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2013e. Statistiques de piégeage au Québec. Quantités de fourrures brutes vendues par UGAF et par région. Saison 2012-2013 (du 1er septembre 2012 au 31 août 2013). [En ligne]. www.mddep.gouv.qc.ca/faune/statistiques/piegeage/recolte-2012-2013.htm (Page consultée le 22 janvier 2014)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2013f. Fonds d'aide pour la protection des rivières à saumon-Le ministre Gaétan Lelièvre annonce un investissement de 19 000 $ pour protéger les rivières à saumon de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Communiqué de presse. [En ligne]. www.mddep.gouv.qc.ca/infuseur/communique.asp?no=2616 (Page consultée le 29 janvier 2014)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2005a. Zones d'exploitation contrôlée (zecs). [En ligne]. www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/territoires/zec.htm (page consultée le 28 novembre 2013)

(MDDEFP) Ministère du développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. 2005b. Territoires fauniques. Réserves fauniques. [En ligne]. www.mddefp.gouv.qc.ca/faune/territoires/reserve.htm (page consultée le 28 novembre 2013)

(MLCP) Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche. 1987. Rapport du Groupe de travail sur le développement des initiatives privées.

(MPO) Ministère des Pêches et Océans. 2013. Évaluation du potentiel de rétablissement de la population d'esturgeon noir du Saint-Laurent. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2013/040. [En ligne]. www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/Publications/SAR-AS/2013/2013_040-fra.pdf (Page consultée le 22 janvier 2014)

(MRNF) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2013. Protocole d'entente des zecs. [En ligne] www.reseauzec.com/publications (Page consultée en janvier 2014)

(MRNF) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2005. Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière. Direction des territoires fauniques et de la réglementation.

(Sépaq) Société des établissements de plein air du Québec. 2012. Pour une meilleure protection du caribou de la Gaspésie. Parcs Québec Conservation. [En ligne]. www.sepaq.com/parcs-quebec/blogue/article.dot?id=9c513f60-1fa9-491f-91d6-bc4a184b0640 (Page consultée le 22 janvier 2014)

(SFPQ) Société de la faune et des parcs du Québec. 2002. Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

AMEO-FQSA. 2011. Diagnostic sur la fréquentation des rivières à saumon par les pêcheurs sportifs, Rapport présenté au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 125 p.

Carrière Jean-Bernard et Marie Lequin. 2009. Gouvernance des territoires fauniques au Québec, Revue gouvernance, printemps 2009. 32 p.

Commission des ressources naturelles et du territoire. 2010. Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), chapitres 1 à 11, version finale, Région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. [En ligne]. www.cre-gim.net/images/stories/PRDIRT/prdirt.pdf (Page consultée le 20 novembre 2013)

Derome, Yves. 1995. Le contrat de gestion privée d'un service public, Les Cahiers du droit, vol. 36, nº 2, p. 323-378.

Dorais, Martin et Denis Lavergne. 2010. Inventaire aérien de l'orignal dans la réserve faunique des Chic-Chocs à l'hiver 2010, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise (Énergie, Faune, forêts, mines, territoires) de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Caplan.

Dumont, André. 1993. Impact des randonneurs sur les caribous (*Rangifer tarandus* caribou) du parc de conservation de la Gaspésie, mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, Québec, 80 p.

Écoressources. 2014. Les retombées économiques fauniques en Gaspésie. [En ligne]. www.cre-gim.net/images/stories/RNT/TableFaune/ecor_cre_gaspesie_faune_final_19_12_13.pdf (Page consultée le 27 janvier 2014)

Field, Barry C. 2008. *Natural Resource Economics: An Introduction,* 2e édition, *Waveland Press Inc.*

Fleury, M. et A. Guitard. 2004. Caractérisation de l'habitat de l'orignal et recommandations d'interventions forestières dans la réserve faunique des Chic-Chocs, par Faune-Experts inc. pour la Sépaq-réserve faunique des Chic-Chocs et le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Pointe-au-Père, Québec. [En ligne]. http://biblio.uqar.ca/archives/30308955.pdf (Page consultée le 25 février 2014)

FQSA. 2005. Enquête auprès des pêcheurs de saumon, Compilation statistique des réponses obtenues par sondage d'opinion.

GSP Conseil. 2011. Rapport final de l'étude des modes de gestion des rivières à saumon du Québec.

Hamel, Gaétan. 2006. Réflexion personnelle sur les statuts des rivières à saumon en terres publiques.

Harris, Michael et Iain Fraser. 2002. *Natural Resource Accounting in Theory and Practice: A Critical Assessment, The Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, vol. 46, nº 2, p. 139-192.

Huot Michel et François Lebel. 2012. Plan de gestion du cerf de Virginie au Québec 2010-2017, pour le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune Québec, Direction générale de l'expertise sur la faune et ses habitats (DGEFH). [En ligne]. www.mddep.gouv.qc.ca/faune/publications/chasse/plan-gestion-cerf-2010-17.pdf (Page consultée le 19 décembre 2013)

Lamontagne, Gilles, Hélène Jolicoeur et Sébastien Lefort. 2006. Plan de gestion de l'ours noir, 2006-2013. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune, Québec, 487 p. [En ligne]. www.mddep.gouv.qc.ca/faune/publications/Plan_gest_ours_2006-2013.pdf (Page consultée le 19 décembre 2013)

Lamontagne, Gilles, et Sébastien Lefort. 2004. Plan de gestion de l'orignal 2004-2010, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de la faune, Québec 265 p. [En ligne]. www.mddep.gouv.qc.ca/faune/publications/plan_gestion_orignal_2004-2010.pdf (Page consultée le 19 décembre 2013)

Lamoureux, Jean, Mathieu Bélanger et Claude Larocque. 2012. Inventaire aérien de l'orignal dans les réserves fauniques de Matane et de Dunière à l'hiver 2012, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Faune-Forêts-Territoire du Bas-Saint-Laurent, Rimouski.

Landry, G. et D. Lavergne. 2007. Inventaire aérien de l'orignal dans la zone de chasse 1 à l'hiver 2007, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, New Richmond.

Létourneau, Alain. 2009. Les théories de la gouvernance : pluralité de discours et enjeux éthiques. La revue électronique en sciences de l'environnement, nº 6.

Nature Québec. 2011. Le caribou forestier, Portrait de famille. [En ligne]. www.naturequebec.org/fichiers/Aires_protegees/DEP11_Fichescaribou.pdf (Page consultée le 22 janvier)

Paquet, Gilles. 2005. Gouvernance : une invitation à la subversion, Montréal, Liber.

Pêches et Océans Canada. 2012. Mise à jour des indicateurs de l'état du stock de morue du golfe du Saint-Laurent (3PN, 4RS) en 2012, Secrétariat canadien de consultation scientifique, Réponse des Sciences 2012/043. [En ligne]. www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/Publications/ScR-RS/2012/2012_043-fra.pdf (page consultée le 29 novembre 2013)

Pourvoiries du Québec. 2013. Les pourvoiries de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine. [En ligne]. www.pourvoiries.com/gaspesie-et-iles-de-la-madeleine.html (page consultée le 28 novembre 2013)

Québec. 2007. Un projet de société pour le Québec, Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013.

Roche-FGRSQ. 2005. Étude des retombées économiques de la pêche sportive au saumon, mai 2005, Rapport final.

SOM. 2012. Étude sur les chasseurs québécois en 2011, Rapport final présenté au ministère des Ressources naturelles et de la Faune et à la Fédération des pourvoiries du Québec.

St-Laurent, Martin-Hugues, Jean-Pierre Ouellet, Arnaud Mosnier, Dominic Boisjoly et Réhaume Courtois. 2009. Le parc national de la Gaspésie est-il un outil de conservation efficace pour maintenir une population menacée de caribou? Le naturaliste canadien, vol. 133, nº 3 : p. 6-14. [En ligne]. www.provancher.qc.ca/upload/file/NatCan%20133_3%20p%206-14.pdf (Page consultée le 25 février 2014)

Tremblay, S., F. Caron *et al.* 2003. Plan de conservation et d'exploitation du saumon atlantique anadrome 2004–2009. Société de la faune et des parcs du Québec, Vice-présidence au développement et à l'aménagement de la faune. 249 p.

Union européenne. 2009. L'analyse SWOT. [En ligne]. http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/examples/too_swo_res_fr.pdf (Page consultée le 7 janvier 2013)

Annexe 1

Tableaux et données

Cette section contient les tableaux des données financières et des activités disponibles pour chacun des territoires fauniques analysés.

1. Zec de la rivière Nouvelle

Tableau 29. Données financières de la Zec de la rivière Nouvelle, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec de la Rivière-Nouvelle					
Organisme mandataire	Société de restauration et de gestion de la Nouvelle inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	257 279 $	132 644 $	158 012 $	155 877 $	109 935 $	144 946 $
Total des dépenses d'opération (avant armortissement)	254 321 $	127 279 $	137 514 $	147 502 $	101 971 $	144 930 $
Montant des revenus autonomes	39 802 $	44 846 $	37 515 $	42 788 $	49 778 $	49 968 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	15%	34%	24%	27%	45%	34%
Montant des revenus de subvention	179 766 $	44 568 $	77 804 $	85 967 $	59 527 $	69 553 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	70%	34%	49%	55%	54%	48%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant armortissement)	16%	35%	27%	29%	49%	34%
Surplus / déficit annuel (avant armortissement)	2 958 $	5 365 $	20 498 $	8 375 $	7 963 $	16 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	58 003 $	56 918 $	53 829 $	35 775 $	18 697 $	17 172 $
Fonds non affectés	40 436 $	37 478 $	32 112 $	13 253 $	(20 743) $	(9 755) $
Fonds de roulement (actif à court terme/ passif à court terme)	2,3	5,0	2,9	1,7	11,1	0,7
Actif à court terme	72 165 $	46 872 $	49 412 $	30 989 $	202 600 $	19 317 $
Passif à court terme	31 728 $	9 393 $	17 300 $	17 737 $	18 195 $	29 072 $
Immobilisations (valeur nette)	102 042 $	110 802 $	120 924 $	127 035 $	160 287 $	150 288 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	39%	40%	31%	34%	31%	33%
Dette totale	116 204 $	100 756 $	116 507 $	122 249 $	152 091 $	152 433 $
Dette à long terme	84 476 $	91 363 $	99 207 $	104 512 $	133 896 $	123 361 $
Actif total	174 207 $	157 674 $	170 336 $	158 024 $	170 788 $	169 605 $
Actifs nets	58 003 $	56 918 $	53 829 $	35 775 $	18 697 $	17 172 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	67%	64%	68%	77%	89%	90%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	59%	62%	65%	74%	88%	88%

Notes : En 2011, les revenus de subvention comprennent 125 173 $ en travaux d'aménagement.
États financiers au 31 décembre 2008, états financiers au 31 décembre 2007, états financiers au 30 novembre 2006.

Tableau 30. Données financières de la Zec de la rivière Nouvelle, 1998 à 2000.

Territoire faunique structuré Organisme mandataire	Zec de la Rivière-Nouvelle Société de restauration et de gestion de la Nouvelle inc.		
	2000	1999	1998
Total des revenus	290 328 $	121 448 $	74 678 $
Total des dépenses d'opération[1]	112 672 $	87 952 $	78 511 $
Montant des revenus autonomes	68 825 $	62 680 $	35 379 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	24%	52%	47%
Montant des revenus de subvention	221 503 $	58 768 $	39 299 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	76%	48%	53%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	61%	71%	45%
Surplus / déficit annuel	(2 516) $	(6 884) $	n.d.
Actif nets (surplus/déficits cumulés)			
Fonds non affectés	6 180 $	(240) $	(1 314) $
Fonds de roulement (actif à court terme/ passif à court terme)	1,3	1,8	1,3
Immobilisations (valeur nette)	135 137 $	120 941 $	128 899 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	51%	52%	27%
Dette totale	56 786 $	22 863 $	57 748 $
Dette à long terme	25 857 $	10 366 $	13 713 $
Actif total	174 971 $	143 564 $	185 333 $
Actifs nets	118 185 $	120 701 $	127 585 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	32%	16%	31%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	18%	8%	10%

Source : MBC, 2002. Développement stratégique des rivières à saumon du Québec.

Note : Dépense en 2000 - Nouvelles conventions comptables faisant suite aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les organismes à but non lucratif. Les dépenses d'opération comprennent le montant d'amortissement portant sur la valeur nette des immobilisations.

Tableau 31. Activités offertes à la Zec de la rivière Nouvelle.

Activités	Zec de la Rivière-Nouvelle		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	560	307	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	560	307	n.d.
Total jour-pêche	560	307	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	560	307	n.d.

Tableau 32. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Nouvelle.

Succès de pêche	Zec de la Rivière-Nouvelle		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	560	307	n.d.
Récolte autres salmonidés (N^{bre} de poissons)	254	104	n.d.
Succès autres salmonidés (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,45	0,34	n.d.
Effort (jour-pêche)	560	307	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	15	26	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,03	0,08	n.d.

Note : Seule la récolte est indiquée pour les autres salmonidés.

2. Zec Baillargeon

Tableau 33. Données financières de la Zec Baillargeon, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec Baillargeon					
Organisme mandataire	Association de chasse et pêche de Gaspé					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	n.d.	n.d.	307 558 $	160 968 $	89 953 $	91 117 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	n.d.	n.d.	330 031 $	168 992 $	88 857 $	86 032 $
Montant des revenus autonomes	n.d.	n.d.	43 858 $	48 210 $	45 054 $	35 049 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	n.d.	n.d.	14%	30%	50%	38%
Montant des revenus de subvention	n.d.	n.d.	272 809 $	109 477 $	31 980 $	49 664 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	n.d.	n.d.	89%	68%	36%	55%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	n.d.	n.d.	13%	29%	51%	41%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	n.d.	n.d.	(17 101) $	(10 934) $	(2 906) $	1 998 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	n.d.	n.d.	(19 263) $	11 506 $	20 168 $	14 207 $
Fonds non affectés	n.d.	n.d.	- $	- $	- $	- $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	n.d.	n.d.	0,6	0,9	0,5	0,8
Actif à court terme	n.d.	n.d.	37 205 $	95 466 $	13 722 $	4 197 $
Passif à court terme	n.d.	n.d.	57 999 $	105 000 $	27 105 $	5 000 $
Immobilisations	n.d.	n.d.	35 733 $	37 082 $	39 362 $	16 012 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	n.d.	n.d.	123%	130%	114%	219%
Dette totale	n.d.	n.d.	57 999 $	105000	27 105 $	5 000 $
Dette à long terme	n.d.	n.d.	- $	- $	- $	- $
Actif total	n.d.	n.d.	729 937 $	132 539 $	53 084 $	20 209 $
Actifs nets	n.d.	n.d.	(19 263) $	11 506 $	20 168 $	14 207 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	n.d.	n.d.	8%	79%	51%	25%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	n.d.	n.d.	0%	0%	0%	0%

Notes : Les chiffres n'indiquent pas si l'amortissement des immobilisations est comptabilisé dans les charges ou les surplus/déficits.
Actifs nets : Capital + surplus (déficit) + immobilisations.

Tableau 34. Activités offertes à la Zec Baillargeon.

Activités	Zec Baillargeon		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité chasse à l'orignal	45	180	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse au cerf de virginie	0	0	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse à l'ours	0	0	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse au petit gibier	10	0	n.d.
Total jour-chasse	55	180	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	0	0	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	1 672	1 620	n.d.
Total jour-pêche	1 672	1 620	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la chasse ou la pêche	42	300	n.d.
TOTAL jours/activités	1 769	2 100	n.d.

Tableau 35. Succès de chasse et de pêche pour la Zec Baillargeon.

Succès de chasse et de pêche	Zec Baillargeon		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	1672	1620	n.d.
Récolte autres salmonidés (N^{bre} de poissons)	5129	5546	n.d.
Succès autres salmonidés (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	3,07	3,42	n.d.
Effort (jour-chasse)	45	180	n.d.
Récolte orignal (N^{bre} d'orignaux)	4	4	n.d.
Succès orignal (N^{bre} d'orignaux/n^{bre} de jour-chasse)	0,09	0,02	n.d.
Effort (jour-chasse)	10	n.d.	n.d.
Récolte petit gibier (N^{bre} de petits gibiers)	24	54	n.d.
Succès petit gibier (N^{bre} de petits gibiers/n^{bre} de jour-chasse)	2,40	n.d.	n.d.

Note : Seule la récolte est indiquée pour les autres salmonidés.

3. Zec de la rivière Bonaventure

Tableau 36. Données financières de la Zec de la rivière Bonaventure, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec de la Rivière-Bonaventure					
Organisme mandataire	L'Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	598 450 $	591 974 $	591 935 $	479 107 $	462 528 $	520 937 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	547 591 $	514 492 $	562 321 $	483 469 $	509 050 $	504 210 $
Montant des revenus autonomes	541 080 $	539 089 $	430 822 $	409 968 $	398 273 $	450 672 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	90%	91%	73%	86%	86%	87%
Montant des revenus de subvention	11 314 $	12 513 $	120 791 $	13 690 $	15 168 $	16 703 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	2%	2%	20%	3%	3%	3%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	99%	105%	77%	85%	78%	89%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	50 859 $	77 482 $	29 614 $	(4 362) $	(46 522) $	16 727 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	534 692 $	515 623 $	462 644 $	455 734 $	487 220 $	562 176 $
Fonds non affectés	192 406 $	186 727 $	147 072 $	118 989 $	127 582 $	300 113 $
Fonds de roulement (actif court terme/ passif court terme)	2,2	1,7	1,4	1,1	1,1	3,0
Actif à court terme	132 076 $	223 289 $	187 825 $	115 232 $	27 245 $	36 150 $
Passif à court terme	59 465 $	128 517 $	130 357 $	103 091 $	25 913 $	11 920 $
Immobilisations (valeur nette)	412 469 $	410 687 $	392 272 $	426 913 $	461 040 $	372 675 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	131%	131%	110%	96%	86%	121%
Dette totale	129 648 $	210 308 $	207 057 $	190 020 $	124 076 $	122 532 $
Dette à long terme	70 183 $	81 791 $	76 700 $	86 929 $	98 163 $	110 612 $
Actif total	664 340 $	725 931 $	669 701 $	645 754 $	611 296 $	684 708 $
Actifs nets	534 692 $	515 623 $	462 644 $	455 734 $	487 220 $	562 176 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	24%	25%	31%	29%	20%	18%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	12%	14%	10%	12%	14%	14%

Tableau 37. Données financières de la Zec de la rivière Bonaventure, 1998 à 2000.

Territoire faunique structuré	Zec de la Rivière-Bonaventure		
Organisme mandataire	L'Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure		
	2000	1999	1998
Total des revenus	573 045 $	427 054 $	390 477 $
Total des dépenses d'opération[1]	378 824 $	345 869 $	335 709 $
Montant des revenus autonomes	460 281 $	367 764 $	336 116 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	80%	86%	86%
Montant des revenus de subvention	112 764 $	58 290 $	54 361 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	20%	14%	14%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	122%	106%	100%
Surplus / déficit annuel	76 863 $	18 644 $	n.d.
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)			
Fonds non affectés	248 029 $	175 516 $	248 979 $
Fonds de roulement (actif court terme/ passif court terme)	5,7	11,1	n.d.
Immobilisations (valeur nette)	260 868 $	256 518 $	248 879 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	176%	143%	135%
Dette totale	52 259 $	17 313 $	10 256 $
Dette à long terme	- $	- $	- $
Actif total	561 156 $	449 347 $	423 648 $
Actifs nets	508 897 $	432 034 $	413 392 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	9%	4%	2%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	n.s.	n.s.	n.s.

Source : MBC, 2002. Développement stratégique des rivières à saumon du Québec.

Note : Dépenses en 2000 - Nouvelles conventions comptables faisant suite aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les organismes à but non lucratif. Les dépenses d'opération comprennent le montant d'amortissement portant sur la valeur nette des immobilisations.

Tableau 38. Activités offertes à la Zec de la rivière Bonaventure.

Activités	Zec de la Rivière-Bonaventure		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	6 151	6 135	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	6 151	6 135	n.d.
Total jour-pêche	6 151	6 135	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	6 151	6 135	n.d.

Tableau 39. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Bonaventure.

Activités	Zec de la Rivière-Bonaventure		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	n.d.	n.d.	n.d.
Récolte autres salmonidés (N^{bre} de poissons)	29	25	n.d.
Succès autres salmonidés (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	n.d.	n.d.	n.d.
Effort (jour-pêche)	6 151	6 135	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	704	434	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,11	0,07	n.d.

Note : Seule la récolte est indiquée pour les autres salmonidés.

4. Zec de la rivière Petite-Cascapédia

Tableau 40. Données financières de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec de la Petite-Rivière-Cascapédia					
Organisme mandataire	Association faunique des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia (APSRC)					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	176 801 $	195 996 $	159 545 $	147 436 $	187 213 $	164 379 $
Total des dépenses d'opération (avant armortissement)	193 358 $	174 257 $	178 023 $	147 736 $	175 494 $	151 643 $
Montant des revenus autonomes	169 605 $	187 683 $	146 272 $	145 246 $	146 001 $	143 179 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	96%	96%	92%	99%	78%	87%
Montant des revenus de subvention	3 216 $	8 313 $	13 273 $	2 190 $	41 212 $	2 300 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	2%	4%	8%	1%	22%	1%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant armortissement)	88%	108%	82%	98%	83%	94%
Surplus / déficit annuel (avant armortissement)	(16 557) $	21 739 $	(18 478) $	(300) $	11 719 $	12 736 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	44 758 $	61 315 $	75 331 $	93 938 $	94 238 $	108 568 $
Fonds non affectés	44 758 $	61 315 $	75 331 $	93 938 $	94 238 $	108 568 $
Fonds de roulement (actif à court terme/ passif à court terme)	2,1	3,3	3,7	7,8	6,9	58,9
Actif à court terme	84 099 $	88 240 $	102 867 $	107 679 $	110 343 $	110 444 $
Passif à court terme	39 341 $	26 925 $	27 536 $	13 741 $	16 105 $	1 876 $
Immobilisations (au coût)	317 250 $	317 250 $	294 585 $	294 455 $	294 455 $	272 586 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	53%	59%	50%	49%	50%	53%
Dette totale	39 341 $	26 925 $	27 536 $	13741	16105	1 876 $
Dette à long terme	23 827 $	22 955 $	24 254 $	- $	- $	- $
Actif total	84 099 $	88 240 $	102 867 $	107 679 $	110 343 $	110 444 $
Actifs nets	44 758 $	61 315 $	75 331 $	93 938 $	94 238 $	108 568 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	47%	31%	27%	13%	15%	2%
Ratio d'endetement à long terme (DLT/DLT + actifs nets)	22%	21%	19%	0%	0%	0%

Note : Les immobilisations ne sont pas incluses dans les actifs.

Tableau 41. Données financières de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia, 1998 à 2000.

Territoire faunique structuré	Zec de la Petite-Rivière-Cascapédia		
Organisme mandataire	Association faunique des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia		
	2000	1999	1998
Total des revenus	265 095 $	211 207 $	151 003 $
Total des dépenses d'opération	172 661 $	158 266 $	134 910 $
Montant des revenus autonomes	125 060 $	115 836 $	88 279 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	47%	55%	58%
Montant des revenus de subvention	140 035 $	95 371 $	62 724 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	53%	45%	42%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération[1]	72%	73%	65%
Surplus / déficit annuel	16 233 $	5 611 $	1 772 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)[2]			
Fonds non affectés	47 006 $	30 773 $	25 162 $
Fonds de roulement (actif à court terme/ passif à court terme)	2,9	1,6	1,6
Immobilisations (au coût)	266 333 $	265 136 $	268 809 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	47%	44%	33%
Dette totale	24 927 $	50 397 $	45 099 $
Dette à long terme	- $	- $	- $
Actif total	338 266 $	346 306 $	339 070 $
Actifs nets	313 339 $	295 909 $	293 971 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	7%	15%	13%
Ratio d'endetement à long terme (DLT/DLT + actifs nets)	n.s.	n.s.	n.s.

Source : MBC, 2002, Développement stratégique des rivières à saumon du Québec.

Notes : Les dépenses pour 1998-2000 comprennent les acquisitions d'immobilisations pour l'année en cours.

Fonds investis en immobilisations : Information permettant de discerner les apports reportés et les fonds investis en immobilisations non disponibles.

Tableau 42. Activités offertes à la Zec de la rivière Petite-Cascapédia.

Activités	Zec de la Petite-Rivière-Cascapédia		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	892	778	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	65	353	n.d.
Total jour-pêche	957	1 131	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	957	1 131	n.d.

Tableau 43. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Petite-Cascapédia.

Succès de pêche	Zec de la Petite-Rivière-Cascapédia		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	65	353	n.d.
Récolte omble de fontaine (N^{bre} de poissons)	110	165	n.d.
Succès omble de fontaine (N^{bre} poissons/n^{bre} de jour-pêche)	1,69	0,47	n.d.
Effort (jour-pêche)	892	778	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	49	165	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,05	0,21	n.d.

Note : Seule la récolte est indiquée pour les autres salmonidés.

5. Zec des Anses

Tableau 44. Données financières de la Zec des Anses, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec des Anses					
Organisme mandataire	Centre de plein air Harfang des Neiges Inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	454 844 $	216 685 $	302 399 $	216 832 $	395 640 $	179 645 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	467 173 $	264 237 $	296 068 $	214 754 $	385 499 $	171 350 $
Montant des revenus autonomes	130 985 $	130 533 $	143 967 $	138 390 $	129 943 $	119 930 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	29%	60%	48%	64%	33%	67%
Montant des revenus de subvention	309 819 $	118 256 $	138 882 $	46 842 $	221 194 $	26 742 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	68%	55%	46%	22%	56%	15%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	28%	49%	49%	64%	34%	70%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	(5 499) $	(2 551) $	6 331 $	2 078 $	10 142 $	8 295 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	266 352 $	272 211 $	277 632 $	263 246 $	281 818 $	225 584 $
Fonds non affectés	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Fonds de roulement (actif à court terme/passif à court terme)	0,5	0,9	0,9	1,0	1,1	3,7
Actifs à court terme	18 270 $	82 993 $	61 859 $	57 799 $	88 052 $	10 091 $
Passifs à court terme	39 981 $	97 578 $	65 221 $	55 817 $	78 525 $	2 741 $
Immobilisations (valeur nette)	288 063 $	288 063 $	286 101 $	277 161 $	297 050 $	250 840 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	45%	45%	50%	50%	44%	48%
Dette totale	39 981 $	98 844 $	70 328 $	71 714 $	103 283 $	35 347 $
Dette à long terme	- $	1 266 $	5 107 $	15 897 $	24 758 $	32 606 $
Actif total	306 333 $	371 056 $	347 960 $	334 960 $	385 102 $	260 931 $
Actis nets	266 352 $	272 211 $	277 632 $	263 246 $	281 818 $	225 584 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	13%	27%	20%	21%	27%	14%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	0%	0%	2%	2%	2%	2%

Tableau 45. Activités offertes à la Zec des Anses.

Activités	Zec des Anses		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité chasse à l'orignal	1 503	609	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse au cerf de Virginie	178	157	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse à l'ours	8	35	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse au petit gibier	0	0	n.d.
Total jour-chasse	1 689	801	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche omble de fontaine	3 453	3 633	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	3 453	3 633	n.d.
Total jour-pêche	3 453	3 633	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activité	5 142	4 434	n.d.

Tableau 46. Succès de chasse et de pêche pour la Zec des Anses.

Succès de pêche et chasse	Zec des Anses		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	3 453	3 633	n.d.
Récolte omble de fontaine (N^{bre} de poissons)	14 338	14 805	n.d.
Succès omble de fontaine (Nbre de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	4,15	4,08	n.d.
Effort (jour-chasse)	1 503	609	n.d.
Récolte orignal (N^{bre} d'orignaux)	16	15	n.d.
Succès orignal (N^{bre} d'orignaux/n^{bre} de jour-chasse)	0,01	0,02	n.d.
Effort (jour-chasse)	178	157	n.d.
Récolte cerf de Virginie (N^{bre} de cerfs)	0	0	n.d.
Succès cerf de Virginie (N^{bre} de cerfs/n^{bre} de jour-chasse)	0,00	0,00	n.d.
Effort (jour-chasse)	8	35	n.d.
Récolte ours (N^{bre} d'ours)	0	0	n.d.
Succès ours (N^{bre} d'ours/n^{bre} de jour-chasse)	0,00	0,00	n.d.
Effort (jour-chasse)	n.d.	n.d.	n.d.
Récolte petit gibier (N^{bre} de petits gibiers)	n.d.	36	n.d.
Succès petit gibier (N^{bre} petits gibiers/n^{bre} de jour-chasse)	n.d.	n.d.	n.d.

6. Zec Pabok

Tableau 47. Données financières de la Zec Pabok, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec Pabok					
Organisme mandataire	Regroupement pour la restauration des trois rivières Pabos inc. (RRTPR)					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	211 526 $	148 371 $	150 044 $	142 574 $	156 719 $	154 341 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	202 769 $	160 617 $	141 842 $	140 088 $	145 956 $	168 893 $
Montant des revenus autonomes	78 140 $	59 126 $	44 603 $	43 550 $	53 153 $	26 366 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	37%	40%	30%	31%	34%	17%
Montant des revenus de subvention	104 235 $	52 227 $	79 394 $	65 221 $	67 641 $	104 737 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	49%	35%	53%	46%	43%	68%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (Avant amortissement)	39%	37%	31%	31%	36%	16%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	8 757 $	(12 246) $	8 203 $	2 486 $	10 763 $	(14 552) $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	42 387 $	39 316 $	51 564 $	43 361 $	40 875 $	30 112 $
Fonds non affectés	(972) $	(4 216) $	8 031 $	(172) $	(2 658) $	(13 421) $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	0,8	0,6	0,8	1,0	0,9	0,7
Actif à court terme	73 102 $	31 668 $	31 927 $	34 878 $	21 112 $	38 661 $
Passif à court terme	92 659 $	54 296 $	42 307 $	35 050 $	23 770 $	52 082 $
Immobilisations	61 944 $	61 944 $	61 944 $	43 533 $	43 533 $	43 533 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	126%	95%	72%	100%	122%	61%
Dette totale	92 659 $	54 296 $	42 307 $	35 050 $	23 771 $	52 082 $
Dette à long terme	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Actif total	135 046 $	93 612 $	93 871 $	93 871 $	64 645 $	82 194 $
Actifs nets	42 387 $	39 316 $	51 564 $	43 361 $	40 875 $	30 112 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	69%	58%	45%	37%	37%	63%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Note : États financiers de l'exercice terminé le 30 novembre 2011, non vérifié.

7. Zec de la Grande-Rivière

Tableau 48. Données financières de la Zec de la Grande-Rivière, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec de la Grande-Rivière					
Organisme mandataire	La société de gestion de la rivière Grande-Rivière					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	111 007 $	95 541 $	79 461 $	92 619 $	97 043 $	77 542 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	87 032 $	85 064 $	72 020 $	80 845 $	94 881 $	70 242 $
Montant des revenus autonomes	104 301 $	78 460 $	64 762 $	72 780 $	59 258 $	62 634 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus (avant amortissement)	94%	82%	82%	79%	61%	81%
Montant des revenus de subvention	6 535 $	14 481 $	14 555 $	18 000 $	35 950 $	8 654 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	6%	15%	18%	19%	37%	11%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération	120%	92%	90%	90%	62%	89%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	23 955 $	10 477 $	7 441 $	11 774 $	2 162 $	7 300 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	262 516 $	276 440 $	303 900 $	334 443 $	360 711 $	396 298 $
Fonds non affectés	21 867 $	3 345 $	(1 679) $	(3 667) $	(8 522) $	(5 231) $
Fonds de roulement (actifs à court terme/ passif à court terme)	1,6	1,2	0,9	0,9	0,6	0,7
Actifs à court terme	59 912 $	20 425 $	14 129 $	31 195 $	11 233 $	13 340 $
Passifs à court terme	38 045 $	17 080 $	15 808 $	34 862 $	19 755 $	18 571 $
Immobilisations (coût non amorti)	344 261 $	382 160 $	420 097 $	458 081 $	494 657 $	532 406 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	30%	21%	15%	16%	12%	12%
Dette totale	141 657 $	126 145 $	130 326 $	154 833 $	145 179 $	149 448 $
Dette à long terme	103 612 $	109 065 $	114 518 $	119 971 $	125 424 $	130 877 $
Actif total	404 173 $	402 585 $	434 226 $	489 276 $	505 890 $	545 746 $
Actif nets	262 516 $	276 440 $	303 900 $	334 443 $	360 711 $	396 298 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	35%	31%	30%	32%	29%	27%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	28%	28%	27%	26%	26%	25%

Note : Données tirées du rapport financier annuel, exercice terminé le 30 novembre 2009, 2010 et 2011, non vérifié.

Tableau 49. Données financières de la Zec de la Grande-Rivière, 1998 à 2000.

Territoire faunique structuré	ZEC de la Grande-Rivière		
Organisme mandataire	La société de gestion de la rivière Grande-Rivière		
	2000	1999	1998
Total des revenus	125 442 $	75 523 $	131 504 $
Total des dépenses d'opération	n.d.	n.d.	n.d.
Montant des revenus autonomes	45 379 $	65 523 $	68 771 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	36%	87%	52%
Montant des revenus de subvention	80 063 $	10 000 $	62 733 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	64%	13%	48%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération[1]	n.d.	n.d.	n.d.
Surplus / déficit annuel	(19 752) $	(14 732) $	(17 552) $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)			
Fonds non affectés	11 445 $	10 947 $	7 386 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	2,1	2,1	1,5
Immobilisations	557 089 $	587 339 $	617 589 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	8%	11%	11%
Dette totale	35 826 $	44 604 $	61 317 $
Dette à long terme	25 000 $	35 000 $	46 957 $
Actif total	579 360 $	607 891 $	639 335 $
Actifs nets	543 534 $	563 286 $	578 018 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	6%	7%	10%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	4%	6%	8%

Source : MBC, 2002. Développement stratégique des rivières à saumon du Québec.

Note : Dépenses en 2000 - Nouvelles conventions comptables faisant suite aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les organismes à but non lucratif. Les dépenses d'opération comprennent le montant d'amortissement portant sur la valeur nette des immobilisations.

Tableau 50. Activités offertes à la Zec de la Grande-Rivière.

Activités	Zec de la Grande-Rivière		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	703	0	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	703	501	n.d.
Total jour-pêche	703	501	n.d.
Nbre jours/activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	703	501	n.d.

Tableau 51. Succès de pêche pour la Zec de la Grande-Rivière.

Succès de pêche	Zec de la Grande-Rivière		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	n.d.	501	n.d.
Récolte autres salmonidés (N^{bre} de poissons)	n.d.	75	n.d.
Succès autres salmonidés (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	n.d.	0,15	n.d.
Effort (jour-pêche)	703	n.d.	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	25	n.d.	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,04	n.d.	n.d.

8. Réserve faunique de la rivière Cascapédia

Tableau 52. Données financières de la réserve faunique de la rivière Cascapédia, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Réserve faunique de la Rivière-Cascapédia					
Organisme mandataire	Société Cascapédia inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	n.d.	n.d.	785 881 $	831 363 $	927 932 $	832 689 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	n.d.	n.d.	800 537 $	771 336 $	843 208 $	715 817 $
Montant des revenus autonomes	n.d.	n.d.	773 685 $	771 995 $	850 739 $	814 022 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	n.d.	n.d.	98%	93%	92%	98%
Montant des revenus de subvention	n.d.	n.d.	(2 684) $	48 096 $	66 707 $	8 000 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	n.d.	n.d.	-0,3%	6%	7%	1%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	n.d.	n.d.	97%	100%	101%	114%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	n.d.	n.d.	(14 656) $	60 027 $	84 724 $	116 872 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	n.d.	n.d.	516 869 $	428 863 $	396 131 $	343 698 $
Fonds non affectés	n.d.	n.d.	368 119 $	276 008 $	234 117 $	176 878 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	n.d.	n.d.	4,3	6,2	5,6	3,4
Actif à court terme	n.d.	n.d.	449 832 $	302 993 $	248 933 $	205 429 $
Passif à court terme	n.d.	n.d.	104 549 $	49 052 $	44 119 $	61 223 $
Immobilisations	n.d.	n.d.	240 669 $	251 622 $	276 630 $	302 539 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	n.d.	n.d.	321%	307%	308%	269%
Dette totale	n.d.	n.d.	196 468 $	147819	150 773 $	184 997 $
Dette à long terme	n.d.	n.d.	91 919 $	98 767 $	106 654 $	123 774 $
Actif total	n.d.	n.d.	713 337 $	576 682 $	546 904 $	528 695 $
Actifs nets	n.d.	n.d.	516 869 $	428 863 $	396 131 $	343 698 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	n.d.	n.d.	28%	26%	28%	35%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	n.d.	n.d.	28%	26%	28%	35%

Notes : Les immobilisations ne sont pas présentées dans l'actif à court terme ni dans l'actif net.
Définition de « revenus autonomes » : Droits de pêche membres privés, droits de pêche guides et embarcations et droits de pêche à gué plus tirage au sort plus intérêts.
États financiers 31 octobre 2009, états financiers 31 octobre 2008.

Tableau 53. Données financières de la réserve faunique de la rivière Cascapédia, 1998 à 2000.

Territoire faunique structuré Organisme mandataire	Réserve faunique de la Rivière-Cascapédia Société Cascapédia Inc.		
	2000	1999	1998
Total des revenus	1 106 472 $	903 050 $	611 767 $
Total des dépenses d'opération	703 813 $	634 469 $	580 472 $
Montant des revenus autonomes	725 998 $	667 800 $	592 181 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	66%	74%	97%
Montant des revenus de subvention	380 474 $	235 250 $	19 586 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	34%	26%	3%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération[1]	103%	105%	102%
Surplus / déficit annuel	47 317 $	50 575 $	25 094 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)			
Fonds non affectés	68 127 $	97 889 $	25 667 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	1,4	1,6	1,4
Immobilisations	287 592 $	231 513 $	260 160 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	252%	288%	228%
Dette totale	166 584 $	157 993 $	68 804 $
Dette à long terme	- $	14 000 $	21 000 $
Actif total	522 303 $	466 395 $	326 631 $
Actifs nets	355 719 $	308 402 $	257 827 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	32%	34%	21%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	n.s.	4%	8%

Source : MBC, 2002. Développement stratégique des rivières à saumon du Québec.

Note : Dépense en 2000 - Nouvelles conventions comptables faisant suite aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour les organismes à but non lucratif. Les dépenses d'opération comprennent le montant d'amortissement portant sur la valeur nette des immobilisations.

Tableau 54. Activités offertes à la réserve faunique de la rivière Cascapédia.

Activités	Réserve faunique de la Rivière-Cascapédia		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	4 834	4 036	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	0	0	n.d.
Total jour-pêche	4 834	4 036	n.d.
N^{bre} de jours d'activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	4 834	4 036	n.d.

Tableau 55. Succès de pêche pour la réserve faunique de la rivière Cascapédia.

Succès de pêche	Réserve faunique de la Rivière-Cascapédia		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	1384	4036	n.d.
Récolte (N^{bre} de poissons)	2615	1413	n.d.
Succès (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,62	0,35	n.d.

9. Zec de la rivière York

Tableau 56. Données financières de la Zec de la rivière York.

Territoire faunique	Zec de la Rivière-York					
Organisme mandataire	Société de Gestion des rivières de Gaspé Inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	308 251 $	333 145 $	285 775 $	297 749 $	269 273 $	285 419 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	276 085 $	242 734 $	259 565 $	230 200 $	228 932 $	228 196 $
Montant des revenus autonomes	277 432 $	310 603 $	251 435 $	244 708 $	258 842 $	260 750 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	90%	93%	88%	82%	96%	91%
Montant des revenus de subvention	13 415 $	47 803 $	16 200 $	33 178 $	- $	1 882 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	4%	14%	6%	11%	0%	1%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	100%	128%	97%	106%	113%	114%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	32 166 $	90 411 $	26 210 $	67 549 $	39 351 $	57 219 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	870 212 $	853 535 $	806 877 $	773 549 $	819 489 $	796 576 $
Fonds non affectés	714 082 $	712 534 $	657 175 $	634 314 $	668 206 $	631 081 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	10,3	10,9	10,9	10,0	12,2	12,5
Actif à court terme	791 266 $	785 218 $	725 361 $	709 506 $	733 816 $	688 807 $
Passif à court terme	76 678 $	72 132 $	66 308 $	71 201 $	60 199 $	55 069 $
Immobilisations	205 649 $	167 419 $	177 660 $	176 292 $	183 002 $	199 437 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	135%	186%	142%	139%	141%	131%
Dette totale	126 703 $	99 102 $	96 144 $	112 249 $	97 329 $	91 668 $
Dette à long terme	50 025 $	26 970 $	29 836 $	41 048 $	37 130 $	36 599 $
Actif total	996 915 $	952 637 $	903 021 $	885 798 $	916 818 $	888 244 $
Actifs nets	870 212 $	853 535 $	806 877 $	773 549 $	819 489 $	796 576 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	13%	10%	11%	13%	11%	10%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	5%	3%	4%	5%	4%	4%

Note : États financiers au 31 décembre, 2006 à 2011, non vérifié.

Tableau 57. Activités offertes à la Zec de la rivière York.

Activités	Zec de la Rivière-York		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	4 625	4 497	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	4 625	4 497	n.d.
Total jour-pêche	4 625	4 497	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	4 625	4 497	n.d.

Tableau 58. Succès de pêche de la Zec de la rivière York.

Succès de pêche	Zec de la Rivière-York		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	4 625	4 497	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	723	670	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,16	0,15	n.d.

10. Zec de la rivière Dartmouth

Tableau 59. Données financières de la Zec de la rivière Dartmouth.

Territoire faunique structuré	Zec de la Rivière-Dartmouth					
Organisme mandataire	Société de gestion des rivières de Gapé Inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	191 216 $	118 034 $	104 163 $	136 800 $	113 826 $	134 504 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	210 950 $	134 632 $	143 048 $	159 678 $	134 881 $	146 035 $
Montant des revenus autonomes	93 696 $	95 545 $	78 564 $	90 826 $	104 908 $	120 692 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	49%	81%	75%	66%	92%	90%
Montant des revenus de subvention	80 112 $	19 925 $	7 400 $	33 178 $	- $	631 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	42%	17%	7%	24%	0%	0%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	44%	71%	55%	57%	78%	83%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	(19 734) $	(16 598) $	(38 885) $	(22 878) $	(21 055) $	(14 531) $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	(690 146) $	(625 823) $	(602 229) $	(547 954) $	(599 428) $	(544 422) $
Fonds non affectés	(766 410) $	(705 290) $	(660 715) $	(593 842) $	(652 373) $	(606 336) $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Actif à court terme	37 920 $	61 721 $	12 088 $	17 119 $	16 502 $	14 152 $
Passif à court terme	803 822 $	766 457 $	690 927 $	606 971 $	663 464 $	617 831 $
Immobilisations	264 051 $	230 482 $	246 886 $	252 982 $	266 683 $	290 633 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	35%	41%	32%	36%	39%	42%
Dette totale	992 117 $	945 026 $	861 203 $	818 055 $	882 613 $	849 207 $
Dette à long terme	188 295 $	178 569 $	190 276 $	211 084 $	219 149 $	231 376 $
Actif total	301 971 $	292 203 $	258 974 $	270 101 $	283 185 $	304 785 $
Actifs nets	(690 146) $	(652 823) $	(602 229) $	(547 954) $	(599 428) $	(544 422) $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	329%	323%	333%	303%	312%	279%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	-38%	-38%	-46%	-63%	-58%	-74%

Note : États financiers au 31 décembre 2009, 2010 et 2011.
Dette à long terme : Apports reportés afférents aux immobilisations + dette à long terme.

Tableau 60. Activités offertes par la Zec de la rivière Dartmouth.

Activités	Zec de la Rivière-Dartmouth		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon		1 015	
N^{bre} jours/activité de pêche en général		1 015	
Total jour-pêche		1 015	
N^{bre} jours/activités autres que la chasse ou la pêche		0	
TOTAL jours/activités		1 015	

Tableau 61. Succès de pêche de la rivière Dartmouth.

Succès de pêche	Zec de la Rivière-Dartmouth		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)		1 015	
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)		149	
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)		0,15	

11. Réserve faunique de la rivière Saint-Jean

Tableau 62. Situation financière de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.

Territoire faunique structuré	Réserve faunique de la Rivière Saint-Jean					
Organisme mandataire	Société de gestion des rivières de Gaspé Inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	1 351 889 $	951 104 $	789 226 $	707 948 $	690 826 $	658 307 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	1 186 047 $	762 626 $	577 948 $	571 985 $	480 927 $	481 439 $
Montant des revenus autonomes	795 144 $	781 363 $	718 253 $	657 235 $	649 999 $	644 051 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	59%	82%	91%	93%	94%	98%
Montant des revenus de subvention	539 537 $	182 005 $	52 803 $	36 113 $	26 657 $	622 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	40%	19%	7%	5%	4%	0%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	67%	102%	124%	115%	135%	134%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	165 842 $	188 478 $	211 278 $	135 963 $	211 947 $	176 868 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	638 877 $	567 227 $	491 857 $	484 887 $	502 295 $	456 186 $
Fonds non affectés	426 178 $	394 752 $	312 571 $	277 220 $	250 281 $	6 215 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	2,5	3,1	2,0	2,1	2,5	1,0
Actif à court terme	663 422 $	612 347 $	558 900 $	481 743 $	398 899 $	485 384 $
Passif à court terme	265 447 $	197 721 $	273 164 $	232 700 $	161 958 $	476 512 $
Immobilisations	1 472 915 $	1 534 787 $	1 547 100 $	1 682 180 $	1 824 359 $	1 756 808 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	54%	51%	46%	39%	36%	37%
Dette totale	1 497 460 $	1 579 907 $	1 614 143 $	1 679 036 $	1 720 963 $	1 786 006 $
Dette à long terme	1 232 013 $	1 382 186 $	1 340 979 $	1 446 336 $	1 559 005 $	1 309 494 $
Actif total	2 136 337 $	2 147 134 $	2 106 000 $	2 163 923 $	2 223 268 $	2 242 191 $
Actifs nets	638 877 $	567 227 $	491 857 $	484 887 $	502 295 $	485 384 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	70%	74%	77%	78%	77%	80%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	66%	71%	73%	75%	76%	73%

Note : États financiers au 31 décembre 2006 à 2011, non vérifié.

Tableau 63. Activités offertes par la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.

Activités	Réserve faunique de la Rivière Saint-Jean		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	1 613	1 573	1 316
N^{bre} jours/activité de pêche en général	1 613	1 613	1 613
Total jours pêche	1 613	1 573	1 316
N^{bre} jours/activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	0
TOTAL jours/activités	1 613	1 573	1 316

Tableau 64. Succès de pêche pour la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.

Succès de pêche	Réserve faunique de la Rivière Saint-Jean		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	1613	1573	1316
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	522	478	533
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,32	0,30	0,41

12. Zec de la rivière Madeleine

Tableau 65. Situation financière de la Zec de la rivière Madeleine, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zec de la Rivière-Madeleine					
Organisme mandataire	Société de gestion de la Rivière Madeleine Inc.					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006*
Total des revenus	179 155 $	176 302 $	175 512 $	188 280 $	107 334 $	**3 812 $**
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	176 780 $	179 480 $	151 782 $	120 599 $	125 130 $	**48 511 $**
Montant des revenus autonomes	104 888 $	99 439 $	104 415 $	81 658 $	63 267 $	**3 679 $**
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	59%	56%	59%	43%	59%	**97%**
Montant des revenus de subvention	71 788 $	75 792 $	70 406 $	105 647 $	43 653 $	**- $**
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	40%	43%	40%	56%	41%	**0%**
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	59%	55%	69%	68%	51%	**8%**
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	2 376 $	(3 178) $	23 730 $	67 681 $	(40 296) $	**(44 699) $**
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	1 630 122 $	1 615 619 $	1 627 362 $	1 603 632 $	1 598 321 $	**1 487 580 $**
Fonds non affectés	16 647 $	14 271 $	41 233 $	17 503 $	(11 106) $	**11 754 $**
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	1,4	1,4	2,1	1,5	0,8	**2,2**
Actif à court terme	55 916 $	53 317 $	94 008 $	52 540 $	55 449 $	**83 095 $**
Passif à court terme	39 269 $	39 046 $	44 210 $	35 037 $	72 001 $	**37 837 $**
Immobilisations	1 613 475 $	1 601 348 $	1 577 564 $	1 577 564 $	1 587 215 $	**1 475 826 $**
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	7%	6%	7%	5%	4%	**0%**
Dette totale	39 269 $	39 046 $	44 210 $	35 037 $	72 001 $	**60 164 $**
Dette à long terme	- $	- $	- $	- $	- $	**22 332 $**
Actif total	1 669 391 $	1 654 665 $	1 671 572 $	1 638 669 $	1 642 664 $	**1 558 921 $**
Actifs nets	1 630 122 $	1 615 619 $	1 627 362 $	1 603 632 $	1 598 321 $	**1 487 580 $**
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	2%	2%	3%	2%	4%	**4%**
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	0%	0%	0%	0%	0%	**1%**

Notes : Données tirées du rapport financier annuel, exercice terminé le 30 novembre 2007 à 2011, non vérifié.

Données tirées du rapport financier annuel, exercice terminé le 5 avril 2006, vérifié.

* Exercice de 5 mois.

2006, trois fonds : exploitation, immobilisations et piste d'atterrissage.

2007, 2008 et 2009, deux fonds : exploitation et immobilisations.

Note du rapport des vérificateurs : L'organisme ne comptabilise pas d'amortissement pour ses immobilisations, ce qui n'est pas conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'incidence de cette dérogation a pour effet de surévaluer les immobilisations et le solde de ce fonds.

Tableau 66. Situation financière de la Zec de la rivière Madeleine, 1998 à 2000.

Territoire faunique structuré	ZEC de la Rivière-Madeleine		
Organisme mandataire	Société de gestion de la rivière Madeleine Inc.		
	2000	1999	1998
Total des revenus	559 414 $	183 629 $	148 284 $
Total des dépenses d'opération	197 058 $	147 826 $	n.d.
Montant des revenus autonomes	100 880 $	110 413 $	75 446 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	18%	60%	51%
Montant des revenus de subvention	458 534 $	73 216 $	72 838 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	82%	40%	49%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération[1]	51%	75%	n.d.
Surplus / déficit annuel	12 784 $	10 028 $	1 696 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)			
Fonds non affectés	48 199 $	35 416 $	25 388 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	7,9	4,3	2,0
Immobilisations	1 139 141 $	866 829 $	848 856 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	9%	13%	9%
Dette totale	54 241 $	14 638 $	7 112 $
Dette à long terme	3 000 $	3 000 $	3 000 $
Actif total	1 241 581 $	916 883 $	881 356 $
Actifs nets	1 139 141 $	886 829 $	848 856 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	4%	2%	1%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	n.s.	n.s.	n.s.

Source : MBC, 2002. Développement stratégique des rivières à saumon du Québec.
Note : Dépenses 1998-2000 comprennent les acquisitions d'immobilisation pour l'année en cours.

Tableau 67. Activités offertes par la Zec de la rivière Madeleine.

Activités	Zec de la Rivière-Madeleine		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	864	893	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	0	0	n.d.
Total jour-pêche	864	893	n.d.
N^{bre} jours/activités autres que la pêche	0	0	n.d.
TOTAL jours/activités	864	893	n.d.

Tableau 68. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Madeleine.

Succès de pêche	Zec de la Rivière-Madeleine		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	864	893	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	165	123	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,19	0,14	n.d.

Note : Seule la récolte est indiquée pour les autres salmonidés.

13. Zec Cap-Chat et Zec de la rivière Cap-Chat

Tableau 69. Situation financière des Zecs Cap-Chat et de la rivière Cap-Chat, 2006 à 2011.

Territoire faunique structuré	Zecs de Cap-Chat et de la Rivière Cap-Chat					
Organisme mandataire	Société de Festion de la Rivière Cap-Chat					
	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Total des revenus	n.d.	270 843 $	188 724 $	167 707 $	166 740 $	269 802 $
Total des dépenses d'opération (avant amortissement)	n.d.	196 982 $	128 902 $	158 564 $	133 765 $	210 394 $
Montant des revenus autonomes	n.d.	193 237 $	157 856 $	131 359 $	113 929 $	123 486 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des revenus	n.d.	71%	84%	78%	68%	46%
Montant des revenus de subvention	n.d.	51 951 $	19 952 $	25 755 $	32 975 $	127 740 $
Ratio des revenus de subvention sur le total des revenus	n.d.	19%	11%	15%	20%	47%
Ratio des revenus autonomes sur le total des dépenses d'opération (avant amortissement)	n.d.	98%	122%	83%	85%	59%
Surplus / déficit annuel (avant amortissement)	n.d.	73 861 $	59 822 $	9 143 $	32 975 $	59 408 $
Actifs nets (surplus/déficits cumulés)	n.d.	233 127 $	197 954 $	169 518 $	180 421 $	163 493 $
Fonds non affectés	n.d.	233 127 $	107 190 $	84 124 $	89 906 $	140 446 $
Fonds de roulement (actifs à court terme/passifs à court terme)	n.d.	1,2	1,0	1,2	39,2	2,6
Actif à court terme	n.d.	143 009 $	110 211 $	89 668 $	92 256 $	224 849 $
Passif à court terme	n.d.	116 577 $	112 427 $	72 994 $	2 352 $	86 801 $
Immobilisations	n.d.	206 695 $	200 170 $	152 844 $	156 620 $	48 754 $
Ratio des revenus autonomes sur le total des actifs fixes	n.d.	93%	79%	86%	73%	253%
Dette totale	n.d.	116 577 $	112 427 $	72 994 $	68 455 $	110 110 $
Dette à long terme	n.d.	113 577 $	109 407 $	67 450 $	66 103 $	23 309 $
Actif total	n.d.	349 704 $	310 381 $	242 512 $	248 876 $	273 603 $
Actifs nets	n.d.	233 127 $	197 954 $	169 518 $	180 421 $	163 493 $
Ratio d'endettement (PCT + PLT / Actif total)	n.d.	33%	36%	30%	28%	40%
Ratio d'endetement à long terme DLT/(DLT + actifs nets)	n.d.	33%	36%	28%	27%	12%

Source : États financiers de 2006 à 2011 de la Société de gestion de la rivière Cap-Chat inc.

Notes : États financiers de 2008 et 2009 se terminent au 31 décembre (12 mois), états financiers de 2007 se terminent le 31 décembre 2007 (13 mois), états financiers de 2005 et 2006 se terminent au 30 novembre (12 mois).

Tableau 70. Activités offertes par la Zec de la rivière Cap-Chat.

Activités	Zec de la Rivière Cap-Chat		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	918	777	n.d.
N^{bre} jours/activité de pêche en général	48	82	n.d.
Total jour-pêche	966	859	n.d.

Tableau 71. Succès de pêche pour la Zec de la rivière Cap-Chat.

Succès de pêche	Zec de la Rivière Cap-Chat		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	48	82	n.d.
Récolte omble de fontaine (N^{bre} de poissons)	134	109	n.d.
Succès omble de fontaine (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	2,79	1,33	n.d.
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	918	777	n.d.
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	136	77	n.d.
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,15	0,10	n.d.

Note : Seule la récolte est indiquée pour les autres salmonidés.

Tableau 72. Activités offertes par la Zec Cap-Chat.

Activités	ZEC de Cap-Chat		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité chasse à l'orignal	3 020	2 000	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse au cerf de Virginie	9	0	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse à l'ours	36	16	n.d.
N^{bre} jours/activité chasse au petit gibier	148	24	n.d.
Total jour-chasse	3 065	2 040	n.d.
N^{bre}jours activité camping désigné	763	n.d.	n.d.
TOTAL jours/activité	3 828	2 040	n.d.

Tableau 73. Succès de chasse et de pêche de la Zec Cap-Chat.

Succès de chasse et pêche	Zec de Cap-Chat		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	3 020	2 000	n.d.
Récolte orignal (N^{bre} d'orignaux)	85	91	n.d.
Succès orignal (N^{bre} d'orignaux/n^{bre} de jour-chasse)	0,03	0,05	n.d.
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	9	0	n.d.
Récolte cerf de Virginie (N^{bre} de cerfs)	1	0	n.d.
Succès cerf de Virginie (N^{bre} de cerfs/n^{bre} de jour-chasse)	0,11	0,00	n.d.
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	36	16	n.d.
Récolte ours (N^{bre} d'ours)	0	0	n.d.
Succès ours (N^{bre} d'ours/n^{bre} de jours-chasse)	0,00	0,00	n.d.
Effort (N^{bre} de jours-chasse)	148	24	n.d.
Récolte petit gibier (N^{bre} de petits gibiers)	45	24	n.d.
Succès petit gibier (N^{bre} de petits gibiers/n^{bre} de jours-chasse)	0,30	1,00	n.d.

14. Réserve faunique des Chic-Chocs

Tableau 74. Activités offertes par la réserve faunique des Chic-Chocs.

Activités	Réserve faunique des Chic-Chocs		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité chasse à l'orignal	2 786	2 349	2 425
N^{bre} jours/activité chasse au cerf de Virginie	0	0	0
N^{bre} jours/activité chasse à l'ours	5	8	77
N^{bre} jours/activité chasse au petit gibier	16	8	0
Total jour-chasse	2 807	2 365	2 502
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	0	0	0
N^{bre} jours/activité de pêche en général	2449	2 441	2 439
Total jours-pêche	2449	2 441	2 439
N^{bre} jours/activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	0
TOTAL jours/activités	5256	4 806	4 941

Tableau 75. Succès de chasse et de pêche pour la réserve faunique des Chic-Chocs.

Succès de pêche et de chasse	Réserve faunique des Chic-Chocs		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	2 449	2 441	2 439
Récolte (N^{bre} de poissons)	9 303	8 798	10 588
Succès (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	3,80	3,60	4,34
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	2 807	2 365	2 502
Récolte (N^{bre} de gibiers)	204	249	254
Succès (N^{bre} de gibiers/n^{bre} de jour-chasse)	0,07	0,11	0,10

15. Réserve faunique de la rivière Sainte-Anne

Tableau 76. Activités offertes par la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne.

Activités	Réserve faunique de la Rivière-Sainte-Anne		
	2011	2010	2009
N^{bre} jours/activité de pêche au saumon	1 255	1 238	1 142
N^{bre} jours/activité de pêche en général	1 255	1 238	1 142
Total jour-pêche	1 255	1 238	1 142
N^{bre} jours/activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	0
TOTAL jours/activités	1 255	1 238	1 142

Tableau 77. Succès de chasse et de pêche pour la réserve faunique de la rivière Sainte-Anne.

Succès de pêche	Réserve faunique de la Rivière-Sainte-Anne		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	1 255	1 238	1 142
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	130	108	62
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,1	0,09	0,05
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	1 255	1 238	1 142
Récolte truite (N^{bre} de poissons)	23	36	104
Succès truite (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,018	0,03	0,09

16. Réserve faunique de Port-Daniel

Tableau 78. Activités offertes par la réserve faunique de Port-Daniel.

Activités	Réserve faunique Port-Daniel		
	2011	2010	2009
N^bre jours/activité chasse à l'orignal	159	92	97
N^bre jours/activité chasse au cerf de Virginie	15	0	12
N^bre jours/activité chasse à l'ours	0	0	0
N^bre jours/activité chasse au petit gibier	42	160	10
Total jour-chasse	216	252	119
N^bre jours/activité de pêche au saumon	195	0	67
N^bre jours/activité de pêche en général	1 159	1 155	0
Total jour-pêche	1 354	1 155	67
N^bre jours/activités autres que la chasse ou la pêche	0	0	0
TOTAL jours/activités	1 570	1 407	186

Tableau 79. Succès de chasse et de pêche pour la réserve faunique de Port-Daniel.

Succès de pêche et de chasse	Réserve faunique Port-Daniel		
	2011	2010	2009
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	1 159	1 155	0
Récolte omble de fontaine (N^{bre} de poissons)	7 804	10 023	0
Succès omble fontaine (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	6,73	8,68	0
Effort (N^{bre} de jour-pêche)	195	0	67
Récolte saumon (N^{bre} de poissons)	22	0	14
Succès saumon (N^{bre} de poissons/n^{bre} de jour-pêche)	0,11	0,00	0,21
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	159	92	97
Récolte orignal (N^{bre} d'orignaux)	7	8	9
Succès orignal (N^{bre} d'orignaux/n^{bre} de jour-chasse)	0,04	0,09	0,09
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	15	0	12
Récolte cerf de Virginie (N^{bre} de cerfs)	0	0	1
Succès cerf de Virginie (N^{bre} de cerfs/n^{bre} de jour-chasse)	0,00	0,00	0,08
Effort (N^{bre} de jour-chasse)	42	160	6
Récolte petit gibier (N^{bre} de petit gibier)	90	30	10
Succès petit gibier (N^{bre} de petit gibier/n^{bre} de jour-chasse)	2,14	0,19	1,67

17. Pourvoirie *Falls Gully*

Tableau 80. Activités offertes par la pourvoirie *Falls Gully*.

Activités	Pourvoirie Falls Gully		
	2011	2010	2009
Nbre jours/activité chasse à l'orignal	84	84	n.d.
Nbre jours/activité chasse au Cerf de virginie	0	0	n.d.
Nbre jours/activité chasse à l'Ours	0	0	n.d.
Nbre jours/activité chasse au petit gibier	112	152	n.d.
Total jour-chasse	196	236	n.d.
Nbre jours/activité de pêche au saumon	0	0	n.d.
Nbre jours/activité de pêche en général	1725*	1 610	n.d.
Total jour-pêche	1 725	1 610	n.d.
Nbre jours/activités autres que la chasse ou la pêche	468**	594	n.d.
TOTAL jours/activités	2 389	2 440	n.d.

Notes : * Somme des nuitées et des jours/pêche sans nuitée.

** Nombre de nuitées.

Tableau 81. Succès de chasse et de pêche pour la pourvoirie *Falls Gully*.

Succès de chasse et de pêche	Pourvoirie Falls Gully		
	2011	2010	2009
Effort (jour-pêche)	1 725	1 610	n.d.
Récolte autres salmonidés (N^{bre} de poissons)	4 093	3 630	n.d.
Succès autres salmonidés (N^{bre} poissons/n^{bre} de jour-pêche)	2,37	2,25	n.d.
Effort (jour-chasse)	84	84	n.d.
Récolte orignal (N^{bre} d'orignaux)	1	1	n.d.
Succès orignal (N^{bre} d'orignaux/n^{bre} de jour-chasse)	0,01	0,01	n.d.
Effort (jour-chasse)	112	152	n.d.
Récolte petit gibier (N^{bre} de petits gibiers)	320	441	n.d.
Succès petit gibier (N^{bre} petits gibiers/n^{bre} de jour-chasse)	2,86	2,90	n.d.

Annexe 2

Cartes

Cette section contient les cartes des territoires fauniques analysés.

1. Zec de la rivière Nouvelle

Figure 11. Carte de la Zec de la rivière Nouvelle.

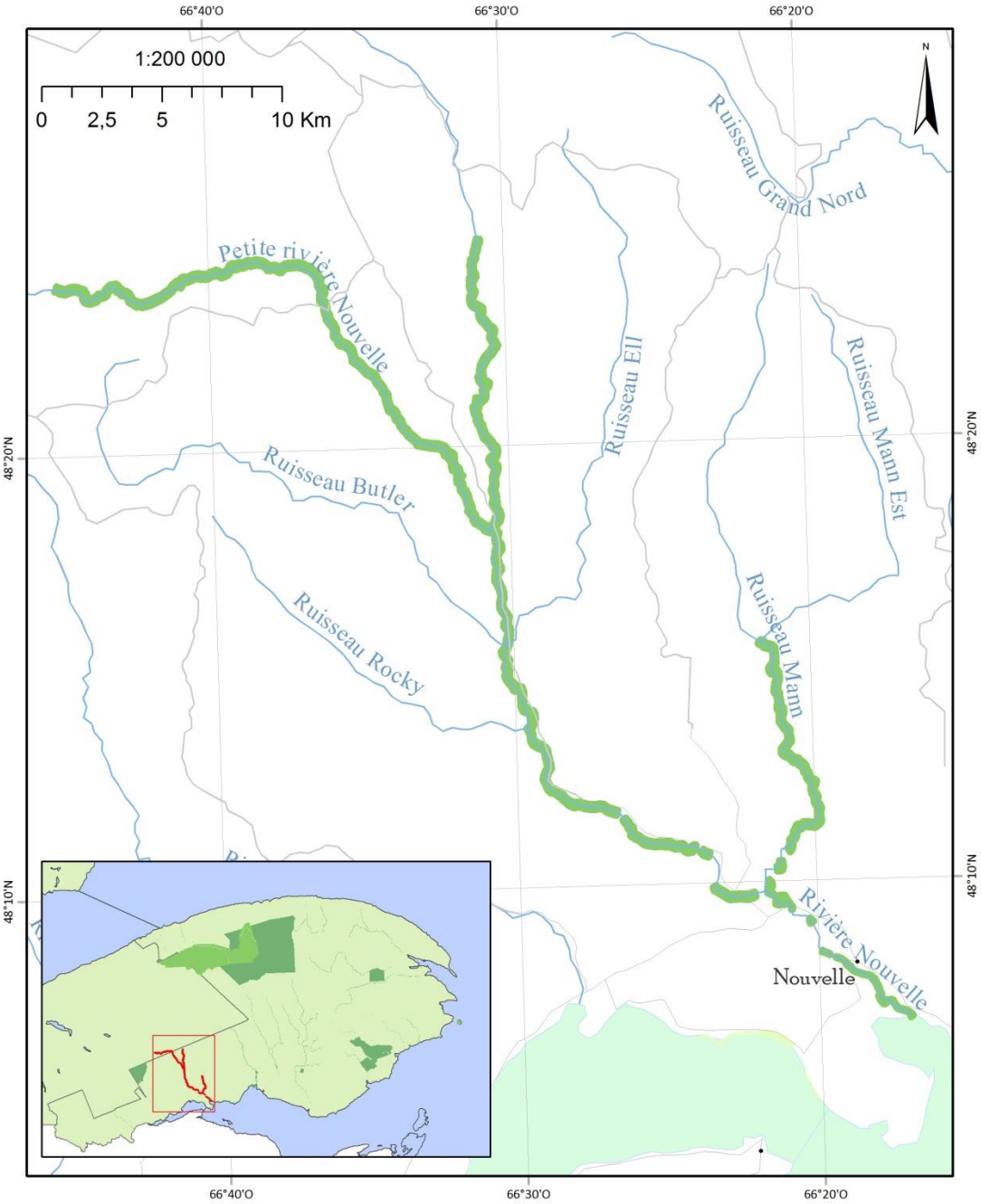

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

2. Zec Baillargeon

Figure 12. Carte de la Zec Baillargeon

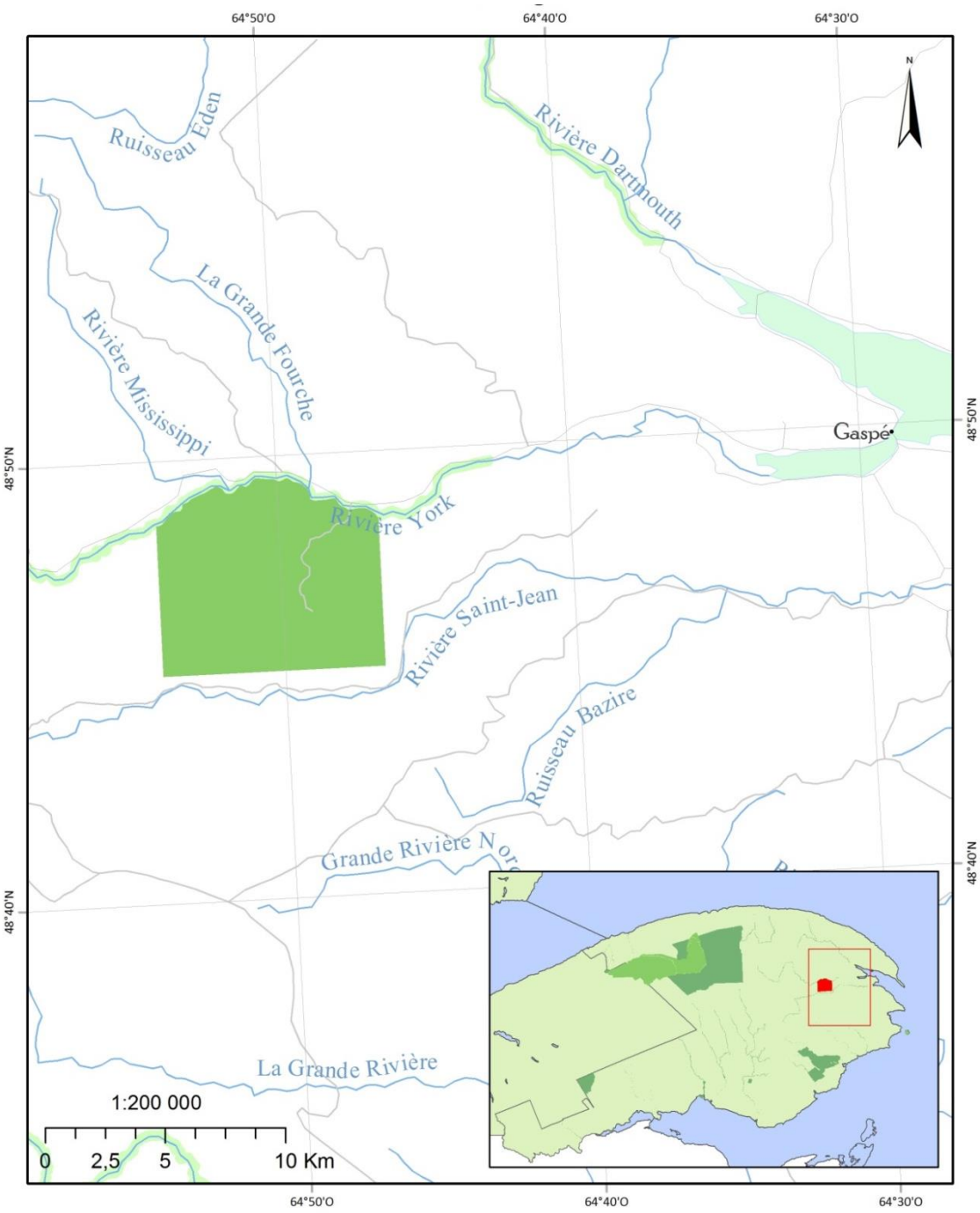

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

3. Zec de la rivière Bonaventure

Figure 13. Carte de la Zec de la rivière Bonaventure.

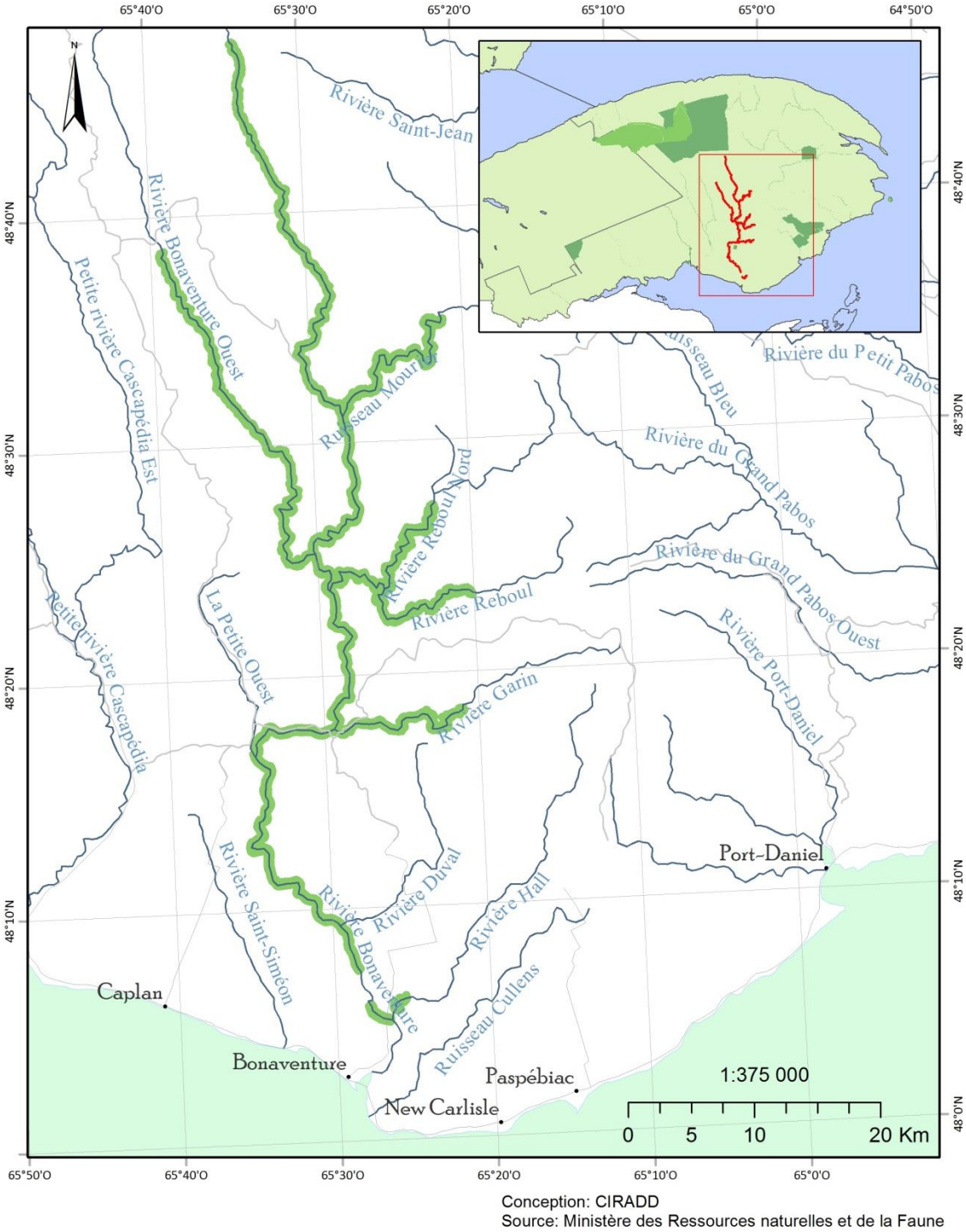

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

4. Zec de la rivière Petite-Cascapédia

Figure 14. Carte de la Zec de la rivière Petite-Cascapédia.

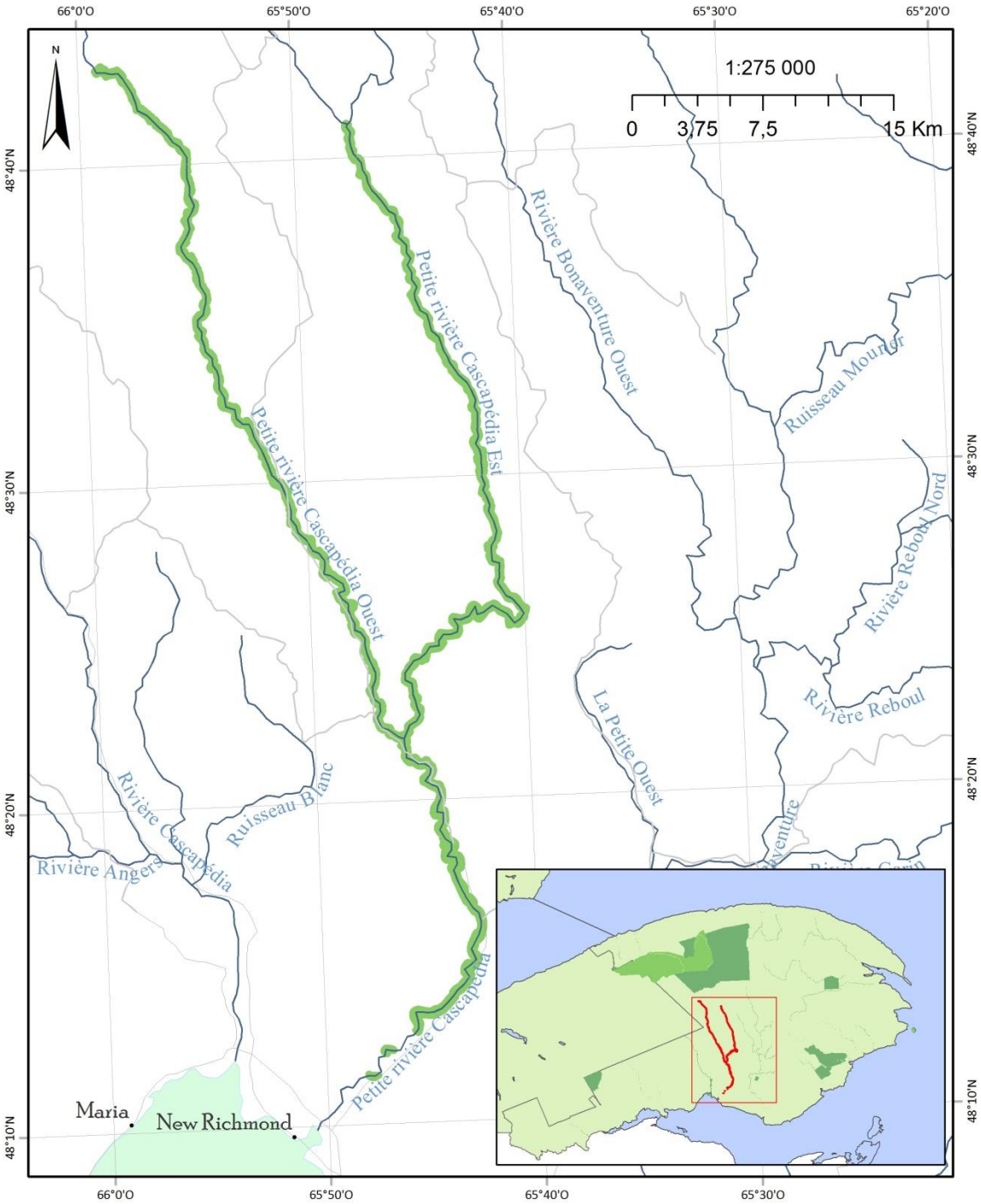

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

5. Zec des Anses

Figure 15. Carte de la Zec des Anses.

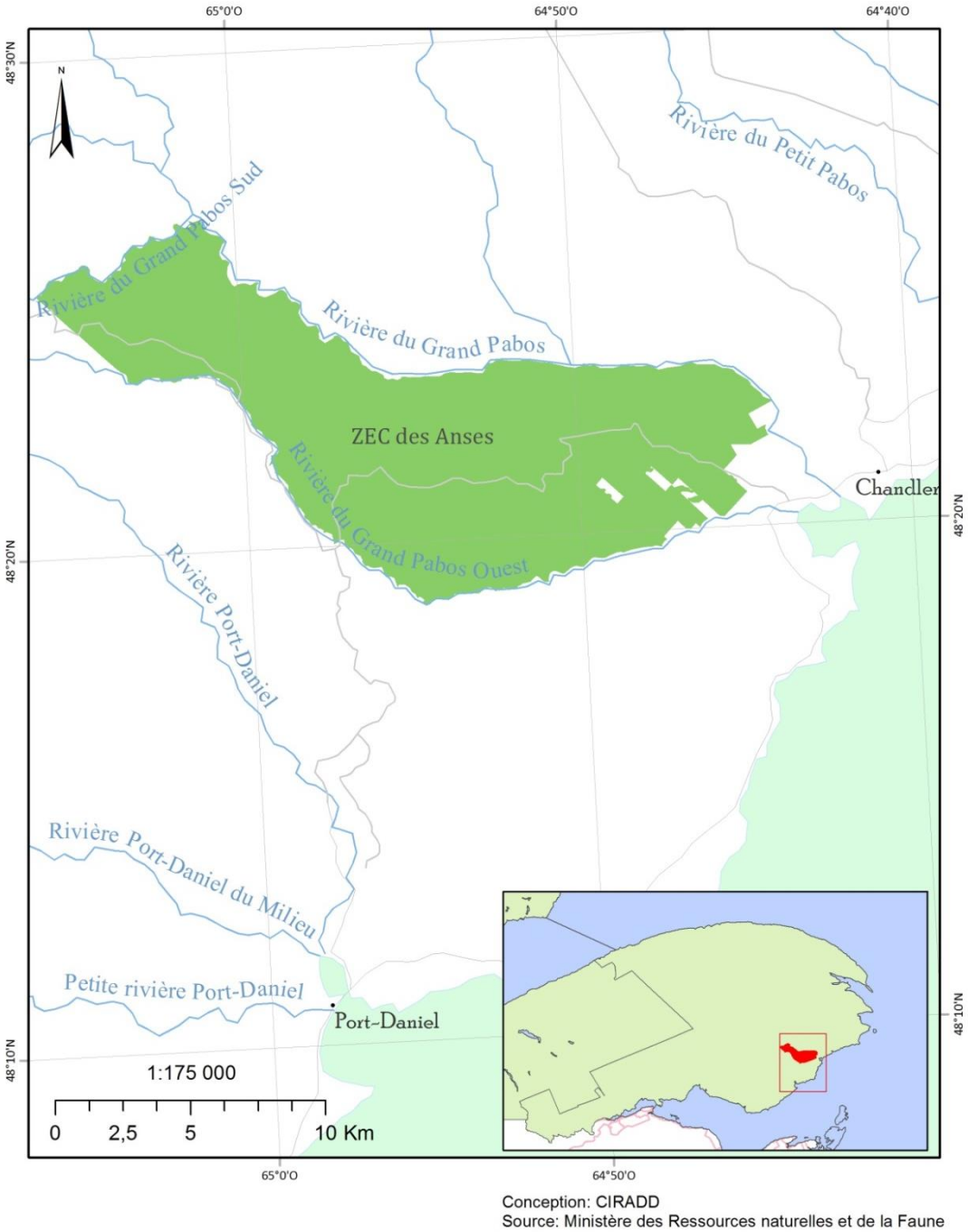

6. Zec Pabok

Figure 16. Carte de la Zec Pabok

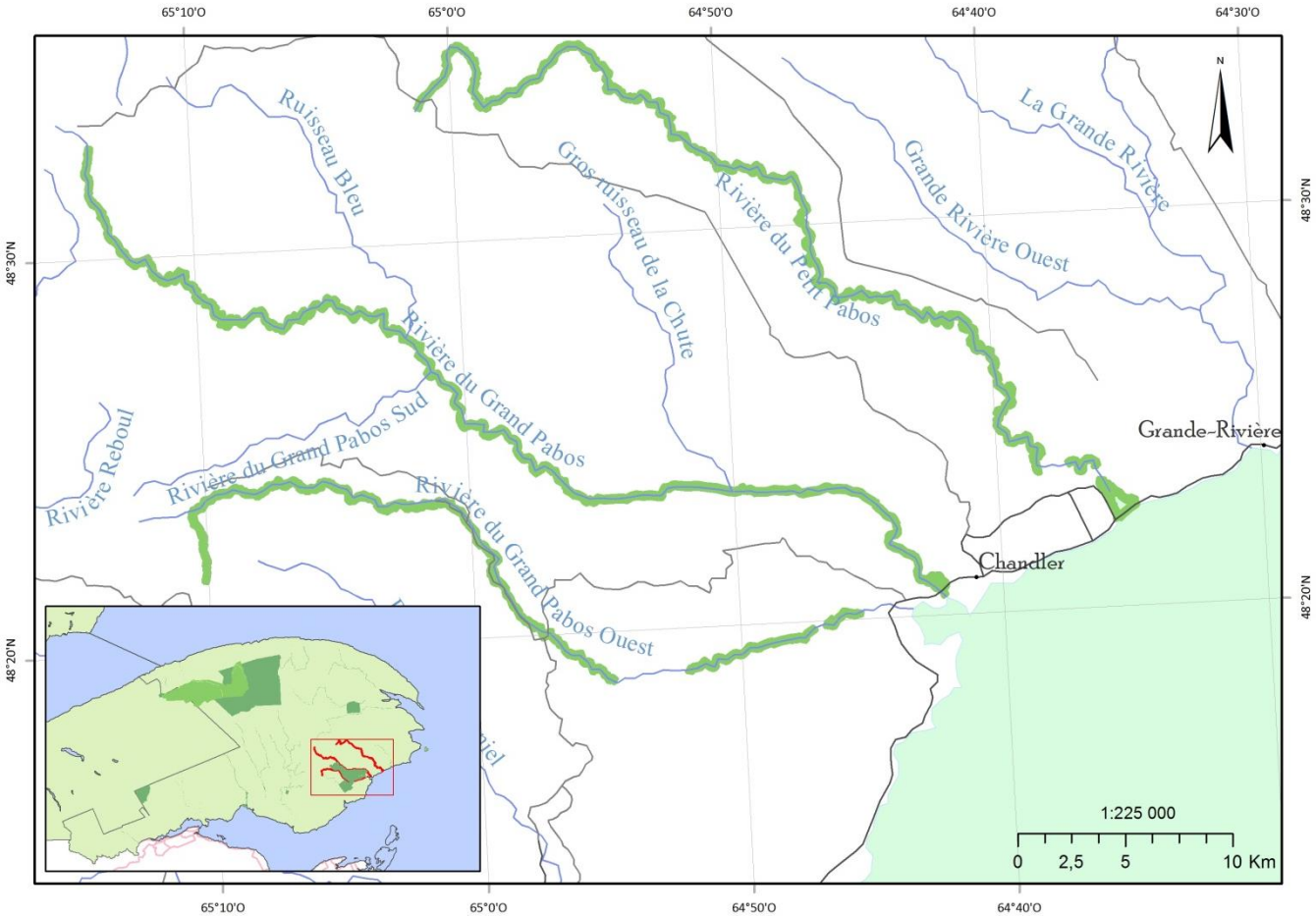

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

7. Zec de la Grande-Rivière

Figure 17. Carte de la Zec de la Grande-Rivière.

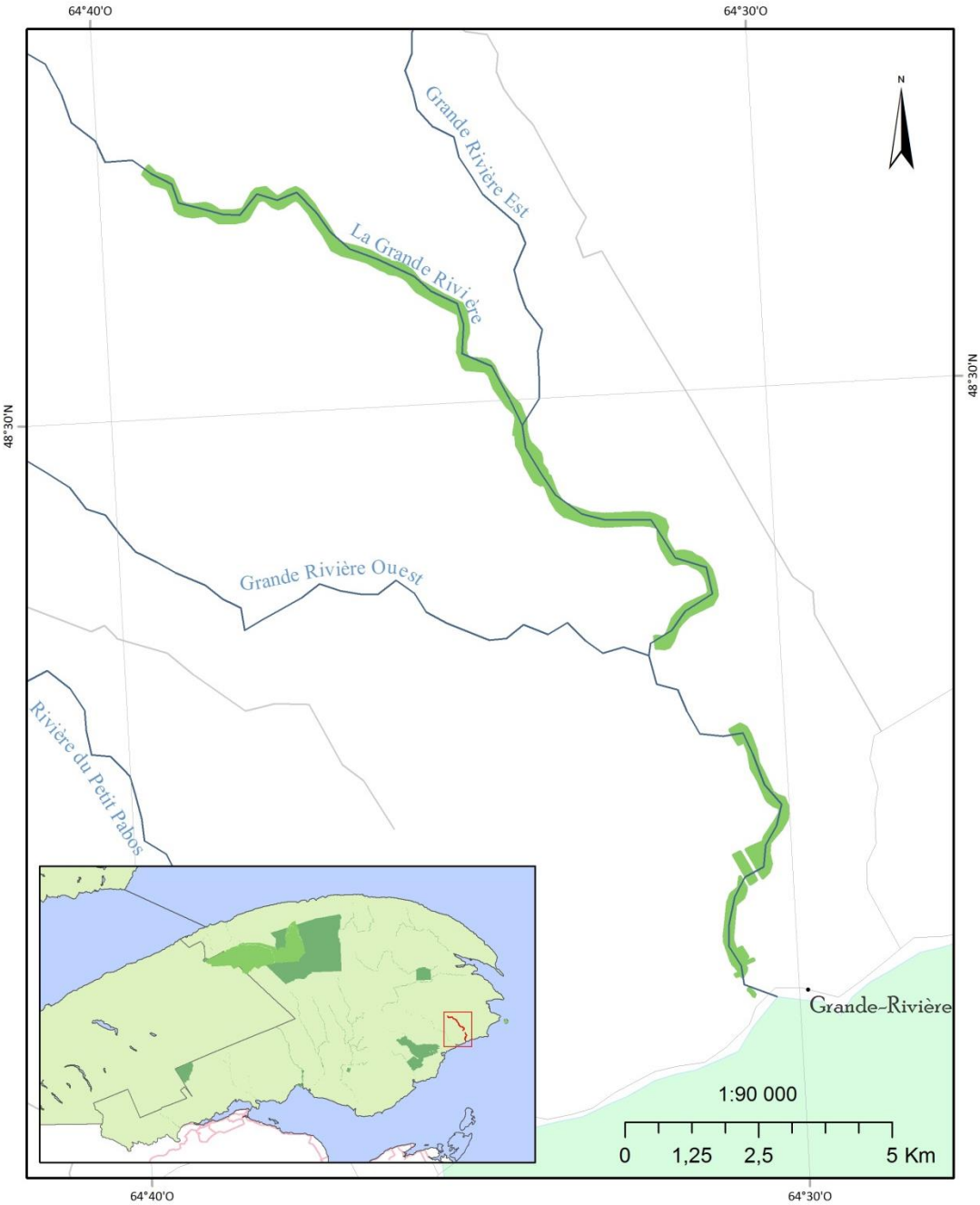

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

8. Réserve faunique de la rivière Cascapédia

Figure 18. Carte de la réserve faunique de la rivière Cascapédia

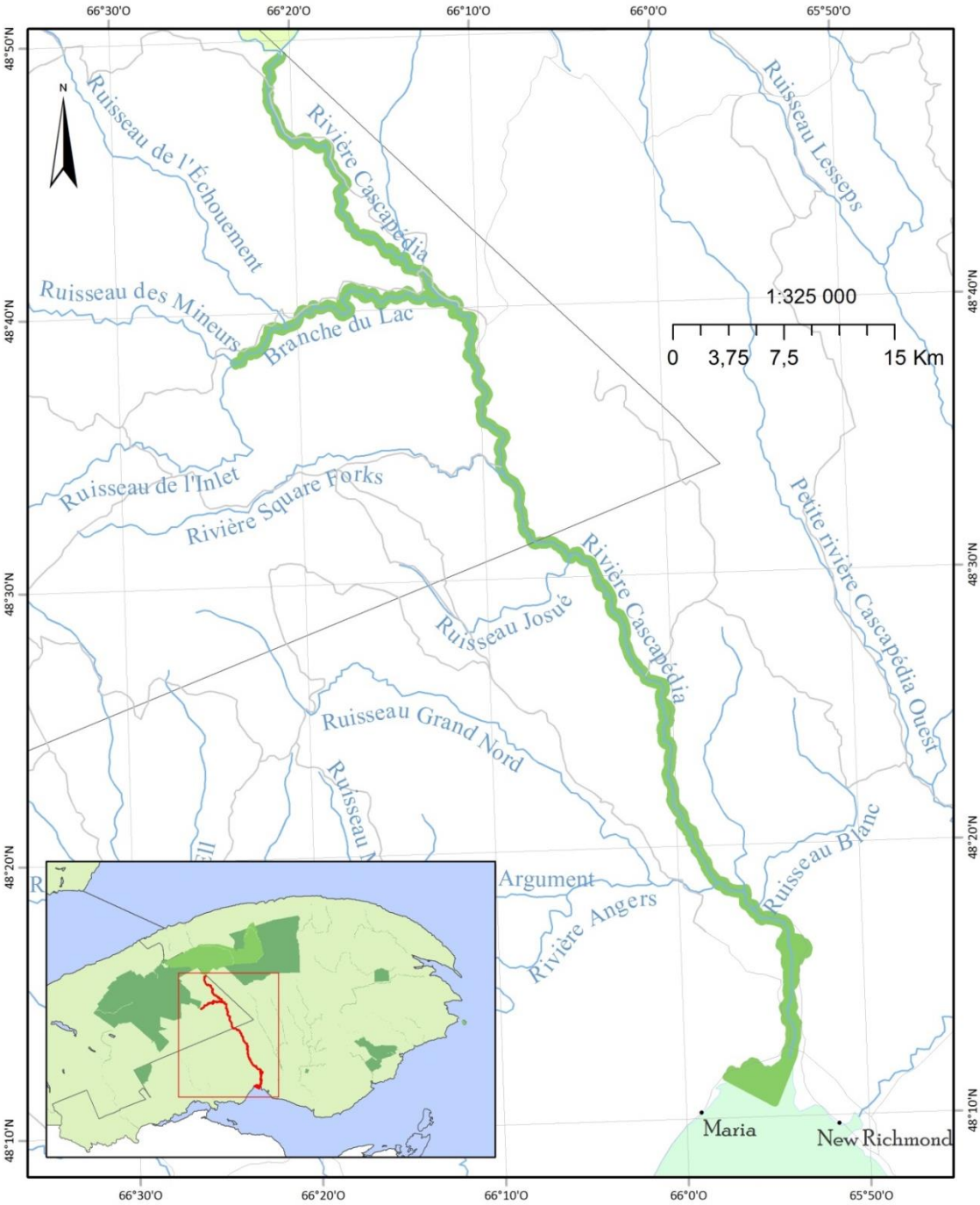

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

9. Zec de la rivière York

Figure 19. Carte de la Zec de la rivière York.

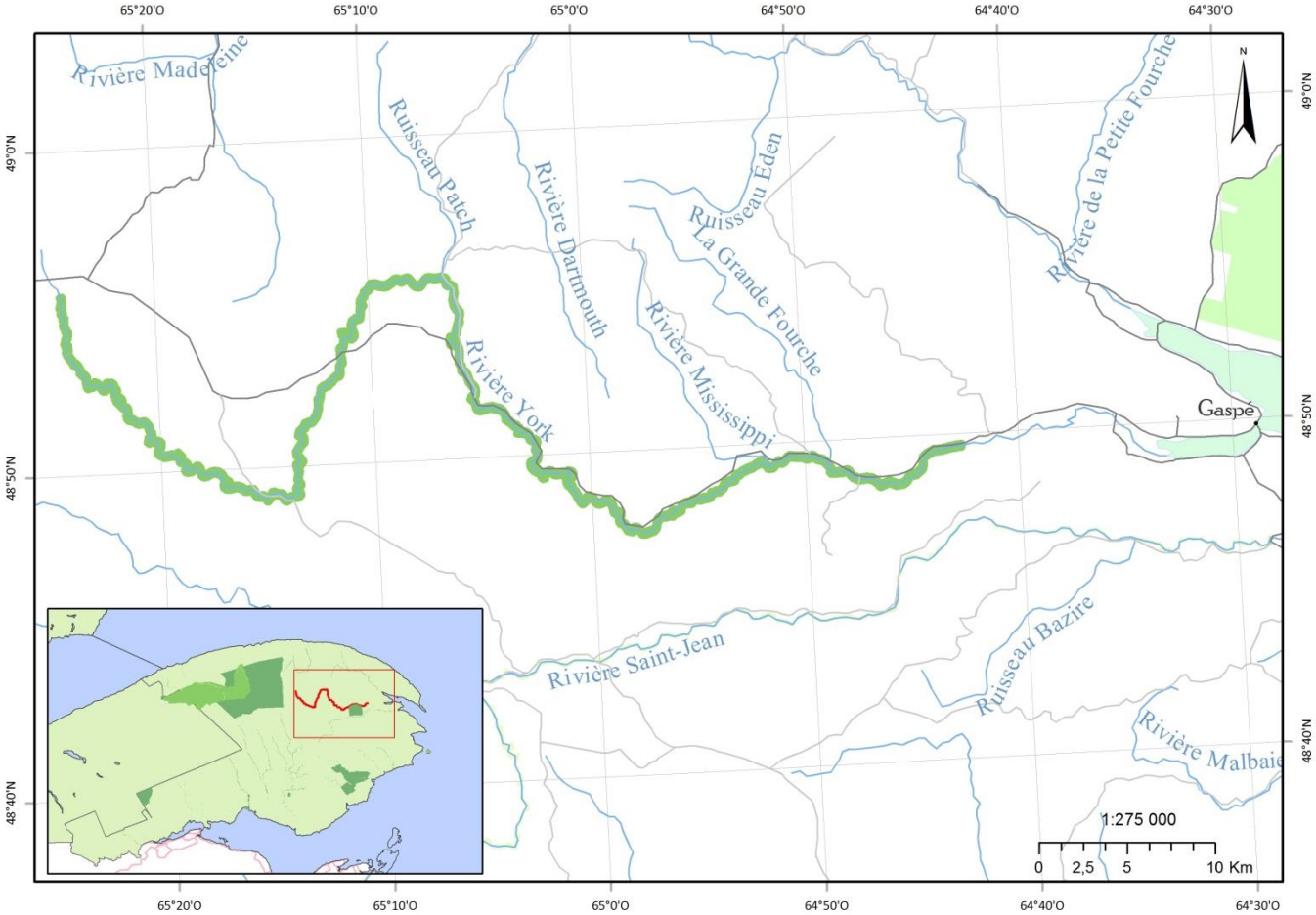

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

10. Zec de la rivière Dartmouth

Figure 20. Carte de la Zec de la rivière Dartmouth.

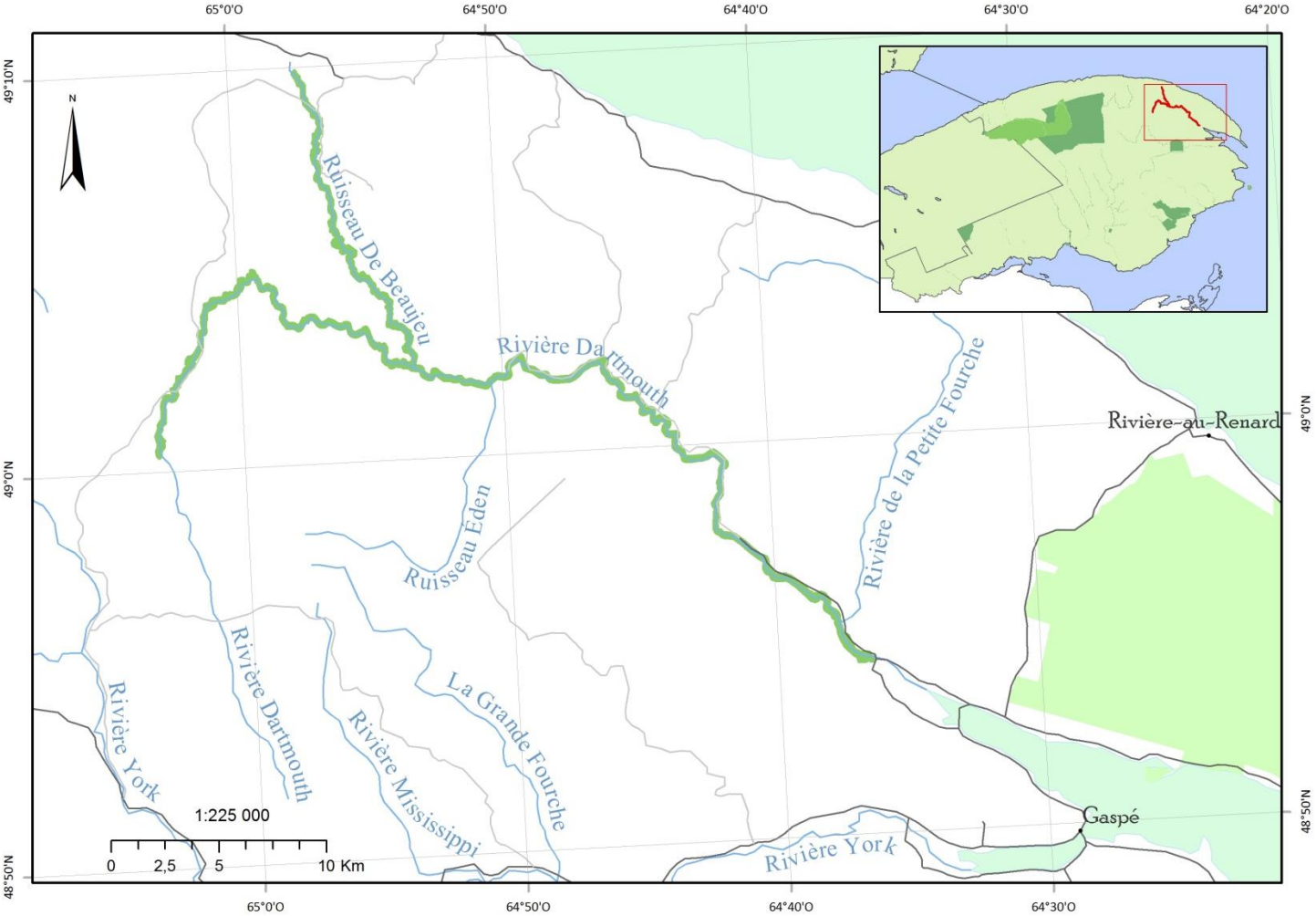

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

11. Réserve faunique de la rivière Saint-Jean

Figure 21. Carte de la réserve faunique de la rivière Saint-Jean.

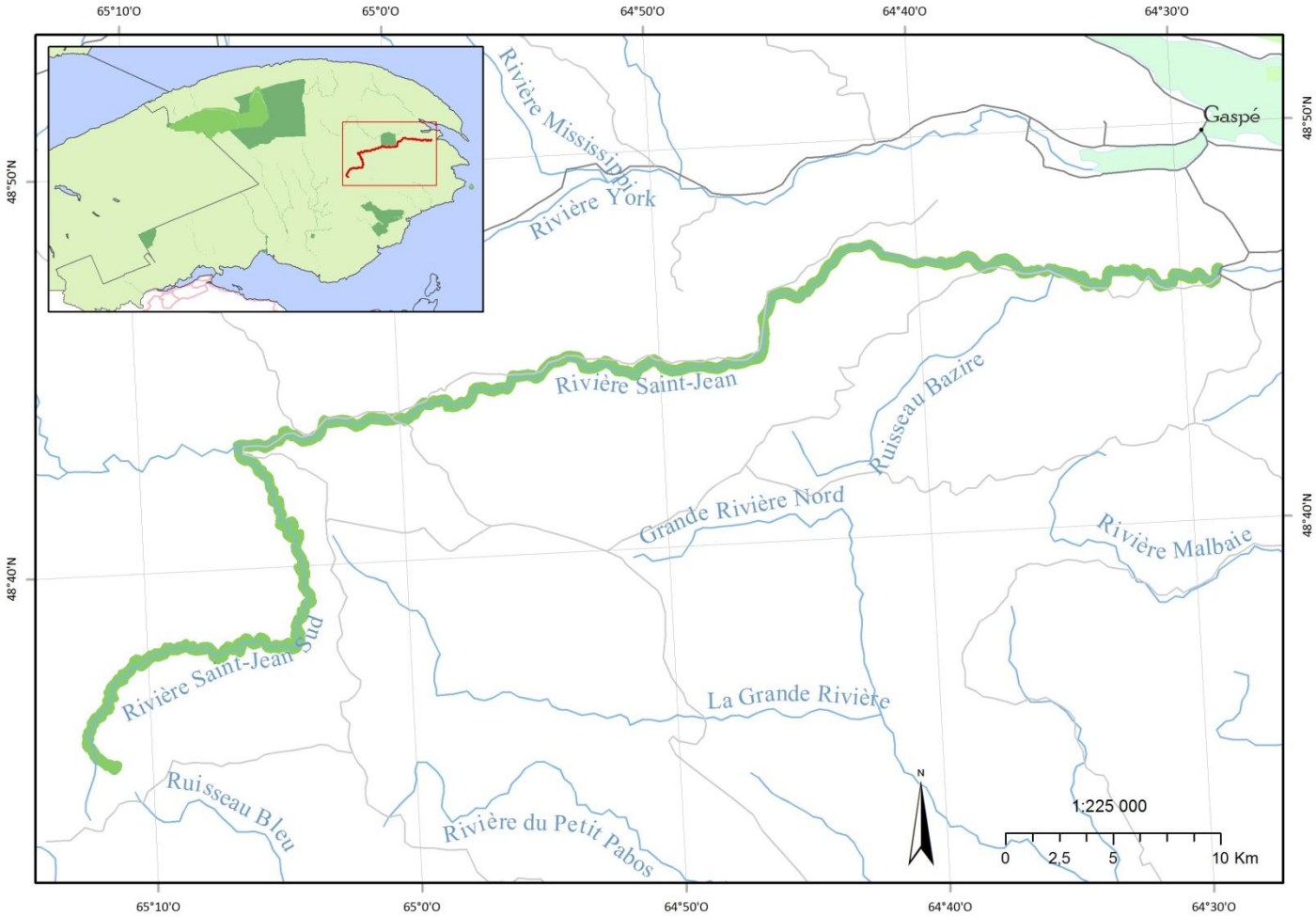

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

12. Zec de la rivière Madeleine

Figure 22. Carte de la Zec de la rivière Madeleine.

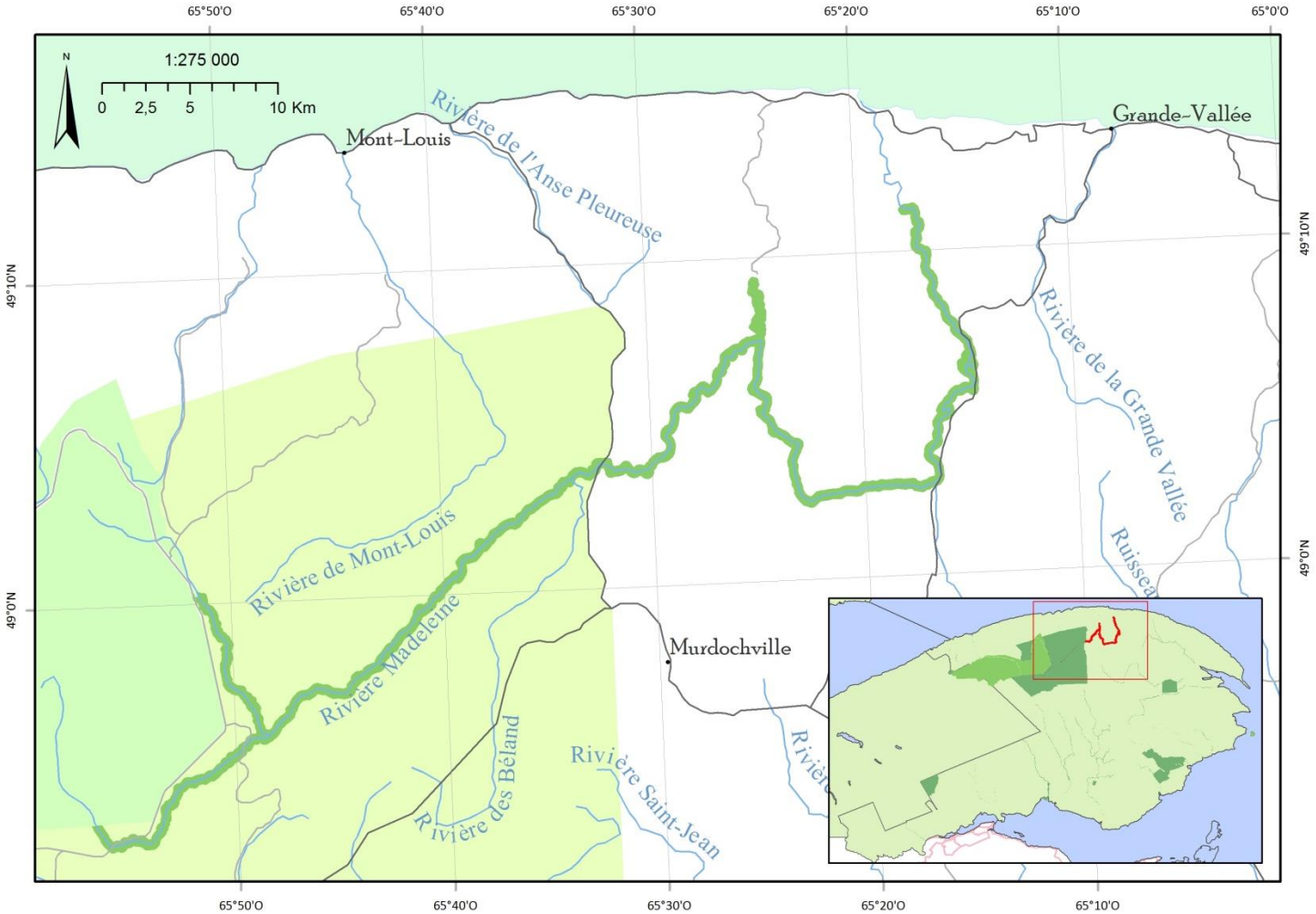

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

13.Zec de la rivière Cap-Chat

Figure 23. Carte de la Zec de la rivière Cap-Chat.

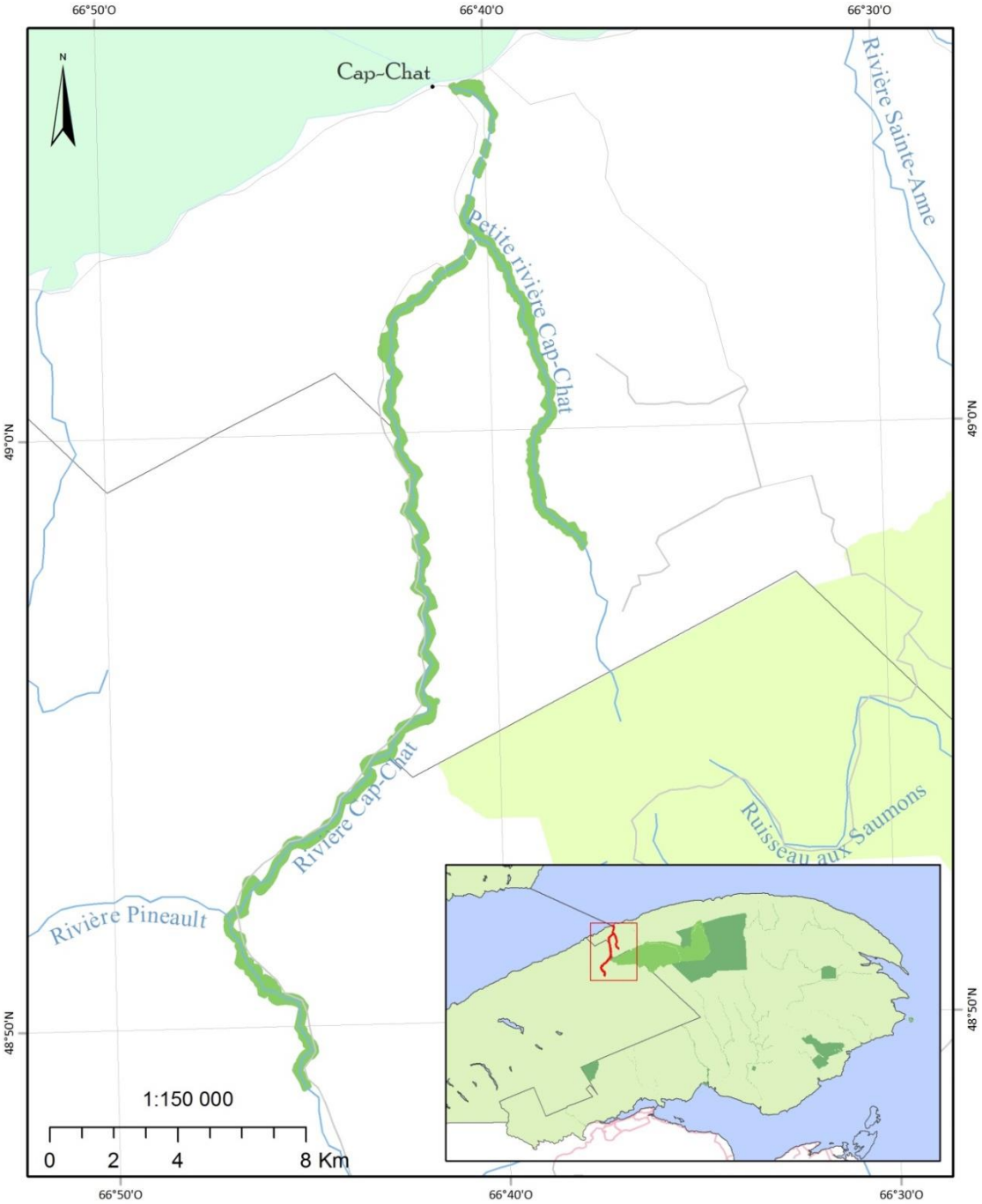

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

14.Zec Cap-Chat

Figure 24. Carte de la Zec Cap-Chat.

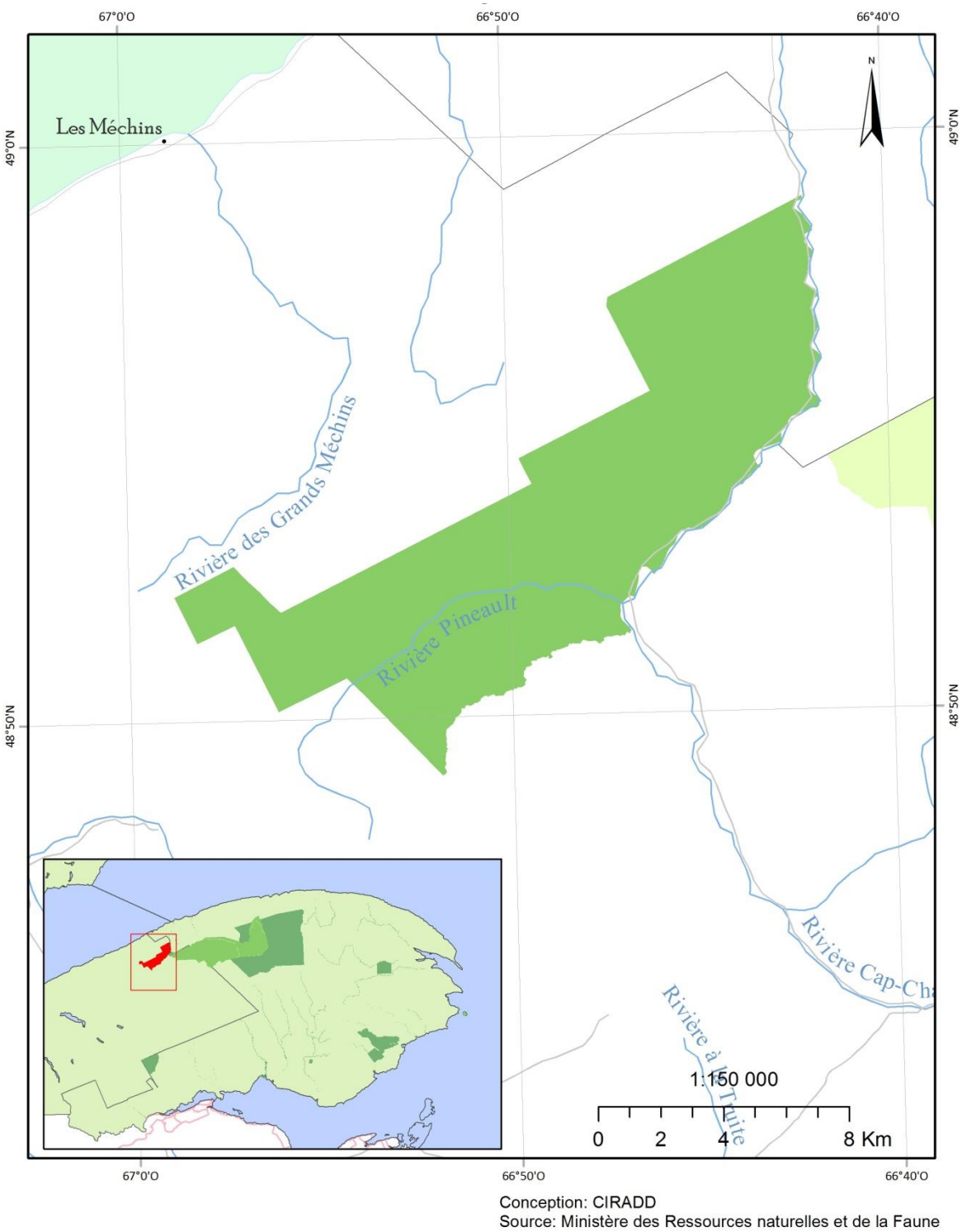

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

15.Réserve faunique des Chic-Chocs

Figure 25. Carte de la réserve faunique des Chic-Chocs.

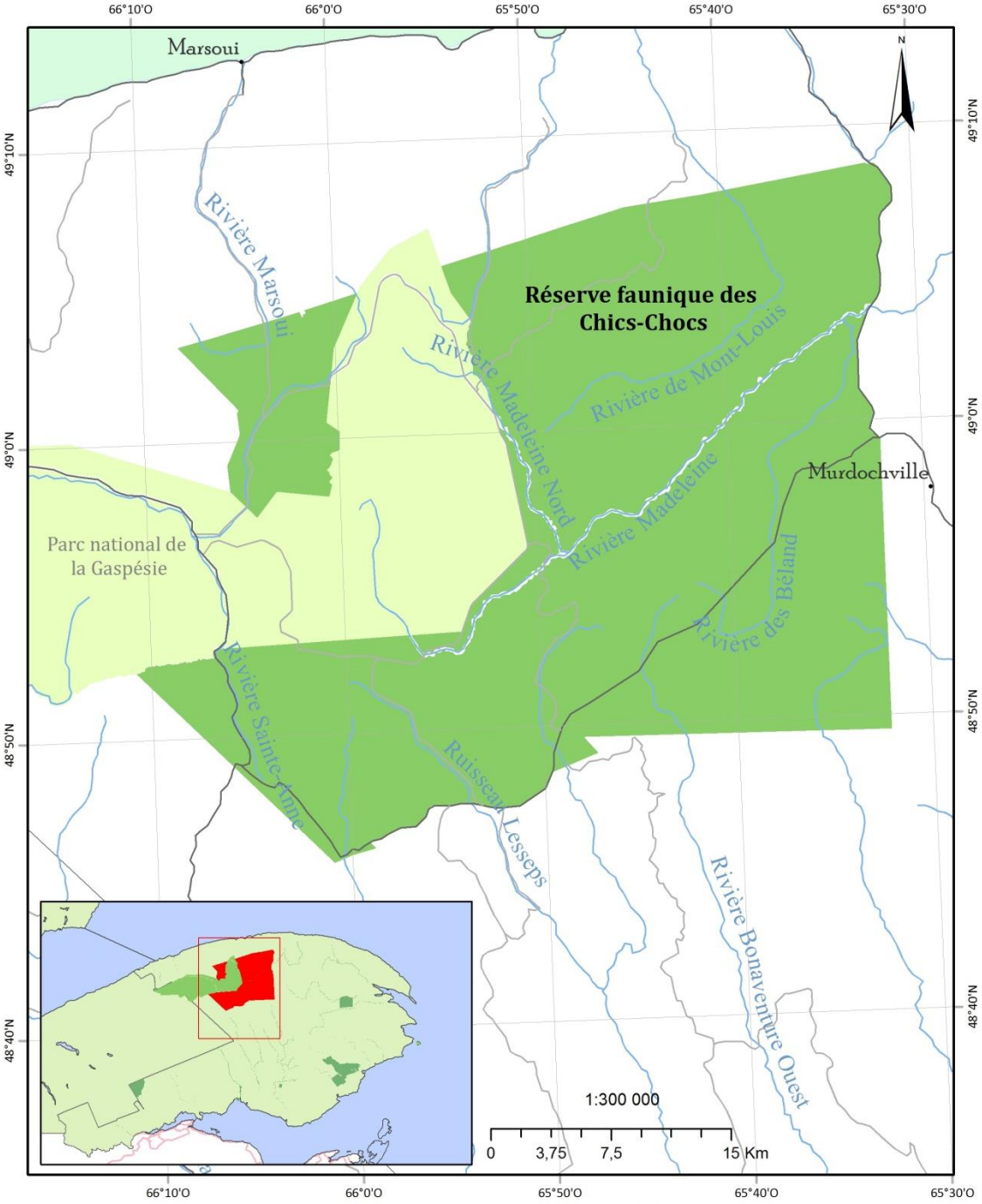

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

16.Pourvoirie des Lacs Robidoux (*Falls Gully*)

Figure 26. Carte de la pourvoirie des Lacs Robidoux.

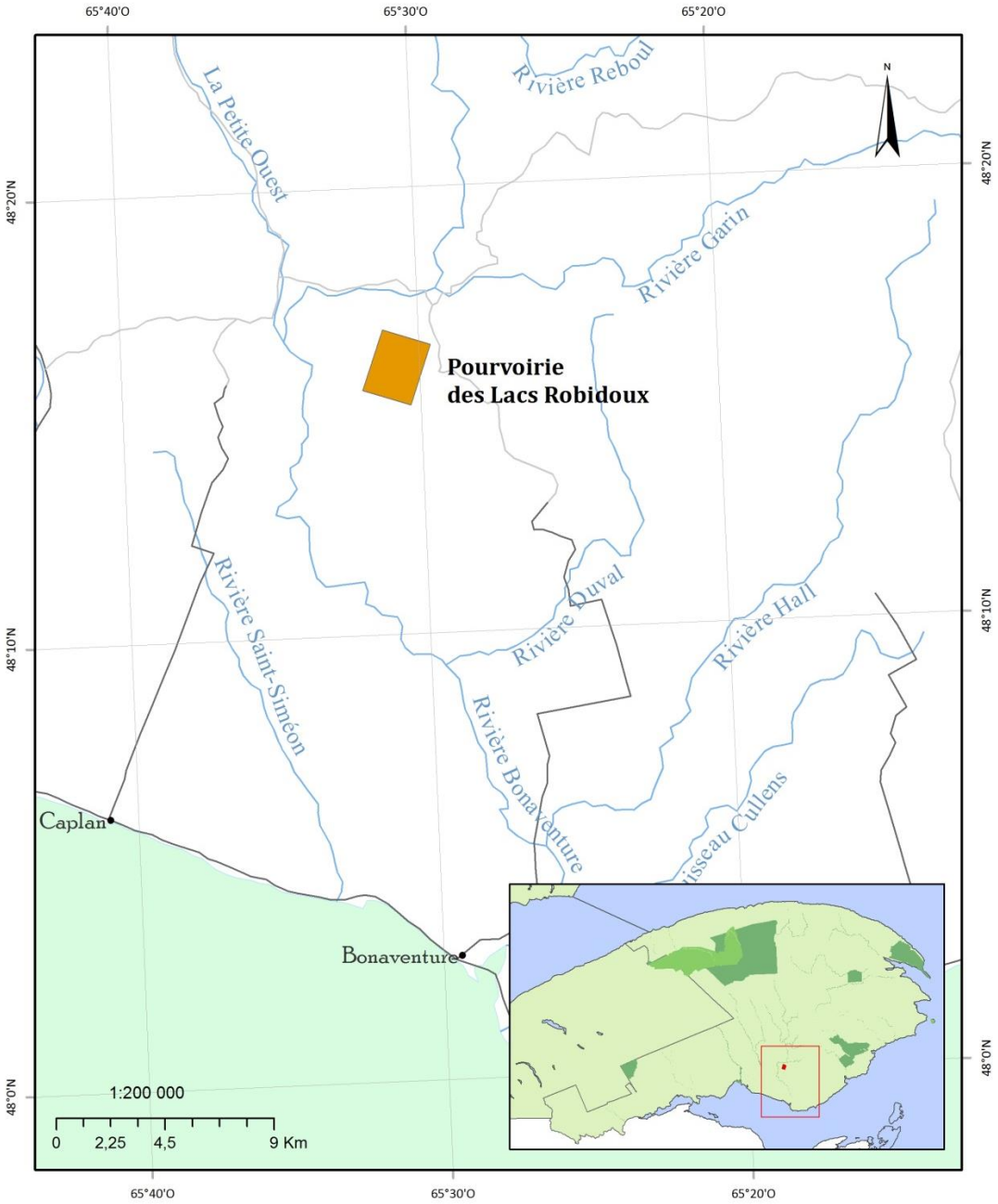

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

17.Parc national de la Gaspésie

Figure 27. Carte du parc national de la Gaspésie.

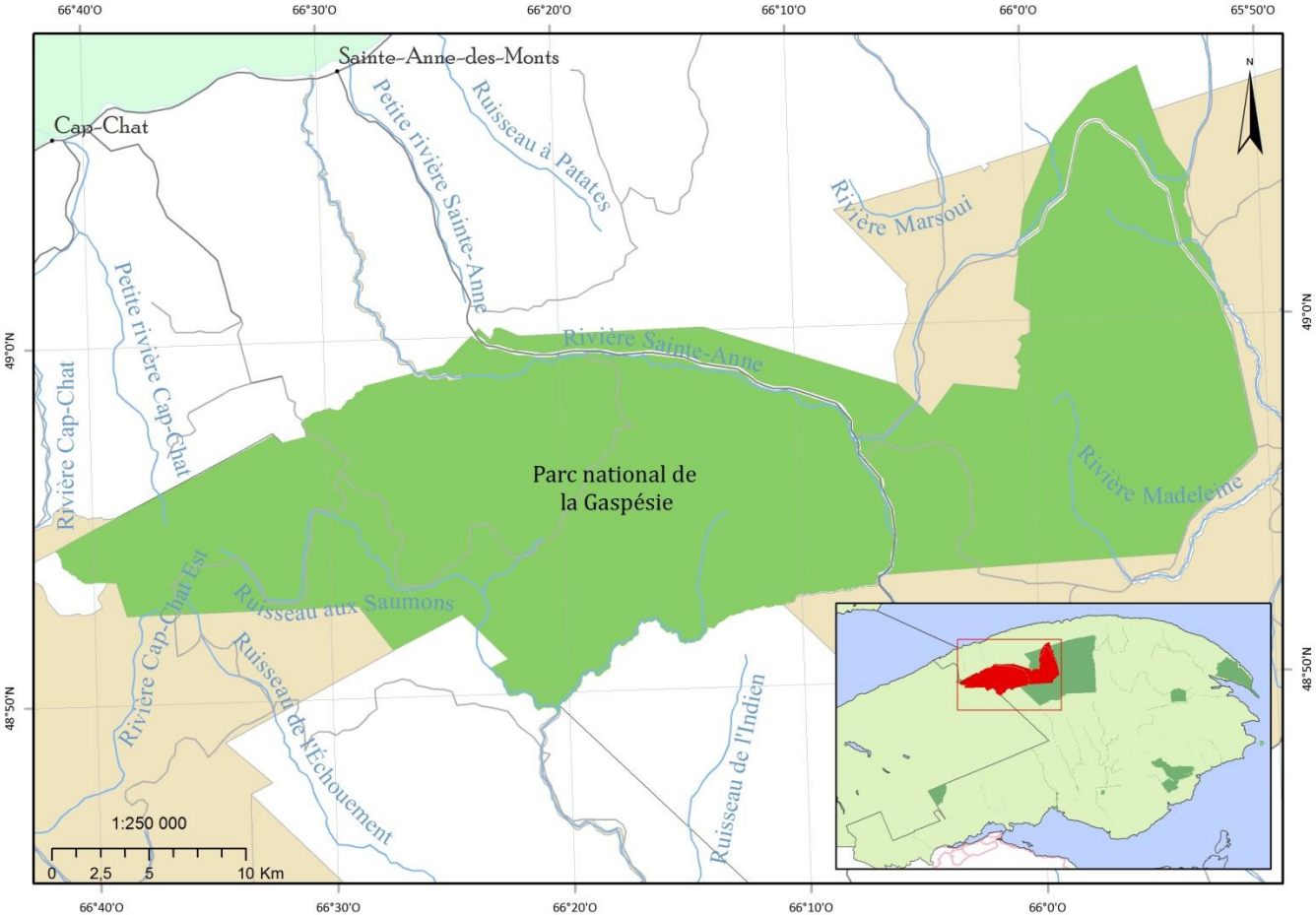

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

18. Parc national de L'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Figure 28. Carte du parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé.

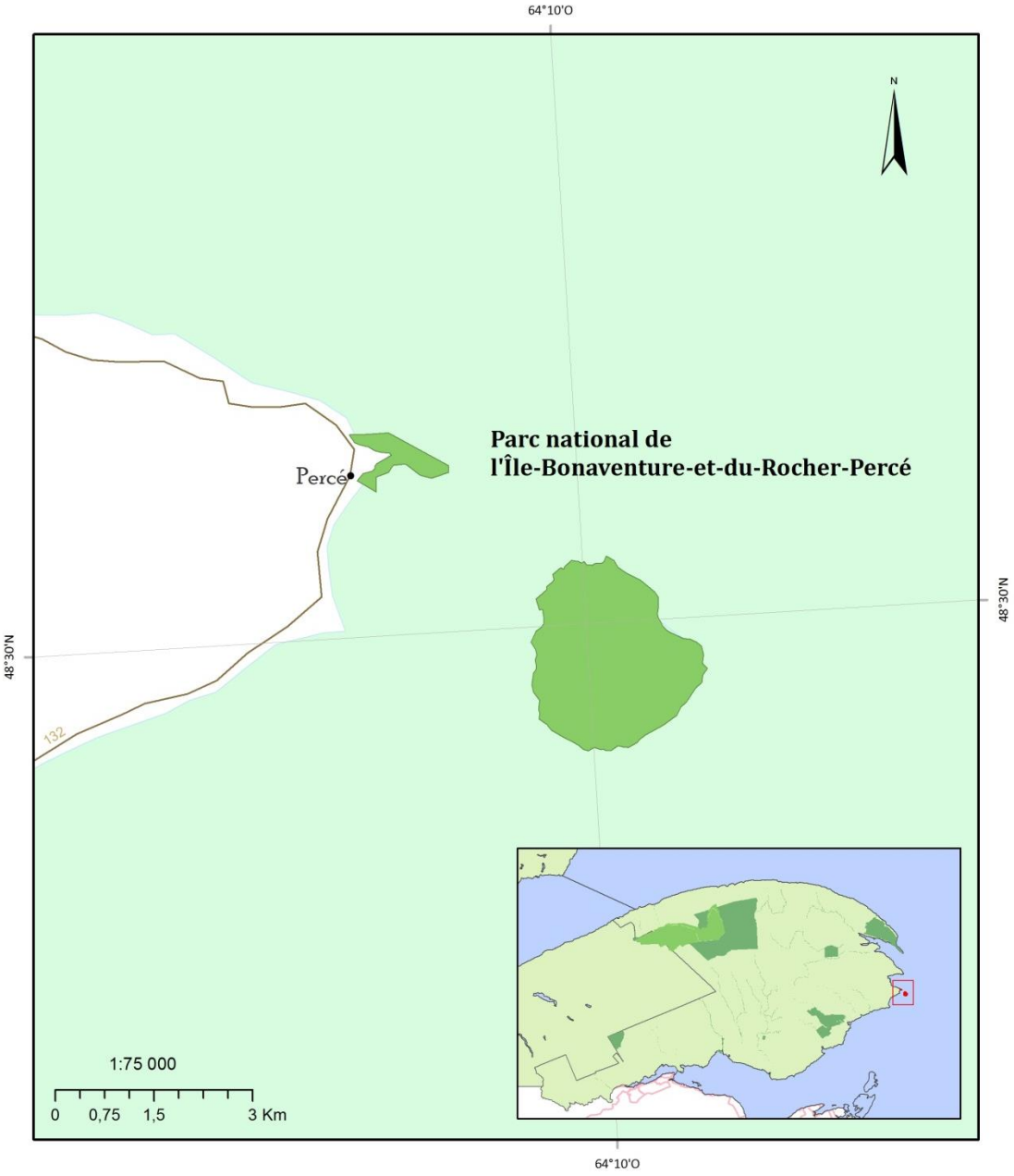

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

19.Parc national du Canada Forillon

Figure 29. Carte du parc national du Canada Forillon.

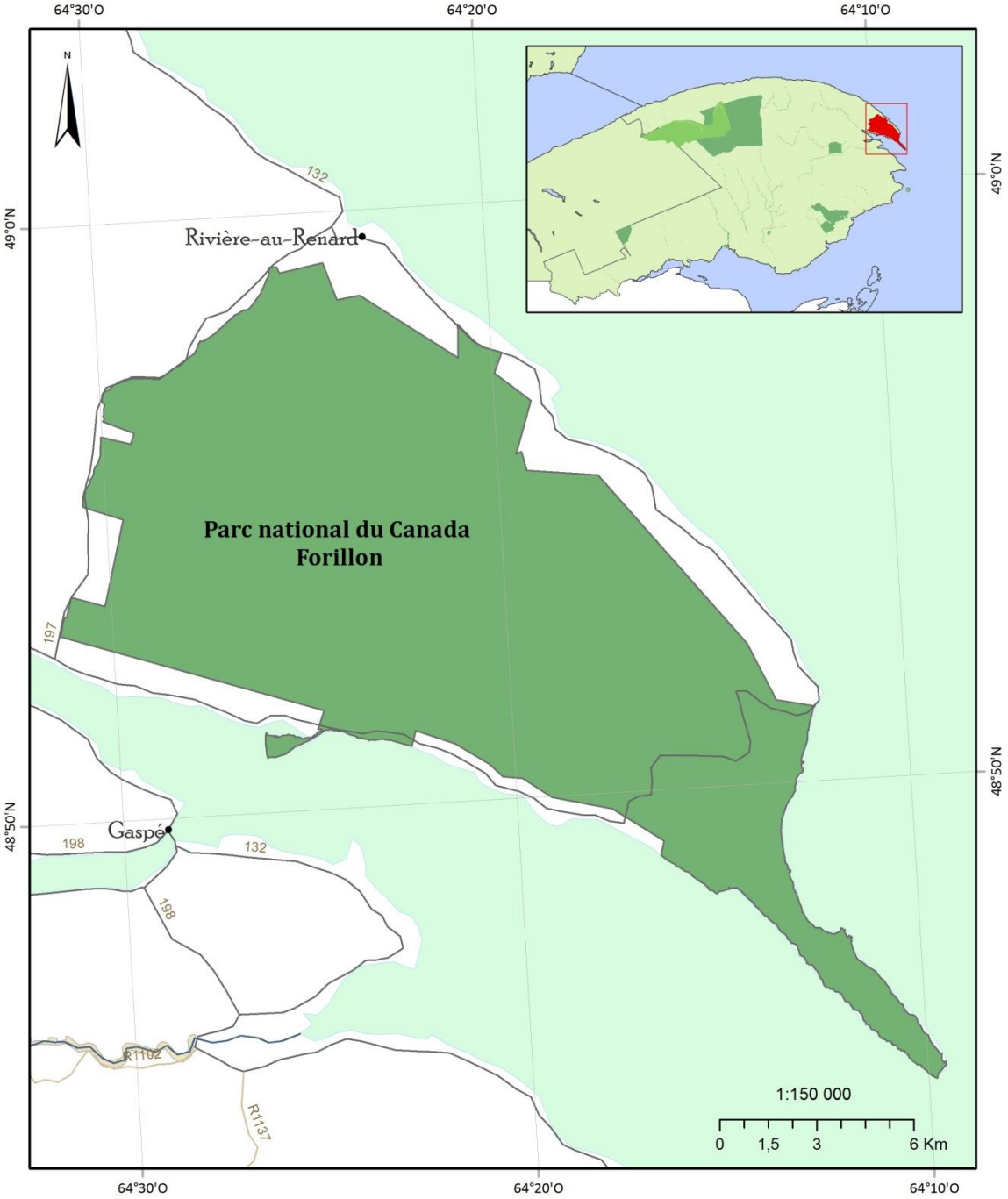

Conception: CIRADD
Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Annexe 3

Données jours/activité

1. Figure des jours/activité par territoire

Figure 30. Jours/activité par territoire.

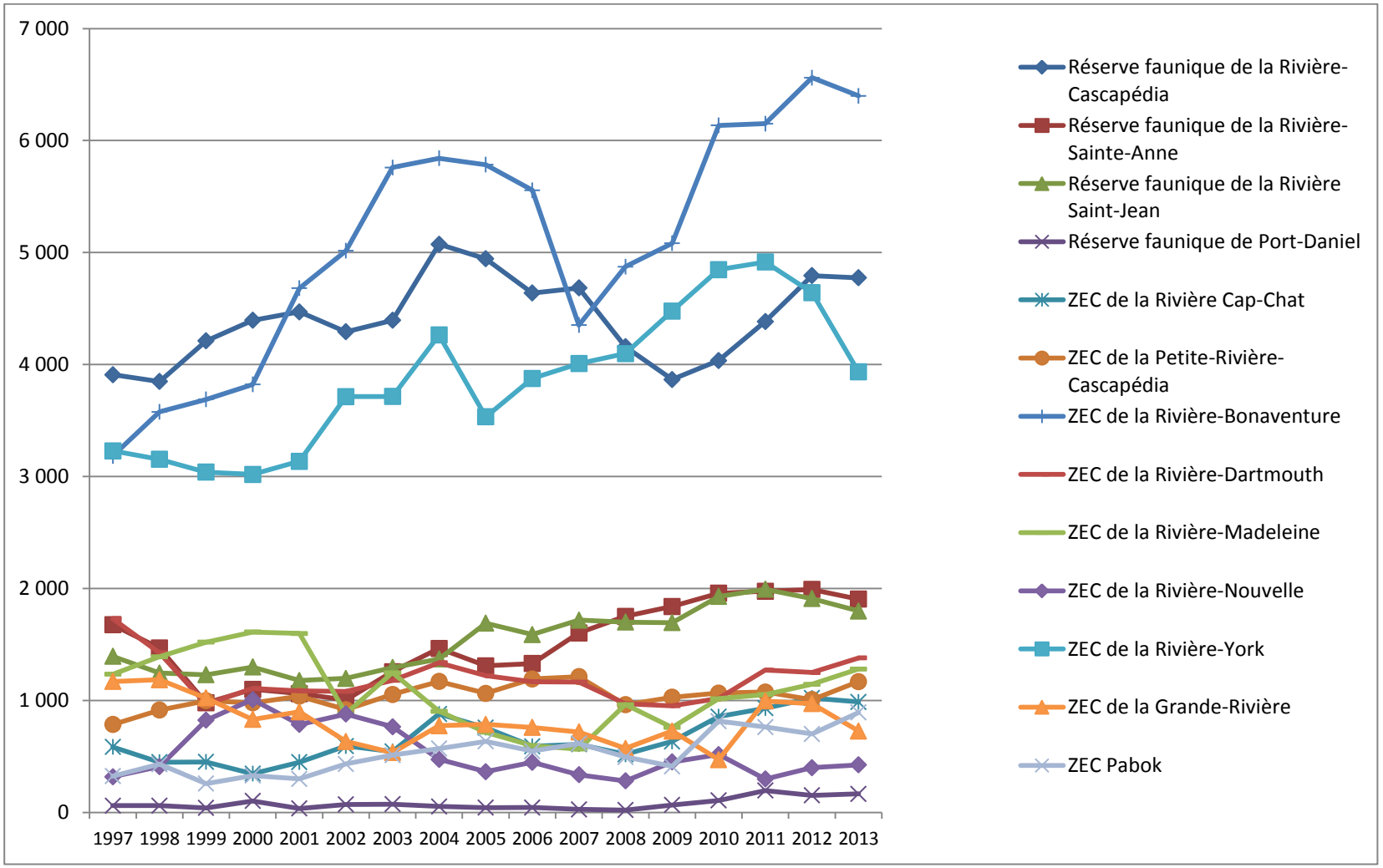

2. Tableau des jours/activité par territoire

Tableau 82. Jours/activité par territoire.

Territoire	Nb jours/activité totale																
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réserve faunique de la Rivière-Cascapédia	3 909	3 848	4 211	4 395	4 470	4 292	4 395	5 074	4 944	4 638	4 684	4 159	3 866	4 036	4 384	4 794	4 774
Réserve faunique de la Rivière-Sainte-Anne	1 676	1 468	979	1 099	1 061	1 005	1 257	1 464	1 309	1 329	1 603	1 751	1 839	1 957	1 975	1 991	1 905
Réserve faunique de la Rivière Saint-Jean	1 394	1 245	1 229	1 298	1 178	1 197	1 294	1 370	1 690	1 588	1 717	1 700	1 695	1 929	1 993	1 909	1 798
Réserve faunique de Port-Daniel	60	60	40	102	36	71	74	53	43	44	27	21	67	107	195	153	166
ZEC de la Rivière Cap-Chat	585	449	451	346	448	593	544	879	757	590	608	519	633	856	931	1 022	987
ZEC de la Petite-Rivière-Cascapédia	785	914	998	979	1 038	918	1 054	1 170	1 063	1 192	1 213	962	1 029	1 066	1 075	1 007	1 168
ZEC de la Rivière-Bonaventure	3 183	3 577	3 688	3 822	4 681	5 016	5 759	5 842	5 784	5 556	4 352	4 873	5 082	6 135	6 151	6 561	6 399
ZEC de la Rivière-Dartmouth	1 731	1 425	965	1 107	1 085	1 081	1 179	1 336	1 221	1 167	1 163	970	952	1 018	1 271	1 249	1 380
ZEC de la Rivière-Madeleine	1 234	1 390	1 520	1 611	1 598	882	1 247	903	716	597	566	963	759	1 016	1 053	1 144	1 280
ZEC de la Rivière-Nouvelle	318	409	823	1 008	785	878	765	473	364	447	336	281	451	517	298	399	424
ZEC de la Rivière-York	3 229	3 153	3 039	3 019	3 135	3 713	3 715	4 263	3 533	3 876	4 008	4 097	4 477	4 847	4 915	4 642	3 934
ZEC de la Grande-Rivière	1 170	1 185	1 021	831	898	634	534	774	786	759	718	571	727	471	995	971	727
ZEC Pabok	324	430	258	329	299	433	512	570	635	547	615	495	412	815	763	700	892

CIRADD

Centre d'initiation à la recherche et
d'aide au développement durable